Revue suisse Zool.	Tome 88	Fasc. 1	p. 3-76	Genève, mars 1981

Mission entomologique du Dr Ivan Löbl en Côte-d'Ivoire Coleoptera Pselaphidae III (Batrisinae) [1]

par

N. LELEUP

Avec 89 figures

Abstract

The entomological Mission of Dr I. Löbl to Ivory Coast. Coleoptera Pselaphidae III (Batrisinae). — 21 genera and 46 species of Batrisinae are recorded in this paper, 5 genera *(Besuchetidia*, *Camptomodes Eleodimerodes*, *Loebliella*, *Procheilophorus*, and 37 species are described as new.

L'exceptionnelle richesse qualitative des récoltes de Psélaphides effectuées en 1977 par mon excellent collègue I. Löbl en Côte-d'Ivoire [2] ressort particulièrement de la présente étude qui traite de la totalité des Batrisinae recueillis à cette occasion. De cette seule sous-famille, le Dr Löbl a trouvé 21 genres dont 5 inédits et qui totalisent non moins de 46 espèces dont 37 sont nouvelles. En outre, il est déjà évident que l'ensemble des représentants des autres sous-familles récoltés au cours de la même mission comporte un nombre encore plus important de taxons constitués en grande majorité de nouveautés. Ces résultats sont d'autant plus impressionnants que le périple de M. Löbl en Côte-d'Ivoire s'est limité à 22 jours du mois de mars, soit en principe après la petite saison des pluies, mais celle-ci ne s'est pas produite en 1976. Les conditions étaient donc on ne peut plus défavorables pour la recherche de la faune humicole. Si l'adoption par les docteurs Claude Besuchet et Ivan Löbl des trieurs « Winkler-Moczarski » pour l'extraction des Arthropodes édaphontes donne de toute évidence des résultats remarquables, il est tout aussi certain que ce choix ne peut être bénéfique qu'en fonction d'une grande perspicacité dans le repérage des biotopes les plus riches ou les plus intéressants dans toutes les stations

[1] 35e Contribution à l'Etude des Coléoptères Psélaphides de l'Afrique.

[2] Recherches effectuées avec l'aide du Centre suisse de Recherches scientifiques en Côte d'Ivoire.

visitées. En ce domaine, la sagacité de MM. Besuchet et Löbl est amplement démontrée par l'abondance et la grande variété de leurs récoltes d'Arthopodes humicoles en Europe, en Turquie, en Inde, au Sri Lanka et aussi en Afrique occidentale en ce qui concerne le second nommé.

Le prochain chapitre sur les récoltes de Psélaphides du Dr Löbl en Côte-d'Ivoire sera consacré à la sous-famille des Bythininae.

Sur toute l'étendue du Continent Noir, la sous-famille des Batrisinae n'est représentée que par les seuls Batrisini. Jeannel (1959, *Annl. Mus. n. Congo belge*, 75) a divisé les composants africains de cette tribu en quatre sous-tribus: Batrisina, Trabisina, Leupeliina et Stilipalpina. En fait, la distinction entre Batrisina et Trabisina est impossible à établir, les caractères choisis par leur descripteur se retrouvant dans des genres qu'il inclut dans l'une ou l'autre de ces sous-tribus. Il en est ainsi des deux principaux critères distinctifs cités par Jeannel: premier tergite abdominal caréné ou non à leurs bords latéraux et présence ou absence sur le même tergite de carénules externes [1]. Dans le genre *Atheropterus* sensu Jeannel placé parmi les Trabisina qui sont sensés avoir le premier tergite abdominal non caréné et dépourvu de carénules latérales, de nombreuses espèces décrites par le même entomologiste présentent ces caractères. Par ailleurs, dans ce tableau des sous-tribus, les Batrisina sont séparés des Leupeliina et des Stilipalpina par la conformation du premier tergite abdominal qui est étranglé à la base. Cela n'a cependant pas empêché Jeannel d'inclure parmi les premiers le genre *Batoxyla* Raffray chez lequel ce tergite n'offre pas le moindre étranglement comme le démontre sans ambiguïté la figure de *Batoxyla torticornis* Jeannel dessinée par cet auteur et qui se situe immédiatement après le tableau dichotomique incriminé. La même incohérence s'observe au niveau de plusieurs genres dont la morphologie des composants est souvent en contradiction avec la définition proposée.

Une révision des Batrisini de l'Afrique s'avère donc impérative; mais elle implique un travail long et ardu qui déborde largement le cadre de la présente étude. Aussi me suis-je contenté de vérifier la validité des genres qui sont mentionnés ci-dessous en modifiant parfois leur définition; la classification qui j'ai adoptée est donc provisoire et devra sans doute être reconsidérée lorsque la phylogénèse de l'ensemble de la tribu aura été valablement établie, ce qui n'est certainement pas réalisable actuellement de manière exhaustive. Les modifications apportées ici ont eu comme corollaire la suppression des sous-genres *Camptomodes*, *Camptomites* et *Camptomidius*; le premier des trois est élevé ici au rang de genre, les deux autres le seront ultérieurement et en dehors de la série consacrée aux récoltes de I. Löbl en Côte-d'Ivoire.

Je n'aurai garde de terminer ces préliminaires sans exprimer mes sentiments de vive reconnaissance à Mme Berger Jochmans qui a bien voulu me faire bénéficier de son talent hors pair en effectuant les dessins de cinq Psélaphides ainsi que deux têtes de mâles du genre *Syrbatus* particulièrement complexes et dont le lecteur appréciera la remarquable finesse d'exécution.

Genre **Atheropterus** Raffray

Atheropterus Raffray, 1882, *Revue Ent.*, I: 77; espèce type: *longipalpis* Raffray. — Jeannel 1949, *Mém. Mus.*, XXIX: 117-121 *(Trabisus)*; *idem*, l. c.: 122-124 *(Atherop-*

[1] Afin d'éviter toute confusion avec les carènes externes qui délimitent la largeur totale du tergite, ce que Jeannel considère comme carénules externes sera désigné dans ce travail sous le nom de carènes latérales ou de carénules latérales selon qu'elles s'étendent jusqu'à la base ou qu'elles s'avèrent reccourcies.

terus); *idem*, l. c.: 127 *(Trabisotus)*. — JEANNEL 1949, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 114-115 *(Atheropterodes)*; *idem*, l. c.: 115-119 *(Apobatrisus)*; *idem*, l. c.: 119-122 *(Trabisus)*; *idem*, l. c.: 122-126 *(Probatrisus)*. — JEANNEL 1951, *Publições cubl. Co. Diam. Angola* 9: 72-73 *(Apobatrisus)*; *idem*, l. c.: 73-74 *(Probatrisus)*. — JEANNEL 1951, *Annls Mus. r. Congo belge* 10: 39 *(Atheropterus)*; *idem*, l. c.: 39-44 *(Trabisus)*. — JEANNEL 1952, *Annls Mus. r. Congo belge* 11: 194-203 *(Trabisus)*; *idem*, l. c.: 203-204 *(Apotrabisus)*. — JEANNEL 1952, *Annls Mus. r. Congo belge* 20: 176-182 *(Trabisus)*; *idem*, l. c.: 188-189 *(Trabisotus)*. — JEANNEL 1954, *Annls Mus. r. Congo belge* 33: 108-110 *(Trabisus)*. — JEANNEL 1955, *Annls Mus. r. Congo belge* 37: 23 *(Trabisus)*. — JEANNEL 1956, *Annls Mus. r. Congo belge* 43: 33 *(Trabisus)*; *idem*, l. c.: 35 *(Atheropterus)*. — JEANNEL 1957, *Publições cubl. Co. Diam. Angola* 32: 44-47 *(Trabisus)*. — JEANNEL. 1959, *Inst. Parcs Nat. Congo belge ; Expl. Parc Nat. Garamba*, fasc. 11: 31-32 *(Atheropterus)*; *idem*, l. c.: 33-34 *(Trabisotus)*. — JEANNEL 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 221-229 *(Atheropterus)*; *idem*, l. c.: 229-247 *(Trabisus)*; *idem*, l. c. 255-257 *(Trabisotus)*. — JEANNEL 1960, *Annls Mus. r. Congo belge* 83: 105-108 *(Atheropterus)*. — JEANNEL 1961, *Inst. Parcs. Nat. Congo belge ; Expl. Parc Nat. Albert*, fasc. 12 (2): 31-32 *(Trabisus)*. — JEANNEL 1963, *Annls Mus. r. Afr. centr.* 122: 12 *(Atheropterus)*; *idem*, l. c.: 13 *(Trabisus)*. — JEANNEL *Transv. Mus. Mem.*, nº 15: 162-164 *(Trabisus)*. — LELEUP 1976, *Revue Zool. afr.* 90: 784-788 *(Atheropterus)*; *idem*, 1. c.: 788-795 *(Trabisus)*. — LELEUP 1980, *Revue Zool. afr.* 94: 217-232.

Huit espèces de ce genre ont été recueillies en Côte d'Ivoire par le docteur I. Löbl; six d'entre elles sont nouvelles, alors que les deux autres ont été découvertes précédemment par les professeurs Cl. Delamare-Debouteville et R. Paulian dans la réserve forestière du Banco. Une neuvième espèce, également inédite, a été capturée par M. De Brown à Lamto Field, également en Côte d'Ivoire.

Tous les taxons concernés ont les antennes courtes, atteignant à peine ou ne dépassant que de peu la base du pronotum, et dont les articles du funicule ne sont jamais plus longs que larges. Tous présentent aussi trois fossettes basales à chaque élytre et les mâles connus de ce lot (six espèces) offrent tous un édéage du type largement dominant dans ce genre innombrable (fig. 1 à 5). En revanche, la conformation de la tête et la forme de la massette des palpes maxillaires varient dans le groupe d'espèces considérées. Sept de celles-ci ont une tête subtriangulaire, fortement rétrécie vers l'avant dès le bord postérieur des yeux ou des tempes et dont le lobe frontal antérieur est, dans les deux sexes, creusé d'une fosse à fond lisse. Une des deux autres espèces (*A. loebli* n. sp.) a la tête plus large, ne se rétrécissant qu'au départ du bord antérieur des yeux et dont le lobe frontal antérieur est dépourvu de fosse; en revanche elle présente, chez le mâle, une large plage transversale granuleuse délimitée par un bourrelet. *A. loebli* est encore la seule des neuf dont le premier tergite abdominal est démuni de carènes latérales. Enfin, le mâle de *A. convexiceps* n. sp. présente une tête banale, légèrement convexe, sans sculptures particulières.

C'est parce que ce petit échantillonnage est fort loin d'être suffisamment représentatif des variantes du genre qu'il pourrait faire supposer que les deux dernières espèces citées sont génériquement distinctes, non seulement entre elles, mais aussi des sept autres. En fait, il n'en est rien et ainsi que je l'ai signalé (LELEUP 1979, *Revue Zool. afr.*:) cet immense genre en phase d'évolution active réunit des caractères fort dissemblables dans leurs formes extrêmes (conformation de la tête; de la massette des palpes maxillaires qui peuvent être baculiformes, lancéolées ou naviculaires; longueur des antennes; forme et impressions du pronotum: convexité des élytres ou de l'abdomen; longueur du premier tergite abdominal et existence ou absence sur celui-ci de carènes ou de

carénules latérales; longueur et épaisseur des pattes). Malheureusement, d'une part deux quelconques de ces caractères ne sont jamais constamment liés l'un à l'autre et d'autre part ils présentent tous de nombreuses transitions. Il résulte de cet imbroglio que j'ai dû cerner *Atheropterus* dans de très larges limites et qu'il m'a été impossible de suivre Jeannel, non seulement dans sa notion restrictive de ce genre, mais encore dans sa formulation de nombreuses coupes subgénériques de *Trabisus* que j'ai été contraint de mettre en synonymie avec *Atheropterus*. Seule l'existence de types bien tranchés d'édéages justifierait tout au plus la constitution de groupes d'espèces.

1. — **Atheropterus comellinii** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Man (Muséum de Genève) (fig. 1).

Femelle inconnue.

Taille: 1,73 mm. Ailé. Brun clair. Ponctuation du dessus de la tête assez forte et contiguë, sauf dans la cavité du lobe antérieur et dans les fossettes ocellaires; celle du pronotum plus fine et nettement espacée; celle des élytres plus accusée et plus rapprochée que celle du pronotum; celle de l'abdomen comparable à celle du pronotum. Pubescence légèrement jaunâtre sur l'avant-corps et d'un jaune plus franc et plus brillant sur l'arrière-corps.

Tête à peine moins longue que large y compris les yeux (0,31 pour 0,33 mm), subriangulaire, fortement et régulièrement atténuée vers l'avant au départ du bord postérieur des yeux. Yeux grands mais peu convexes, plus longs que les tempes (0,13 pour 0,09 mm) qui sont fuyantes et peu arquées. Epistome régulièrement arqué et dépassant le bord distal du lobe frontal antérieur qui forme un angle aigu. Lobe frontal antérieur creusé d'une grande fossette hémicirculaire à fond lisse et brillant. Fossettes ocellaires très écartées, proches à la fois des yeux et du bord postérieur rectiligne de la fossette antérieure. Antennes courtes, n'atteignant pas la base du pronotum; scape pratiquement aussi long que large; pédicelle subcylindrique, pas plus long que large et un peu plus épais que les articles du funicule; articles 3 à 8 tous moins longs que larges; massue bien différenciée: article 9 un peu moins large que le 10, le 11 légèrement plus long que les deux précédents considérés dans leur ensemble (0,14 pour 0,13 mm), conformé en ogive asymétrique, les deux tiers distaux du côté externe s'infléchissant vers l'apex alors que le côté interne est pratiquement perpendiculaire à la base. Massette des palpes maxillaires longue (0,23 mm) et étroite (0,045 mm), naviculaire, sa base peu étrécie; pubescence double, constituée de soies courtes et de très longues soies hérissées; extrémité distale un peu infléchie vers le bas.

Pronotum un peu moins long que large (0,37 pour 0,40 mm), peu convexe, dont la base a une largeur de 0,27 mm; bosses latérales saillantes et longues, formant un arc régulier s'étendant sur près des trois quarts des côtés; sillon longitudinal médian fortement approfondi et élargi en sa moitié antérieure; fossette prébasale bien indiquée et aux côtés de laquelle ne subsiste, sous forme régressée, que la paire postérieure des tubercules discaux; sillon transversal prébasal bien marqué, mais dont les extrémités ne sont que modérément creusées en échancrures latérales; les quatre fossettes basales présentes.

Elytres peu convexes, moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,51 pour 0,60 mm); côtés arqués; trois fossettes basales bien imprimées par élytre, la médiane très proche de la juxtascutellaire; calus huméral très oblique et saillant; plus grande largeur vers le milieu; bord basal rectiligne, l'ensemble des deux formant un léger angle rentrant.

En vue orthogonale, abdomen moins long que large (0,51 pour 0,60 mm), premier tergite peu convexe, fortement étranglé à la base, pratiquement trois fois plus long que

l'ensemble des suivants (0,37 pour 0,14 mm). Carènes externes fines mais bien indiquées et s'étendant jusqu'au bord apical; carénules latérales courtes mais fortes; carénules submédianes présentes mais courtes, séparées par un intervalle équivalant au tiers de la base du tergite considérée entre les carénules latérales; bord apical fortement arqué.

Pattes robustes et relativement courtes, les tibias postérieurs non incurvés, dont le côté interne est rectiligne.

Edéage (fig. 1) du type le plus fréquent dans le genre, formé d'un cadre aux côtés réunis par une entretoise ventrale arquée, à la base plus ou moins anguleuse et au bord distal surmonté d'une apophyse sécuriforme plus ou moins inclinée. Chez *A. comellinii*, il est exceptionnellement étroit et ne présente pas d'angles ou de saillies apicaux, les côtés s'abaissant obliquement dès la base de l'apophyse.

Côte d'Ivoire, Man (cascade = n° 6a), 8.III.1977, 1 seul exemplaire mâle dans l'humus (I. Löbl).

2. — **Atheropterus procaviceps** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Banco (Muséum de Genève) (fig. 5).

Taille: 1,80 à 1,83 mm. Ailé. Brun clair. Ponctuation du dessus de la tête assez forte et confluente, sauf dans la cavité du lobe antérieur; celle du pronotum plus fine et espacée; celle des élytres plus accusée et plus rapprochée que celle du pronotum; celle de l'abdomen pratiquement identique ou un peu plus forte (chez une femelle) que celle du pronotum.

Pubescence identique à celle de *A. comellinii.*

Tête identique dans les deux sexes, aussi longue que large (0,35 mm), subtriangulaire, encore plus étrécie vers l'épistome que chez *A. comellinii.* Yeux grands mais peu convexes, plus longs que les tempes (0,14 pour 0,08 mm) qui sont fuyantes et peu arquées. Epistome très étroit, régulièrement arqué et débordant le bord distal du lobe antérieur qui est conformé en angle aigu. Lobe frontal antérieur creusé d'une grande et profonde fosse triangulaire à fond lisse et brillant. Fossettes ocellaires de conformation et situation identiques à celles de *A. comellinii*; antennes comparables à celles de l'espèce précitée. Massette des palpes maxillaires relativement longue (0,21 mm) et assez étroite (0,05 mm), asymétriquement naviculaire, sa base peu étrécie; pubescence double, constituée de soies courtes et de très longues soies hérissées; extrémité distale légèrement infléchie vers le bas.

Pronotum moins long que large (0,37 pour 0,43 mm chez l'holotype), peu convexe, comparable à celui de *A. comellinii*, mais sinué sous les bosses latérales.

Elytres peu convexes, moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,51 pour 0,63 mm chez l'holotype mâle; 0,48 pour 0,60 mm chez un paratype femelle); côtés arqués; trois fossettes bien imprimées par élytre, la médiane plus proche de la juxtascutellaire que de l'externe; calus huméral saillant et oblique; plus grande largeur vers le milieu; bord basal presque rectiligne, l'ensemble des deux formant un angle rentrant.

En vue orthogonale, abdomen moins long que large (0,53 pour 0,60 mm); premier tergite peu convexe, fortement étranglé à la base, plus de deux fois plus long que l'ensemble des suivants (0,37 pour 0,16 mm). Carènes externes fines et s'étendant jusqu'à la base; carénules latérales courtes mais fortes; carénules submédianes courtes, séparées par un intervalle équivalant à un peu plus du tiers de la longueur de la base considérée entre les carénules latérales; bord apical sensiblement arqué.

Pattes conformées comme chez *A. comellinii.*

Edéage (fig. 5) du même type que chez l'espèce précédente, mais un peu plus large, le bord distal offrant une convexité à gauche de la base de l'apophyse, les côtés non

parallèles mais convergeant vers la base du cadre qui se présente sous forme d'un angle plus aigu.

Côte d'Ivoire, réserve forestière du Banco (nº 3b), 5.III.1977, 1 mâle et 2 femelles dans l'humus (I. Löbl). Holotype mâle et 1 paratype femelle au Muséum de Genève; 1 paratype femelle au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Espèce très proche de *A. comellinii* dont elle se distingue par la tête encore plus atténuée vers l'avant et dont la fosse du lobe antérieur est subtriangulaire et non hémicirculaire; par le pronotum sinué sous les bosses latérales; par la conformation de l'édéage. La différence de taille entre les deux taxons est trop faible pour être significative.

3. — **Atheropterus mussardi** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 2).

Femelle inconnue.

Taille: 2,06 mm. Ailé. Brun rougeâtre. Ponctuation du dessus de la tête forte et contiguë sur le lobe antérieur et jusqu'au niveau du milieu des yeux, abstraction faite de la fosse qui est lisse; elle est un peu moins accusée et plus espacée sur le vertex. Ponctuation du pronotum et des élytres plus fine et espacée; celle de l'abdomen également espacée, mais un peu plus forte. Pubescence beige brillant.

Tête un peu moins longue que large (0,35 pour 0,38 mm), régulièrement atténuée vers l'avant, mais moins fort que chez *A. comellinii* et *A. procaviceps*; épistome plus large que chez ces deux espèces; lobe frontal antérieur non conformé en saillie triangulaire, mais s'abaissant progressivement jusqu'à l'épistome. Yeux grands et peu saillants, de même longueur que les tempes mesurées à leur arc (0,12 mm); tempes formant un angle droit et vif à 0,03 mm au-dessous des yeux, puis convergeant en ligne droite jusqu'à la naissance du cou, soit sur une longueur de 0,11 mm. Lobe frontal antérieur offrant une fosse hémicirculaire lisse et brillante, nettement plus petite que chez *A. comellinii*. Vertex faiblement et régulièrement bombé transversalement. Fossettes ocellaires nettes, moins distantes l'une de l'autre et moins rapprochées du côté interne des yeux que chez les deux espèces précédentes. Antennes conformées comme chez *A. comellinii et A. procaviceps*, mais un peu plus longues, les articles du funicule étant un peu plus grêles et moins transverses et le distal sensiblement plus long que les articles 9 et 10 considérés dans leur ensemble (0,17 pour 0,12 mm). Massette des palpes maxillaire longue (0,23 mm), étroite (largeur maximale 0,06 mm), pratiquement non infléchie; pubescence identique à celle de la massette des palpes maxillaires des deux espèces décrites ci-dessus.

Pronotum presque aussi long que large (0,42 pour 0,44 mm), conformé comme chez *A. comellinii*, non sinué sous les bosses latérales, mais ces dernières toutefois plus fortement arquées.

Elytres moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,58 pour 0,70 mm), semblables à ceux de *A. comellinii* et *A. procaviceps*, mais un peu plus convexes. Trois fossettes basales, la juxtascutellaire très petite.

En vue orthogonale, abdomen aussi long que large (0,63 mm); premier tergite sensiblement moins long que large (0,40 pour 0,63 mm) et plus long que l'ensemble des suivants (0,40 pour 0,30 mm), ses côtés légèrement arqués et non divergents vers l'apex; carènes externes entières, mais atténuées distalement; carénules latérales présentes; carénules submédianes divergentes et séparées par un intervalle équivalant à un peu plus du tiers de la longueur de la base considérée entre les carénules latérales.

Pattes semblables à celles des deux espèces décrites ci-dessus.

Edéage (fig. 2) de même type que celui des taxons précédents mais plus grand, beaucoup plus large, dont le bord distal forme un angle avec le côté gauche et dont

l'apophyse, large, fortement inclinée vers la gauche est noirâtre distalement et présente un bord apical conformé en bourrelet légèrement sinué.

Côte-d'Ivoire, Agboville (Yapo: n° 25), 21-22.III1 977, 1 seul mâle mutilé (l'élytre gauche manque).

4. — **Atheropterus ivorensis** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Man (Muséum de Genève).

Mâle inconnu.

Espèce proche de la précédente dont elle diffère par les caractères suivants.

Taille légèrement plus grande (2,14 mm) et un peu plus robuste. Ponctuation du même type mais plus forte. Yeux plus petits, sensiblement moins longs que les tempes (0,11 pour 0,15 mm). Fosse du lobe frontal moins grande et vaguement circulaire. En vue orthogonale, abdomen sensiblement moins long que large (0,43 pour 0,72 mm), le premier tergite plus aplani et sensiblement moins long que large (0,31 pour 0,72 mm), ses côtés non arqués et divergents vers l'apex. Si la ponctuation plus forte pourrait s'inscrire dans le cadre de la variation intraspécifique et si la forme de la fosse du lobe frontal antérieur et la petitesse relative des yeux pourraient résulter du dimorphisme sexuel, en revanche la conformation du premier tergite abdominal et la nette différence dans le rapport longueur-largeur de celui-ci séparent formellement *A. ivorensis* de *A. mussardi.*

Côte d'Ivoire, Man (cascade: n° 6a), 8.III.1977, 1 seule femelle à laquelle manquent les palpes maxillaires (I. Löbl).

5. — **Atheropterus convexiceps** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Banco (Muséum de Genève) (fig. 3).

Femelle inconnue.

Taille: 1,80 mm. Ailé. Brun rougeâtre. Ponctuation de la tête très fine et éparse, comportant cependant quelques points plus forts sur le vertex; celle du pronotum également très fine et espacée; celle des élytres moins faible mais tout aussi espacée; celle de l'abdomen également éparse mais constituée de points un peu plus petits que sur les élytres. Pubescence beige brillant.

Tête un peu moins longue que large y compris les yeux (0,35 pour 0,40 mm), subtriangulaire, fortement atténuée vers l'avant au départ des angles temporaux. Yeux grands, un peu plus convexes que chez les quatre espèces précédentes, aussi longs que les tempes mesurées à leur corde (0,12 mm) et sur lesquelles ils empiètent; tempes offrant un angle droit et vif au niveau du cinquième postérieur des yeux, puis convergeant en ligne droite vers la naissance du cou. Epistome étroit, régulièrement arqué; labre saillant; mandibules robustes. Front régulièrement convexe; fossettes ocellaires bien imprimées, situées au niveau des deux tiers antérieurs des yeux et nettement éloignées du côté interne de ceux-ci; lobe frontal antérieur creusé d'une étroite dépression en v renversé; bulbes antennaires pratiquement inexistants. Antennes d'une longueur de 0,58 mm, n'atteignant pas la base du pronotum; scape pas plus long que large; pédicelle dolioforme et un peu plus long que large; articles 3 à 8 subglobuleux, aussi longs que larges ou moins longs que larges; article 11 plus long que l'ensemble des 9 et 10 (0,17 pour 0,13 mm), le 9 un peu moins large que le 10. Massette des palpes maxillaires non infléchie vers le bas, d'une longueur de 0,23 mm, relativement large 0,07 mm), son côté interne nettement plus convexe que son côté externe, sa pubescence conforme aux quatre espèces décrites ci-dessus.

Pronotum un peu moins long que large (0,40 pour 0,41 mm), assez convexe, dont la base a une longueur de 0,26 mm, non sinué sous les bosses latérales qui sont saillantes et forme un arc régulier occupant les deux tiers des côtés; sillon longitudinal médian modérément approfondi en sa partie antérieure; fossette prébasale grande; pas de traces de la paire antérieure des tubercules discaux, la paire postérieure ne subsistant que sous forme de faibles gibbosités; sillon transversal prébasal bien marqué, mais dont les extrémités ne sont que modérément creusées en échancrures latérales; quatre fossettes basales présentes.

Elytres assez convexes, modérément arqués latéralement, moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,51 pour 0,63 mm); trois fossettes basales, la médiane et la juxtascutellaire contiguës. Epaules bien marquées, subanguleuses; calus huméral large et saillant; bords apicaux presque rectilignes et formant un angle rentrant.

En vue orthogonale, abdomen moins long que large (0,49 pour 0,60 mm); premier tergite peu convexe, non étranglé à la base, ses côtés arqués, d'une longueur de 0,50 mm et d'une largeur de 0,59 mm. Carènes externes faibles mais atteignant la base; carénules latérales présentes; carénules submédianes séparées par un intervalle égal aux deux cinquièmes de la base considérée entre les carénules latérales.

Pattes conformées comme chez les espèces précédentes.

Edéage (fig. 3) du même type que celui des espèces décrites ci-dessus.

Côte d'Ivoire, réserve forestière du Banco (n° 3b), 5.III.1977, 1 seul mâle dans l'humus (I. Löbl).

6. — **Atheropterus depressicollis** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Lamto Field (Muséum de Genève).

Mâle inconnu.

Taille: 1,63 mm. Ailé. Brun rougeâtre. Ponctuation du dessus de la tête assez forte et serrée latéralement et en avant, plus espacée sur le vertex, nulle dans la fosse du lobe antérieur et dans les fossettes ocellaires; celle du pronotum forte, formée de points espacés par des distances égales à une à trois fois leur diamètre; celle des élytres comparable à celle du pronotum; celle de l'abdomen un peu plus faible que celle des élytres, les points offrant le même espacement que chez ces derniers. Pubescence beige doré.

Tête aussi longue que large (0,33 mm), subtriangulaire, fortement et régulièrement atténuée vers l'avant au départ des angles temporaux; lobe frontal antérieur non conformé en saillie triangulaire; s'abaissant progressivement vers l'épistome dont le bord distal est étroit, fortement et régulièrement arqué. Yeux grands (0,12 mm) et peu saillants, plus longs que les tempes mesurées à leur corde (0,09 mm) formant un angle droit et vif à courte distance (0,03 mm) de l'extrémité des yeux pour converger ensuite en ligne droite vers la naissance du cou. Lobe frontal antérieur creusé d'une fosse circulaire relativement petite, d'un diamètre de 0,09 mm, lisse et brillante; fossettes ocellaires nettes, écartées du bord interne des yeux par une distance égale à leur diamètre (0,03 mm). Vertex bombé transversalement. Antennes conformées comme chez les espèces précédentes, mais l'article 3 nettement piriforme et la massue moins épaisse; article 11 plus long que l'ensemble des 9 et 10 (0,15 pour 0,12 mm). Massette des palpes maxillaires irrégulièrement naviculaire, d'une longueur de 0,21 mm, d'une largeur de 0,05 mm et dont l'extrémité distale est brièvement et faiblement incurvée vers le bas.

Pronotum moins long que large (0,34 pour 0,40 mm), les bosses latérales s'étendant sur les deux tiers de la longueur, saillant en arc irrégulier, plus accusé un peu au-delà de leur tiers antérieur; disque offrant une large dépression au fond de laquelle se prolonge le sillon longitudinal médian. Fossette médiane prébasale grande et mal délimitée; sillon

transversal prébasal net mais dont les extrémités distales sont modérément creusées en échancrures latérales; base d'une longueur de 0,21 mm; quatre fossettes basales présentes.

Elytres moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,44 pour 0,58 mm), convexes, très arqués latéralement, plus grande largeur vers le tiers apical; bords distaux rectilignes et formant un angle rentrant; épaules nettes, calus huméral saillant; trois fossettes basales, la médiane contiguë à la juxtascutellaire.

En vue orthogonale, abdomen moins long que large (0,49 pour 0,58 mm); premier tergite très peu convexe, beaucoup plus long (0,40 mm) que l'ensemble des suivants

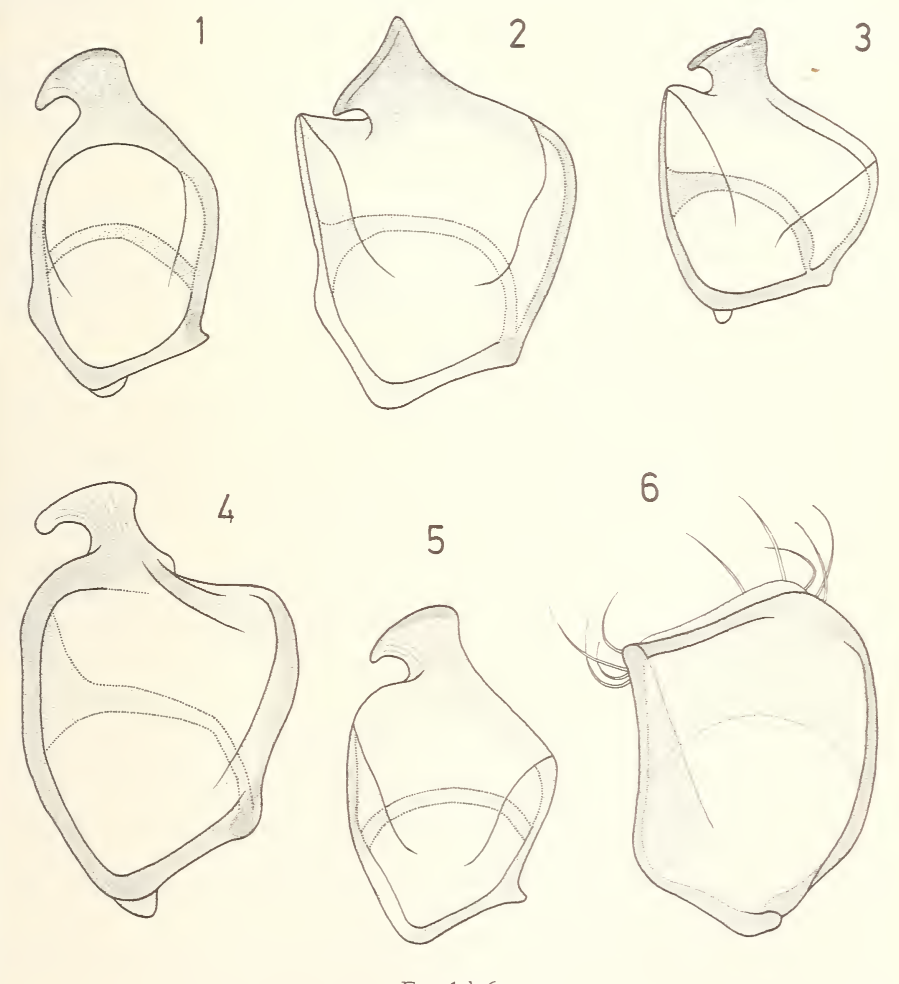


Fig. 1 à 6.

Edéages du genre *Atheropterus* Raffray:
1: *A. comellini* n. sp.; 2: *A. mussardi* n. sp.; 3: *A. convexiceps* n. sp.; 4: *A. loebli* n. sp.; 5: *A. procaviceps* n. sp.

Fig. 6. — Edéage de *Ectotrabisus occidentalis* n. sp.

(0,09 mm). Carènes externes entières et saillantes; carénules latérales et submédianes très nettes, ces dernières séparées par un intervalle équivalant à la moitié de la longueur de la base considérée entre les carénules latérales.

Pattes de longueur et d'épaisseur moyennes, les tibias postérieurs légèrement arqués.

Espèce reconnaissable par l'ensemble des caractères suivants. Ponctuation de la tête, du pronotum et des élytres formée de points pratiquement de même grandeur; antennes à massue peu épaisse, dont l'article 3 est nettement piriforme et la massue peu épaisse; fosse du lobe frontal antérieur circulaire et relativement petite; grand espacement des carénules submédianes du premier tergite abdominal; tibias postérieurs légèrement incurvés.

Côte d'Ivoire, Lamto Field, gallery for. Bandama, 14.I.1977, 1 seule femelle (De Brown) (Muséum de Genève).

7. — **Atheropterus loebli** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Banco (Muséum de Genève) (fig. 4).

Femelle inconnue.

Taille: 2,68 mm. Ailé. Brun marron. Ponctuation de la tête assez forte, très serrée sur les côtés et le vertex, espacée sur l'épistome, dense et granuleuse sur la plage médiane transversale; celle du pronotum également assez forte, formée de points séparés par des distances comprises entre une et trois fois leur diamètre; celle des élytres formée de points moins profonds; celle de l'abdomen bien marquée, mais constituée de points plus petits et plus espacés que sur le pronotum.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,51 pour 0,58 mm), nettement atténuée vers l'avant au départ du bord antérieur des yeux; tempes étendues, régulièrement arquées, convergentes, plus longues que les yeux (0,19 pour 0,15 mm) qui sont saillants. Partie médiane du front légèrement concave, offrant une large plage transversale, granuleuse, faiblement arquée, bien délimitée par un bourrelet continu, et dont les extrémités latérales sont arrondies. Fossettes ocellaires petites mais bien imprimées, distantes des yeux, sises juste au-dessous des extrémités latérales de la plage transversale. Bord antérieur de l'épistome saillant notablement en arc régulier. Antennes courtes, de conformation générale comparable à celle des antennes des six espèces précédentes, dépassant de peu la base du pronotum. Massette des palpes maxillaires irrégulièrement naviculaire, d'une longueur de 0,28 mm et d'une largeur maximale de 0,07 mm, sensiblement incurvée vers le bas.

Pronotum aussi large que long (0,56 mm), assez convexe, non sinué sous les bosses latérales qui saillent en arc régulier et occupent la moitié de la longueur des côtés; sillon longitudinal médian se présentant sous forme d'une concavité oblongue située en avant de la fossette prébasale; sillon transversal prébasal bien marqué mais dont les extrémités ne sont pas approfondies en échancrures latérales. Les quatre tubercules discaux présents et acérés; les deux supérieurs situés nettement en avant de la fossette prébasale, les deux inférieurs se trouvant à même hauteur que cette dernière qu'ils encadrent. Base du pronotum d'une longueur de 0,37 mm.

Elytres amples, convexes et très arqués latéralement, moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,70 pour 0,84 mm); trois fossettes basales bien imprimées et profondes; bords distaux formant un léger angle rentrant.

En vue orthogonale, abdomen un peu moins long que large (0,81 pour 0,86 mm), très convexe. Premier tergite moins long que large (0,53 pour 0,86 mm), les côtés très légèrement arqués et convergeant nettement vers la base sans offrir d'étranglement. Carènes externes nulles; carénules latérales présentes; carénules submédianes remplacées

par deux courtes et faibles sailles triangulaires, normalement cachées par le bord apical des élytres, et qui sont séparées par un intervalle équivalant aux deux cinquièmes de la base considérées entre les carénules latérales.

Pattes de longueur et d'épaisseur moyennes, les tibias antérieurs du mâle offrant une large échancrure à leur côté ventral.

Edéage, fig. 4.

Côte d'Ivoire, réserve forestière du Banco (n° 22a), 18.III.1977, 1 seul exemplaire mâle dans l'humus (I. Löbl).

8. — **Atheropterus pilosus** Jeannel, 1949. Holotype au Mus. nat. Hist. Nat., Paris.

Côte d'Ivoire, réserve forestière du Banco (n° 3b), 5.III.1977, 1 mâle et 4 femelles dans l'humus (I. Löbl); ibidem, Agboville (Yapo = n° 25), 21-22.III.1977, 1 femelle dans l'humus (I. Löbl).

Espèce découverte au Banco par Cl. Delamare-Debouteville et R. Paulian.

9. — **Atheropterus laticollis** Jeannel, 1949. Holotype au Mus. nat. Hist. Nat., Paris.

Côte d'Ivoire, Sangouiné (n° 12), 11.III.1977, 1 femelle dans l'humus (I. Löbl).

Cette espèce, dont le mâle reste inconnu, a également été découverte au Banco par Delamare-Debouteville et Paulian.

Genre **Neotrabisus** Jeannel

Neotrabisus Jeannel, 1949, *Revue fr. Ent.* XVI: 115. Espèce type: *anommatis* Jeannel. — Jeannel 1950, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 269. — Jeannel 1951, *Revue fr. Ent.* XVIII: 132. — Jeannel 1953, *Annls Mus. r. Congo belge* 20: 184. — Jeannel 1954, l. c., 33: 110. — Jeannel 1959, l. c., 75: 247-255. — Jeannel 1959, *Bull. I.F.A.N.* XXI: 174. — Jeannel 1959 ,*Inst. Parcs Nat. Congo Belge : Expl. Parc Nat. Garamba*, fasc. 11: 32-33. — Jeannel 1960, *Annls Mus. r. Congo belge* 83: 110-116. — Jeannel 1961, *Inst. Parcs Nat. Congo Belge : Expl. Parc Nat. Albert*, fasc. 12: 32. — Leleup 1976, *Revue Zool. Bot. afr.* 90: 796. — Leleup 1979, *Revue Zool. Bot. afr.*, 93: 445-457 = nouvelle définition du genre.

Si le docteur Löbl n'a pas retrouvé les deux espèces de *Neotrabisus* recueillies par MM. R. Paulian et Cl. Delamare-Debouteville dans la réserve forestière du Banco (*N. anommatis* Jeannel et *N. gibbifrons* Jeannel), il a en revanche recueilli deux mâles de ce genre représentant chacun une espèce inédite. L'une d'elles provient de la réserve forestière du Banco, l'autre d'Agboville. En outre six femelles du genre ont été trouvées au cours de la même expédition. L'identification de celles-ci est aléatoire malgré la présence d'armatures génitales qui permettent de les différencier car les espèces concernées sont voisines et cohabitent: l'unité spécifique des deux sexes reste donc dubitative. Il est toutefois évident que les deux *Neotrabisus* femelles recueillis en 1945 en Côte d'Ivoire, décrits par Jeannel et que j'ai examinés ne figurent pas dans le matériel récolté par Löbl, car ils présentent chacun des caractères qui les différencient nettement: *N. anommatis* se distingue par sa grande taille (4,2 mm); par son étroitesse relative; par le pronotum dont les bosses latérales sont particulièrement saillantes et aplanies alors que la partie antérieure du disque est surélevée en crête bien individualisée. *N. gibbifrons* se sépare des femelles collectées par Löbl par la présence de carénules latérales. Il me faut signaler

ici que les bosses latérales du pronotum de *gibbifrons* sont sensiblement moins longues et plus saillantes que sur le dessin qu'en donne JEANNEL (1949).

1. — **Neotrabisus loebli** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 9).

Femelle inconnue.

Taille: 2,50 mm. Ailé. Brun foncé, les élytres et les pattes brun rougeâtre. Ponctuation de la tête limitée aux bulbes antennaires où elle est relativement fine, assez serrée, et sur le lobe postérieur où elle est fine, espacée, sauf sur les larges troncatures subcirculaires des cornes occipitales où elle est granuleuse et contiguë; celle du pronotum fine et espacée en avant du sillon transversal, plus forte et plus rapprochée en arrière de ce dernier; celle des élytres fine, espacée mais nette, à peine plus prononcée dans les régions humérales; celle de l'abdomen moins appuyée que sur les élytres. Pubescence assez longue, beige doré.

Tête à peine moins longue que large (0,49 pour 0,51 mm). Yeux grands et convexes, plus longs que les tempes (0,13 pour 0,11 mm) qui sont presque rectilignes, fortement convergentes et reliées au bord basal par un angle émoussé. Bord basal échancré, formant un angle rentrant très accusé. Bord antérieur de l'épistome formant un arc saillant à courbure un peu plus accentuée en son milieu. Cornes occipitales nulles, remplacées chacune par une grande aire subcirculaire granuleuse dont la partie antérieure s'infléchit vers l'une des cavités situées de part et d'autre du bouclier frontal. Bouclier frontal large mais peu saillant, dont le bord distal est ogival, fortement pigmenté et dépourvu de crista[1]. Fossette hémicirculaire. Antennes d'épaisseur moyenne, d'une longueur de 0,92 mm, sans particularités. Massette des palpes maxillaires relativement courte et épaisse (longueur 0,23 mm; largeur 0,08 mm), distalement cambrée et incurvée ventralement.

Pronotum moins long que large (0,49 pour 0,59 mm), fortement relevé en crête émoussée en sa partie antérieure au sillon transversal. Bosses latérales très saillantes et nettement aplanies dorsalement. Aucune trace des tubercules discaux.

Elytres sensiblement moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,69 pour 0,88 mm); plus grande largeur approximativement au tiers distal; apex formant un angle rentrant; calus huméral saillant, acutangulaire. Deux fossettes basales par élytre.

Premier tergite abdominal aussi long que l'ensemble des trois suivants observés en vue orthogonale (0,49 mm); bords latéraux convergents fortement vers la base et étranglés à proximité immédiate de celle-ci (longueur du bord basal: 0,60 mm; longueur du bord distal: 0,81 mm). Pas de carénules latérales.

Pattes peu robustes, sans particularités.

Edéage (fig. 9); lobes distaux jaunâtres et bien visibles (le gauche a été malencontreusement brisé.

Côte d'Ivoire, Agboville (= Yapo n° 25), 21-22.III.1977, 1 seul mâle dans l'humus (I. Löbl).

Par la conformation de la tête, c'est de *N. reductus* Jeannel que l'espèce se rapproche le plus, mais elle en diffère par divers critères, en particulier par la conformation du premier tergite abdominal qui est sensiblement plus long, beaucoup plus rétréci vers la base a proximité de laquelle il offre un net étranglement inexistant chez *reductus*. La forme des lobes distaux de l'édéage est différente.

---

[1] En fait, la crista n'existe pas tout au moins sous forme d'une pièce bien individualisée et articulée telle que la représente JEANNEL (*Annl. Mus. r. Congo belge* 33: 111 fig. 96).

2. — **Neotrabisus bairini** n. sp. [1] Holotype: Côte d'Ivoire, Banco (Muséum de Genève) (fig. 7 et 8).

Femelle inconnue.

Taille: 2,3 mm. Ailé. Brun rougeâtre. Ponctuation de la tête nette et assez serrée sur les bulbes antennaires et sur la partie occipitale; celle du pronotum fine et espacée sur la partie antérieure, plus serrée et un peu plus forte sur la partie postérieure; celle des élytres très superficielle et espacée, plus accusée dans la région humérale; celle de l'abdomen comparable à celle des élytres, mais plus nette. Pubescence beige.

Tête un peu moins longue que large (0,47 pour 0,51 mm). Yeux grands et convexes, aussi longs que les tempes (0,14 mm) qui sont presque rectilignes et très fortement convergentes. Bord basal formant un arc rentrant. Bord antérieur de l'épistome saillant en arc à courbure sensiblement plus accusée en son milieu. Cornes occipitales nulles. Partie postérieure du front offrant de part et d'autre un profond et large sillon incurvé qui atteint la tempe. Bouclier frontal médiocre, à peine saillant, très étroit dont l'extrémité est démunie de crista et garnie de deux touffes de fines soies. Fossette médiane bien délimitée en arrière par un arc de cercle, mais dont la partie avant se confond avec l'arrière des quatre fossettes du lobe frontal antérieur qui sont groupées deux par deux en-dessous des bulbes antennaires. Antennes d'épaisseur moyenne, d'une longueur de 0,80 mm et dont l'article 5 est garni d'un pinceau perpendiculaire de soies au côté interne. Massette des palpes maxillaires d'une longueur de 0,23 mm et d'une largeur maximale de 0,07 mm, non cambrée distalement mais incurvée ventralement.

Pronotum à peine moins long que large (0,47 pour 0,49 mm); bosses latérales moins saillantes et moins aplanies que chez *N. loebli*; partie antérieure au sillon transversal bombée, n'offrant pas de crête, mais sur laquelle déborde longuement le sillon longitudinal médian; les tubercules discaux antérieurs subsistent à l'état vestigial.

Elytres notablement plus courts à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,63 pour 0,84 mm); plus grande largeur vers le tiers postérieur; apex formant un angle rentrant. Strie épipleurale faible, encore moins indiquée que chez *N. loebli*. Deux fossettes basales par élytre, mais une ébauche (ou un vestige) d'une troisième fossette est perceptible à l'élytre droit.

Premier tergite abdominal un peu plus court que les trois suivants observés en vue orthogonale et non distendus (0,44 pour 0,47 mm); bords latéraux convergeant moins fort vers la base et moins étranglés à proximité immédiate de celle-ci que chez *N. loebli* (longueur du bord basal: 0,62 mm; longueur du bord distal: 0,74 mm).

Pattes peu robustes, sans particularités.

Edéage (fig. 8) aux lobes distaux bien visibles, jaunâtres, plus longs que ceux de l'édéage de *N. loebli*; lobe gauche plus large que le droit, son bord distal aminci et offrant une faible concavité.

Côte d'Ivoire, réserve forestière du Banco, 3.III.1977, 1 seul mâle dans l'humus (I. Löbl).

Par la présence sur le lobe frontal postérieur de deux larges et profonds sillons incurvés situés chacun de part et d'autre de la fossette médiane et atteignant les tempes, l'espèce rappelle *N. bicornis* Jeannel, *N. gigas* Jeannel, *N. robustus* Jeannel et *N. jeanneli* Leleup, mais la similitude se limite à ce seul caractère. D'autres espèces du genre présentent un pinceau de soies perpendiculaires à l'article 5 des antennes, notamment *N. tuberifrons* Jeannel et *N. tuberculiceps* Leleup.

---

[1] Espèce cordialement dédiée à mon cher ami Henri Bairin (Watermael)

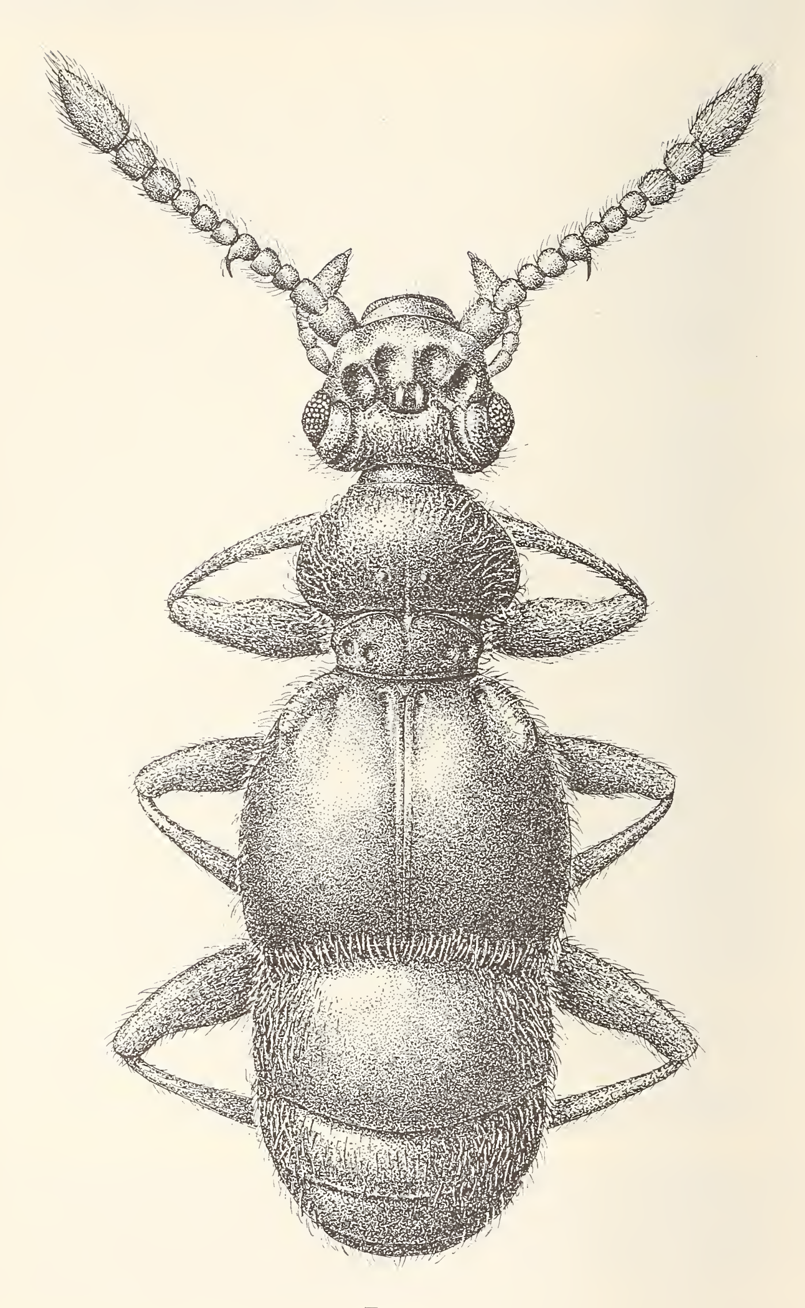


FIG. 7.

Neotrabisus bairini n. sp., mâle.

Genre **Ectotrabisus** Leleup

Ectotrabisus Leleup, 1979, *Revue Zool. afr.* 93: espèce type: *Neotrabisus tuberculatus* Jeannel. — LELEUP 1979, *Revue Zool. afr.* 93: 748-750.

Genre confondu par Jeannel avec *Neotrabisus* dont il diffère par le pronotum offrant une large échancrure longitudinale médiane, par la tête ponctuée fortement et identique dans les deux sexes, ainsi que par un type particulier d'édéages dont le bord distal est droit ou légèrement concave (au lieu d'être bilobé) et présente des macrochètes. *Ectotrabisus* comporte actuellement trois espèces: deux du Zaïre et une de Côte d'Ivoire décrite ci-dessous.

Ectotrabisus occidentalis n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 6).

Femelle inconnue.

Taille: 2,67 mm. Ailé. Brun marron. Ponctuation de la tête forte et presque contiguë; celle du pronotum un peu plus faible et moins serrée, absente dans l'échancrure médiane; celle des élytres plus superficielle et un peu plus distante que celle du pronotum; celle de l'abdomen comparable à celle des élytres mais un peu plus imprimée. Pubescence beige brillant.

Tête un peu moins longue que large y compris les yeux (0,56 pour 0,58 mm), subtriangulaire; partie médiane du lobe postérieur formant une saillie arrondie en avant et dépassant les fossettes ocellaires qui sont réunies par la large dépression arquée imprimant le lobe antérieur. Yeux saillants, plus courts que les tempes (0,12 pour 0,16 mm). Tempes convergentes, modérément et régulièrement arquées. Antennes d'une longueur de 1,10 mm; scape approximativement aussi long que large, son extrémité distale très concave; pédicelle subcylindrique, un peu plus long que large; articles 3, 4 et 5 à peine plus longs et un peu moins épais que le pédicelle, légèrement atténués vers la base; articles 6 et 7 pratiquement identiques, un peu plus courts que les trois précédents, mais encore un peu plus longs que larges; article 8 aussi long que large; articles 9 et 10 nettement dilatés: le 9 aussi long que large, le 10 un peu plus large que le 9, légèrement transverse et de même longueur que ce dernier; article 11 encore plus large que le 10, un peu plus long que l'ensemble des deux précédents (0,25 pour 0,22 mm), son côté interne très peu convexe, son côté externe brusquement atténué vers l'apex au départ de son tiers basal. Massette des palpes maxillaires d'une longueur de 0,28 mm, d'une largeur maximale de 0,07 mm et nettement incurvée vers le bas.

Pronotum un peu plus long que large (0,58 pour 0,53 mm), non sinué sous les bosses latérales, le quart antérieur du disque saillant et nettement tectiforme; côtés de l'échancrure longitudinale médiane arrondis; bosses latérales modérément saillantes mais longues, occupant environ les deux tiers des côtés; fossette prébasale large et profonde; sillon transversal prébasal net mais dont les extrémités sont peu approfondies en échancrures latérales; les quatre tubercules discaux présents sous forme d'épines acérées.

Elytres amples, convexes et très arqués latéralement, sensiblement moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,72 pour 0,87 mm); deux fossettes basales superficielles; bords distaux presque rectilignes et formant un léger angle rentrant. Plus grande largeur vers le tiers apical.

En vue orthogonale, abdomen moins long que large (0,74 pour 0,83 mm), très convexe. Premier tergite d'une longueur de 0,45 mm et d'une largeur de 0,83 mm; côtés rectilignes et convergeant nettement vers la base sans offrir d'étranglement à proximité

de cette dernière; carènes externes nulles; carénules latérales atteignant les deux cinquièmes de la longueur; carénules submédianes remplacées par deux très petites et faibles protubérances cachées par les élytres et séparées par une distance égale au tiers de la longueur considérée entre les carénules latérales.

Pattes peu robustes, relativement longues, tous les tibias légèrement arqués.

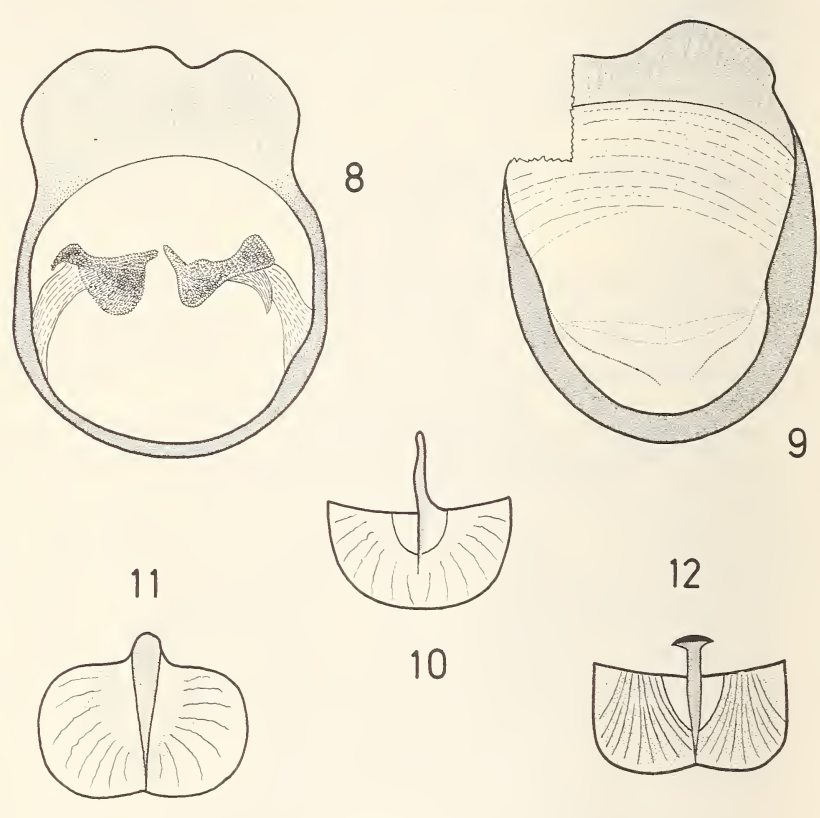


Fig. 8 à 12.

8: Edéage de *Neotrabisus bairini* n. sp.; 9: Edéage de *Neotrabisus loebli* n. sp. 10 à 12: Armatures génitales femelles du genre *Neotrabisus*; 10: espèce originaire du Banco; 11 et 12: espèces originaires de Agboville.

Edéage, fig. 6.

Espèce distincte de *E. tuberculatus* (Jeannel) par une taille et une robustesse moindres; par l'existence de deux fossettes superficielles à la base de chaque élytres au lieu de trois fossettes plus imprimées; par les côtés du premier tergite abdominal non étranglés à proximité de la base; par le plus grand écartement des petites protubérances submédianes de la base du premier tergite; par la conformation de l'édéage. Elle diffère de *E. jeanneli* Leleup par la ponctuation nettement plus forte; par la présence de deux faibles fossettes basales par élytre au lieu de trois particulièrement fortes; par la conformation de l'édéage.

Côté d'Ivoire, Agboville (Yapo), 21-22.III.1977, 2 mâles dans l'humus (I. Löbl). Holotype au Muséum de Genève; paratype au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Genre **Trabisostenus** Jeannel

Trabisostenus Jeannel, 1949, *Annls Mus. r. Congo belge*, 2: 118-119; espèce type: *schoutedeni* Jeannel. — JEANNEL 1951, *Publções cult. Co. Diam. Angola* nº 9: 75-76. — JEANNEL 1953, *Annls Mus. r. Congo belge* 20: 186-188. — JEANNEL 1955, l. c., 36: 72.

Genre bien isolé par la massue antennaire de quatre articles dans les deux sexes et accessoirement par l'épaisseur de la massette des palpes maxillaires. Une demi-douzaine d'espèces en étaient connues du Zaïre, de l'Angola et du Cameroun.

1. — **Trabisostenus besucheti** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 13 à 17).

Taille: 2,20 à 2,30 mm. Ailé. Brun rougeâtre clair. Pubescence générale courte, assez fournie, jaune doré. Ponctuation du dessus du corps relativement faible mais bien visible; sur la tête du mâle elle est confinée aux bulbes antennaires où elle est presque contiguë et au vertex où elle est moins imprimée et plus espacée; sur la tête de la femelle elle est moins localisée et s'étend sur tout le lobe frontal antérieur où elle est moins espacée que sur le vertex; celle du pronotum comparable à celle du vertex; celle des élytres analogue à celle du pronotum, mais devenant plus superficielle vers l'apex; celle de l'abdomen formée de points plus petits mais plus profonds qui forcissent progressivement et modérément vers l'apex.

Tête moins longue que large (0,42 pour 0,50 mm chez l'holotype mâle; 0,40 pour 0,46 mm chez un paratype femelle), dont le vertex est régulièrement convexe dans les deux sexes. Celle du mâle est différenciée, creusée d'un large et profond sillon transversal dont le bord inférieur offre une apophyse médiane, ogivale et pratiquement horizontale; de chaque côté de cette apophyse se situe une saillie en angle droit et également surplombante. La tête de la femelle présente une large et faible dépression arquée qui imprime tout le lobe frontal antérieur et dont les extrémités postérieures atteignent les fossettes ocellaires. Yeux grands et saillants, aussi longs que les tempes chez le mâle (0,14 mm), un peu moins bombés et plus courts que les tempes chez la femelle (0,12 pour 0,14 mm). Tempes fuyantes, modérément et régulièrement arquées dans les deux sexes. Epistome assez étroit et saillant en ogive. Massette des palpes maxillaires robuste (longueur 0,23 mm; largeur 0,10 mm). Antennes d'une longueur de 1,05 mm chez le mâle (fig. 13) dont 0,43 mm pour la massue qui est bien tranchée; scape court; pédicelle subcylindrique et un peu plus long que large; article 3 légèrement tronconique, plus étroit que le 2 et à peine plus long que large; articles 4 à 7 subglobuleux; article 8 nettement plus volumineux que le 7, subcylindrique et un peu plus long que large; article 9 également subcylindrique, un peu plus large et légèrement plus court que le 8; article 10 encore subcylindrique mais transverse, plus large que le 9 et pas plus long que celui-ci; article 11 piriforme, presque aussi long que l'ensemble des 8, 9 et 10, son extrémité apicale tronquée et ses côtés externe et interne offrant de longues et profondes entailles longitudinales.

Pronotum convexe, à peine moins long que large (0,44 pour 0,47 mm chez l'holotype mâle); bosses latérales assez saillantes et longues, occupant plus de la moitié de la longueur des côtés; sillon longitudinal médian court, réunissant les fossettes discale et prébasale qui sont peu éloignées l'une de l'autre; sillon transversal prébasal peu profond, mais visible de part et d'autre de la fossette médiane prébasale; échancrures laté-

rales bien marquées; quatre fossettes basales, les deux internes plus fortes que les externes; les quatre protubérances discales sont vestigiales, subsistant sous forme de minuscules cônes à peine saillants.

Elytres moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,60 pour 0,78 mm chez l'holotype mâle; 0,60 pour 0,77 mm chez un paratype femelle); trois fossettes basales nettes et profondes; calus huméral saillant; plus grande largeur un peu au-delà du milieu; bord apical formant un angle légèrement rentrant.

Abdomen convexe, moins long que large (0,65 pour 0,77 mm). Premier tergite nettement rétréci vers la base mais sans offrir d'étranglement; aucune trace de carènes

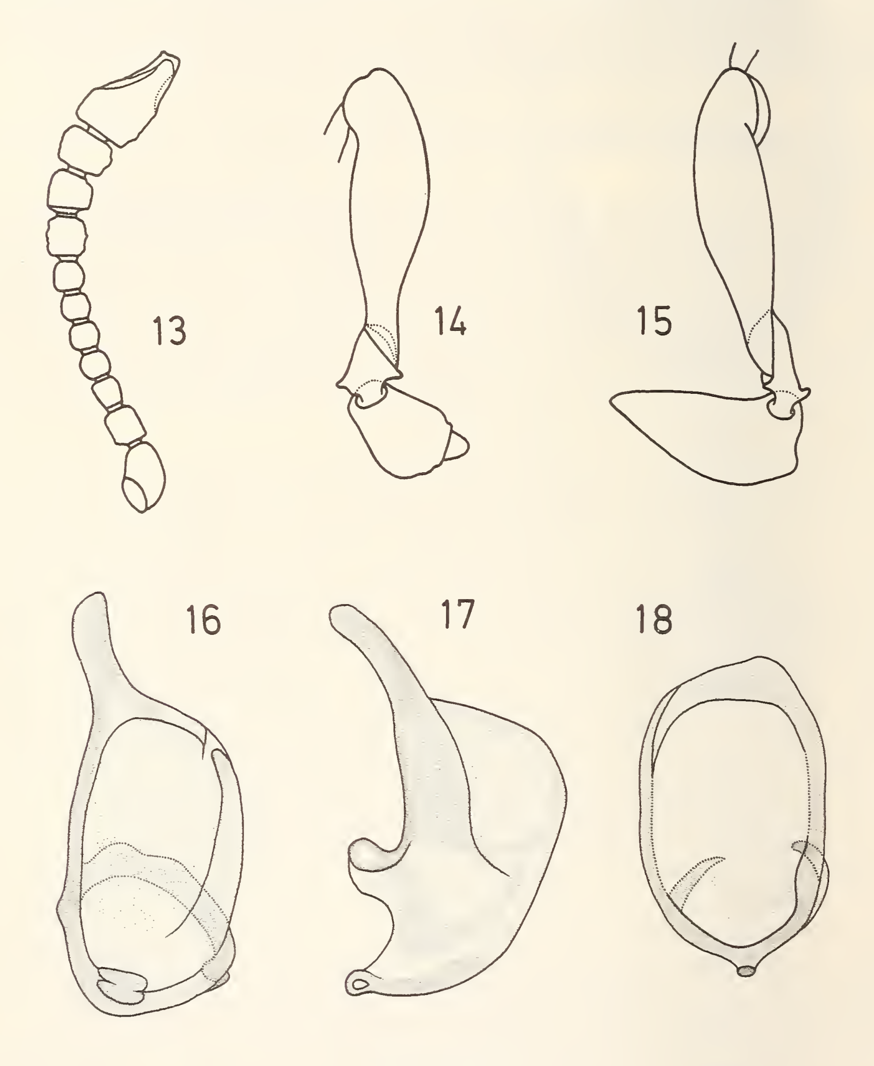


Fig. 13 à 18.

Trabisostenus besucheti n. sp., mâle:
13: antenne gauche; 14: patte médiane; 15: patte postérieure; 16: édéage face dorsale; 17: édéage face latérale gauche; 18: Edéage de *Pachytrabisus loebli* n. sp.

ou de carénules; longueur sensiblement supérieure à celle de l'ensemble des deux tergites suivants (0,37 pour 0,26 mm chez une femelle dont l'abdomen n'est ni contracté ni distendu).

Chez le mâle, trochanters des pattes médianes (fig. 14) acutangulaires et trochanters des pattes postérieures (fig. 15) offrant une petite apophyse arrondie à l'angle proximal interne.

Edéage, fig. 16 et 17.

T. besucheti se sépare de tous les autres composants du genre par l'absence totale de carènes externes, de carénules latérales et submédianes à la base du premier tergite abdominal. Même en faisant abstraction de ce caractère, il ne pourrait être confondu avec aucune des autres espèces. Celle qui s'en rapproche le plus est *P. leleupi* Jeannel qui en diffère par la ponctuation de l'avant-corps beaucoup plus forte et par l'existence dans le sillon transversal de la tête du mâle, d'une petite nodosité pilifère située vis-à-vis de l'apophyse médiane du bord postérieur. *P. pauliani* Jeannel, recueilli au Cameroun, est très différent de toutes les autres espèces par la très grande longueur du premier tergite abdominal. Quant à *P. longicollis* Jeannel dont la massue antennaire ne comporte que trois articles, il appartient à une toute autre lignée comme l'attestent encore l'existence d'un denticule au bord postérieur des bosses latérales du pronotum, les élytres nantis que de deux fossettes basales et la présence de carènes externes en sus des carénules latérales et submédianes au premier tergite abdominal. Sans doute s'agit-il d'un genre inédit.

Côte d'Ivoire, Agboville (Yapo = n° 5), 21-22.III.1977, 4 mâles et 2 femelles dans l'humus (I. Löbl). Holotype mâle, 2 paratypes mâles et 1 paratype femelle au Muséum de Genève; 1 paratype mâle et 1 paratype femelle au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Genre **Pachytrabisus** Jeannel

Pachytrabisus Jeannel, 1949, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 129-132; espèce type: *pubescens* Jeannel. — Jeannel 1951, *Publções Cult. Co. Diam. Angola* n° 9-76. — Jeannel 1953, *Annls Mus. r. Congo belge* 20: 191-198. — Jeannel 1954, l. c., 33: 115-116. — Jeannel 1956, *Inst. R. Parcs Nat. Congo belge, Expl. Parc Nat. Albert*, 12: 32-33. — Jeannel 1959, *Annls Mus. r. Congo belge*, 75: 262-266. — Leleup 1977, *Revue Zool. afr.* 91: 782-785.

Genre reconnaissable au premier coup d'œil par la conformation de ses antennes n'offrant pas de massue distincte et dont les articles 2 à 10 se présentent sous forme de soucoupes empilées. D'autres caractères isolent encore le genre: grande robustesse; pronotum montrant une fossette discale [1], une fossette médiane prébasale, deux fossettes latérales et deux fossettes basales; pattes courtes et très épaisses, dont l'extrémité distale du côté dorsal des tibias est plus ou moins longuement et profondément creusée en gouttière; tarses toujours fortement comprimés latéralement. C'est chez *P. pygmaeus* Jeannel que les tibias sont les plus évidés.

On connaissait 16 espèces de *Pachytrabisus* qui toutes paraissent rares: 14 du Zaïre, 1 du N-E de l'Angola et 1 des monts Uluguru, en Tanzanie. Les deux espèces décrites ci-dessous sont donc les premières signalées d'Afrique occidentale.

---

[1] Cette fossette discale manque toutefois chez *P. pygmaeus* Jeannel et est vestigiale chez *P. sulcicollis* Jeannel.

1. — **Pachytrabisus loebli** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire; Agboville (Muséum de Genève) (fig. 18).

Taille: 2,40 à 2,60 mm. Ailé. Brun rougeâtre assez clair. Pubescence jaunâtre. Ponctuation du dessus du corps fine et espacée, pratiquement identique partout.

Description de l'holotype mâle:

Tête au vertex très convexe, sensiblement moins longue que large y compris les yeux (0,44 pour 0,56 mm). Bord distal du lobe frontal large, saillant en arc régulier au départ du bord antérieur des yeux qui sont modérément saillants et plus longs que les tempes (0,17 pour 0,11 mm); dépression antérieure du lobe frontal montrant une faible et très étroite crête transversale d'une longueur un peu moindre que la distance séparant les profondes fossettes ocellaires. Antennes courtes (0,75 mm), progressivement et fortement élargies vers l'apex, l'article distal aussi large que long et brièvement acuminé. Massette des palpes maxillaires courte et épaisse, conformée comme chez toutes les espèces du genre (cf. Leleup, 1977, Rev. Zool. afr. 91: 784, fig. 8).

Pronotum transverse (longueur 0,49 mm; largeur 0,63 mm), sa plus grande largeur située vers le tiers antérieur; côtés convergents et très faiblement sinués sous les bosses latérales. Protubérances discales totalement absentes. Sillon longitudinal médian court mais profond, reliant la fossette médiane discale à la fossette prébasale; sillon transversal prébasal inexistant. Fossettes latérales très creusées; les deux fossettes basales présentes.

Elytres moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,77 pour 0,91 mm); les trois fossettes basales bien imprimées; bord apical formant un angle rentrant.

Abdomen peu convexe, transverse, plus large que les élytres (longueur 0,70 mm; largeur 0,98 mm); premier tergite plus long que l'ensemble des deux suivants observés en vue orthogonale (0,41 pour 0,30 mm).

Edéage, fig.

Par l'absence de protubérances discales et de sillon transversal prébasal au pronotum, *Pachytrabisus loebli* se rapproche de *P. pygmaeus* Jeannel et de *P. sulcicollis* Jeannel. Mais le premier de ces deux derniers est plus petit (2,0 mm), ne présente pas de fossette discale médiane au pronotum et a les pattes encore plus épaisses; le second est au contraire beaucoup plus grand (3,8 à 4,0 mm) et n'offre qu'une fossette pronotale médiane vestigiale, à peine perceptible.

Côte d'Ivoire, Agboville (Yapo), 21-22.III.1977, 1 mâle et 1 femelle dans l'humus (I. Löbl). Holotype mâle au Muséum de Genève; paratype femelle au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

2. — **Pachytrabisus besucheti** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève).

Mâle inconnu.

Taille: 2,41 mm. Ailé. Brun rougeâtre foncé. Pubescence jaunâtre. Ponctuation du dessus du corps très fine et clairsemée, un peu plus appuyée sur les élytres.

Tête au vertex bombé mais moins convexe que chez *P. loebli*, nettement moins longue que large y compris les yeux (0,42 pour 0,56 mm); côtés convergeant vers l'avant; bord antérieur du lobe frontal large, saillant en arc régulier depuis le niveau de la base de l'insertion des scapes antennaires. Dépression antérieure du lobe frontal creusée de deux larges fossettes séparées par un intervalle égal à leur diamètre. Epistome ogival et étroit, visible de dessus; yeux modérément saillants, un peu plus longs que les tempes (0,16

pour 0,14 mm). Antennes légèrement plus longues (0,84 mm) et moins épaisses que chez *P. loebli*, l'article distal moins large que long (0,16 pour 0,20 mm). Massette des palpes maxillaires encore plus courte et plus épaisse que chez *P. loebli*.

Pronotum un peu moins transverse que chez *P. loebli* (longueur 0,50 mm; largeur 0,58 mm), sa plus grande largeur située vers le tiers antérieur; côtés convergents et à peine sinués sous les bosses latérales. Les quatre protubérances discales vestigiales mais visibles, situées au-dessus de la fossette médiane prébasale et fortement décallées latéralement par rapport à celle-ci. Sillon longitudinal médian court et profond, reliant la fossette discale médiane à la fossette prébasale; sillon transversal prébasal présent. Fossettes latérales et fossettes basales comparables à celles de *P. loebli*.

Elytres nettement moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,67 pour 0,95 mm); les trois fossettes basales bien imprimées; bord apical formant un angle rentrant.

Abdomen plus convexe que celui de *P. loebli*, à peine plus large que les élytres (longueur 0,74 mm; largeur 0,96 mm); premier tergite abdominal un peu plus long que l'ensemble des deux suivants vus en projection orthogonale (0,37 pour 0,30 mm).

Espèce bien reconnaissable par la présence de deux larges fossettes dans la dépression antérieure du front. Ce caractère doit se retrouver chez le mâle.

Côte d'Ivoire, Agboville (Yapo), 21-22.III.1977, 1 seule femelle dans l'humus (I. Löbl).

Genre **Besuchetidia** nov.

Espèce type: *antennalis* n. sp.

Taille moyenne pour la tribu. Ponctuation de l'avant-corps très faible, presque nulle, sauf sur le tiers antérieur du front y compris les bourrelets antennaires; celle de l'arrière-corps plus nette et espacée. Tête moins longue que large y compris les yeux; ces derniers grands et saillants. Bord antérieur du lobe frontal saillant et anguleux, surplombant l'épistome qui est arqué; fossettes ocellaires présentes et situées chacune de part et d'autre d'une gibbosité du vertex. Antennes assez longues, la massue bien individualisée et formée de trois articles étirés; articles 5, 6 et 7 pouvant être différenciés chez le mâle. Palpes maxillaires sans particularités, la massette non allongée et assez épaisse.

Pronotum moins long que large, la base plus large que le bord antérieur; bosses latérales inermes et déportées vers l'avant; côtés sinués avant la base. Disque offrant une grande dépression prolongée en triangle vers l'avant, quatre gibbosités cuspides presque équidistantes, et trois petites fossettes prébasales disposées en triangle dont l'une est située entre les deux gibbosités prébasales et les deux autres plus bas, contre la base.

Elytres moins longs que larges, nantis chacun de deux fossettes basales; strie juxtasuturale entière et nette; strie discale convergeant vers la suture et légèrement écourtée; strie épipleurale présente; calus huméral accusé; bords distaux formant un angle rentrant.

Premier tergite abdominal faiblement étranglé à la base, aussi long que l'ensemble des trois suivants et offrant, de part et d'autre, une carène externe et une longue carénule latérale qui convergent ainsi que deux nettes carénules submédianes très distantes.

Pattes assez robustes; les fémurs médians pouvant être différenciés chez le mâle.

Edéage conformé en cadre comme chez certains Trabisina Jeannel (*Trabisus* Raffray, *Neotrabisus* Jeannel), mais dont les apophyses distales gauches et droite sont dirigées vers l'extérieur.

Par la conformation de l'édéage, *Besuchetidia* devrait donc se situer parmi les Trabisina. Mais les carènes externes du premier tergite abdominal s'y opposent puisque c'est l'existence de celles-ci qui, selon Jeannel, différencient les Batrisina des Trabisina.

Le genre est donc caractérisé par l'addition de trois caractères. 1° conformation du pronotum dont les bosses latérales, inermes, ne sont pas submédianes mais proches du bord antérieur et qui offre une dépression du disque particulièrement large se prolongeant en triangle vers l'avant, entre les deux gibbosités cuspides supérieures. 2° existence de deux carènes et de quatre carénules sur le premier tergite abdominal: de part et d'autre, une carène externe et une longue carénule latérale qui convergent et occupent toute la longueur; deux carénules submédianes très raccourcies et largement espacées.

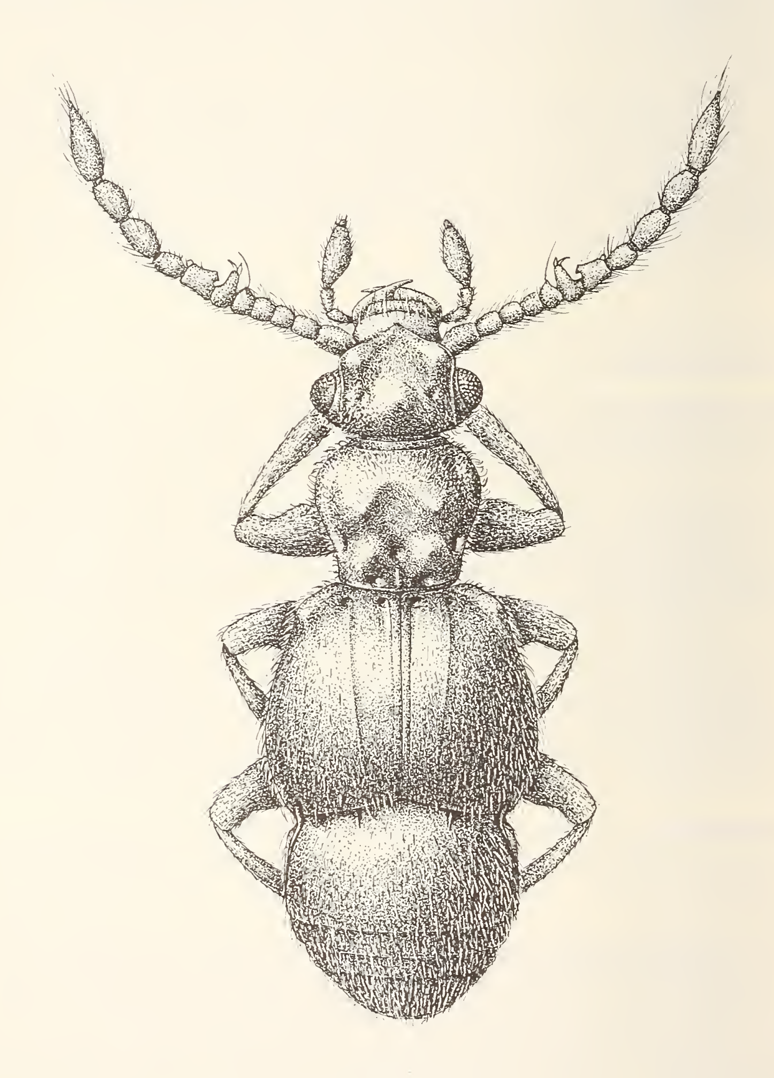


Fig. 19.

Besuchetidia antennalis gen. nov.; n. sp., mâle.

3° édéage en forme de cadre garni de trois apophyses distales, gauches et droite, toutes dirigées latéralement vers l'extérieur.

Au genre *Besuchetidia*, il faut inclure *Leptobatrisus foveatus* Jeannel qui correspond en tous points à la diagnose établie ci-dessus; cette espèce est en revanche fort éloignée de l'ensemble très homogène des autres *Leptobatrisus*. Ceux-ci, y compris le génotype *L. longulus* Jeannel, se caractérisent par une forme beaucoup plus allongée; par l'avant-corps généralement plus densément ponctué que l'arrière-corps; par la conformation du pronotum qui offre: 1° une crête transversale parfois très atténuée mais toujours présente et qui occupe souvent toute la largeur au niveau du quart antérieur; 2° un sillon longitudinal médian plus ou moins long et situé sous la crête transversale; une dépression discale petite ou très petite, ne débordant pas la moitié postérieure et qui n'est qu'un élargissement fort limité ou presque nul de la fossette prébasale; 4° les bosses latérales subanguleuses. Par ailleurs, l'abdomen est beaucoup plus long et moins convexe, et son premier tergite ne comporte jamais de carénules submédianes. En outre, les antennes des mâles ne sont jamais différenciées. Jeannel (1959) a séparé les *Leptobatrisus* en deux sous-genres (*Leptobatrisus* s. str. et *Strongylomus*) en se basant sur la conformation du pronotum et de l'édéage. Le premier de ces critères est illusoire; quant aux édéages, selon cet auteur, ceux des *Strongylomus* se différencieraient de ceux des *Leptobatrisus* s. str. par l'existence de pièces copulatrices en forme de canines fortement chitinisées et débordant du sac interne. Or, parmi les *Leptobatrisus* s. str. décrits par Jeannel se situent deux espèces offrant un édéage dont la moitié distale du sac interne contient de denses touffes de soies et une touffe de très fortes épines aciculaires. A ces trois types d'édéages vient s'en ajouter un quatrième présenté par *Leptobatrisus jeanneli* Leleup (1976) et qui est nanti de longs replis longitudinaux et latéraux. La création de divers sous-genres ayant comme seul critère la conformation de l'édéage n'est pas opportune ou pour le moins prématurée.

Besuchetidia antennalis n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, forêt de Yapo (Muséum de Genève) (fig. 19 à 22).

Femelle inconnue.

Taille: 1,80 mm. Ailé. Brun rougeâtre, les appendices un peu plus clairs. Ponctuation conforme à la description du genre. Pubescence jaune pâle, assez longue et couchée.

Tête sensiblement moins longue que large y compris les yeux (rapport = 0,33 pour 0,44 mm). Yeux grands, saillants, comportant de nombreuses omatidies, et de même longueur que les tempes qui sont transverses et faiblement arquées. Bourrelets antennaires saillants. Bord antérieur du lobe frontal s'avançant en angle vif et surplombant l'épistome qui est large, arqué et bien dégagé, parfaitement visible de dessus. Antennes (fig. 20) de robustesse moyenne et d'une longueur de 1,00 mm; scape épais, plus large que le pédicelle qui est dolioforme et un peu plus long que large; articles 3 et 4 piriformes et moins larges que le 2; article 5 de même longueur que le 4, mais prolongé en pointe à l'angle distal interne; article 6 un peu plus long que le 5, mais dont le côté interne est fortement élargi par une apophyse progressivement amincie dont l'extrémité est conformée en mors; dans la cavité de ce dernier est implantée une épine se dressant perpendiculairement vers le haut; article 7 subrectangulaire, plus long mais moins large que le 6 et dont l'angle distal interne est prolongé par une excroissance longitudinale à extrémité arrondie; article 8 dolioforme, beaucoup moins large que les articles 7 et 9. Massue (articles 9, 10 et 11) bien individualisée et presque aussi longue que l'ensemble des articles 1 à 8; articles 9 et 10 identiques, subovoïdes et sensiblement plus longs (sans le pédoncule) que larges, soit 0,59 pour 0,40 mm; article 11 naviculaire et aussi long que l'ensemble

des 9 et 10. Palpes maxillaires à massette relativement courte, épaisse (longueur = 0,16 mm; largeur = 0,07 mm) et dont le côté externe est nettement plus convexe que le côté interne.

Pronotum moins long que large (0,40 pour 0,43 mm), les bosses latérales saillantes et situées au quart antérieur; largeur de la basse = 0,31 mm.

Elytres convexes, moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,51 pour 0,71 mm); plus grande largeur au tiers distal; calus huméral saillant; bords apicaux formant un angle rentrant.

Carénules submédianes du premier tergite abdominal séparées par une distance égale aux $^{2}/_{5}$ de la largeur totale de la base considérée à l'intérieur des carénules latérales.

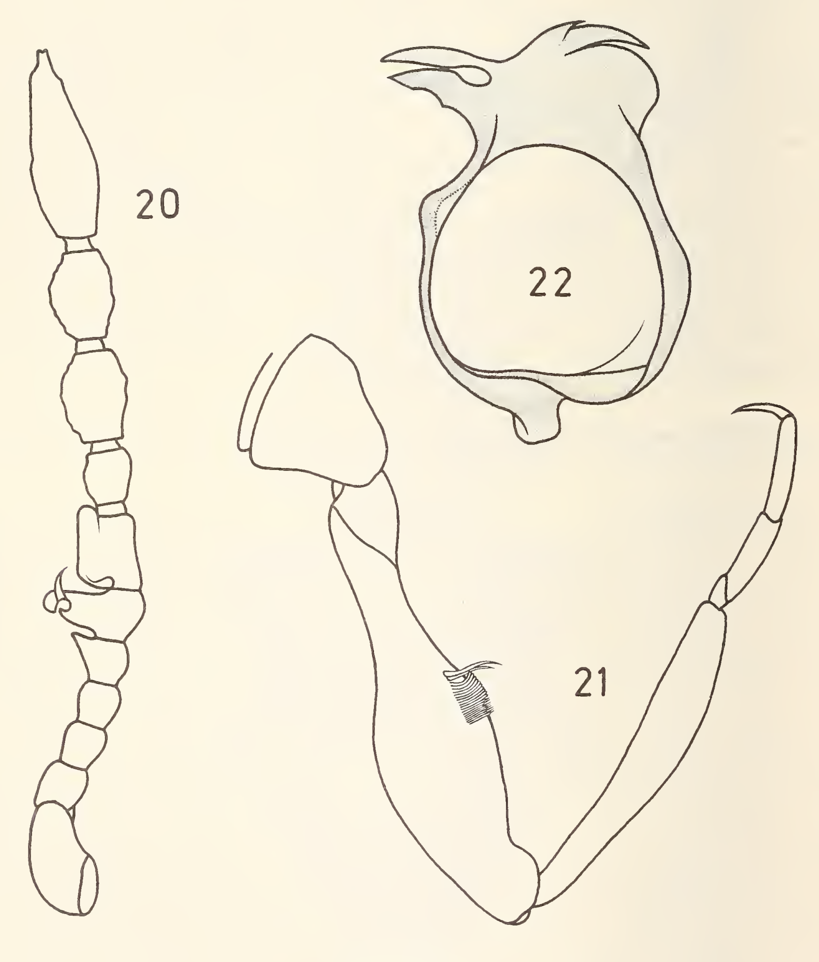


Fig. 20 à 22.

Besuchetidia antennalis, mâle:
20: antenne droite, face latérale interne; 21: patte médiane, face interne;
22: édéage, face dorsale.

Fémurs antérieurs du mâle dilatés au côté ventral; fémurs médians du mâle (fig. 21) garnis d'une dense frange longitudinale de soies située vers le milieu et au-dessus du côté interne; cette frange est précédée de deux épines jumelées.

Edéage (fig. 22) en forme de cadre offrant une apophyse basale et trois apophyses distales acuminées. Parmi ces dernières deux sont simples et fortement inclinées vers la gauche, alors que la troisième est bifide et inclinée à droite.

Côte d'Ivoire, forêt de Yapo (nº 25), 21.III.1977, 1 seul exemplaire mâle dans l'humus (I. Löbl).

Genre **Loebliella** nov.

Espèce type: *ambicoceroides* nov.

Taille petite. Forme déliée. Tête moins longue que large y compris les yeux, ces derniers beaucoup plus courts que les tempes qui sont régulièrement arquées; fossettes ocellaires bien impressionnées; une crête longitudinale médiane prenant naissance au niveau de la base des bulbes antennaires et atteignant le cou. Antennes de longueur moyenne, peu épaisses, la massue comprenant trois articles. Chez le mâle, les articles 7, 8, 9, 10 et 11 sont différenciés, le distal renfermant un système glandulaire très élaboré et comparable à celui offert par les espèces des genres *Ambicocerus* Leleup et *Ambicoceropsis* Leleup (Batrisini Ambicocerina). Massette des palpes maxillaires relativement volumineuse.

Pronotum un peu plus long que large, nettement rétréci sous les bosses latérales qui sont longues, inermes et non séparées du disque par un sillon longitudinal; un sillon longitudinal médian est encadré de deux paires d'épines dont les postérieures sont plus longues et plus acérées; fossettes latérales très petites et visibles de dessus.

Elytres courts, convexes, dépourvus de calus huméral et de strie discale; trois petites fossettes basales dont la médiane est plus proche de la juxtascutellaire que de l'externe; bord apical pratiquement rectiligne.

Abdomen convexe, non rebordé, contracté ventralement, un peu plus large que les élytres; premier tergite grand, aussi long ou plus long que l'ensemble des trois suivants démuni de plis latéraux à la base et ne présentant ni carénules submédianes ni carénules latérales, ni carènes externes.

Edéage comportant une capsule basale largement ouverte et prolongée par deux longues apophyses distales dont l'une est garnie de fortes soies. Une pièce copulatrice saille du sac interne.

Pattes assez longues, les fémurs nettement fusiformes.

Genre très isolé, très éloigné des Ambicocerina malgré l'étonnante similitude du système glandulaire de l'article distal des antennes du mâle. Outre la toute autre conformation du pronotum, le nouveau genre s'écarte des Ambicocerina par la différenciation des articles 7, 8, 9 et 10 des antennes du mâle et par un type d'édéage différent, se singularisant par la présence d'une frange de macrochètes préapicale sur l'une des apophyses distales. L'existence de soies édéagiennes est très exceptionnelle chez les Batrisini de l'Afrique parmi lesquels seuls les genres *Coryphomus* Jeannel et Ectolrabisus Leleup présentaient ce caractère. Mais ces derniers n'ont aucune affinité avec *Loebliella.*

Selon la classification des Batrisini africains proposée par le regretté Jeannel (1959), l'absence de « plis » latéraux à la base du premier tergite abdominal situe *Loebliella* à côté de *Batoxyla* Jeannel parmi les Trabisina. Or, ces deux genres appartiennent manifestement à deux lignées distinctes. Si l'on fait abstraction de ce caractère, le tableau établi par Jeannel place *Loebliella* à côté de *Trabisus* Raffray et *Neotrabisus* Jeannel, ce qui n'est guère plus satisfaisant. L'édéage de ces deux genres est constitué par un

cadre surmonté d'une apophyse; par ailleurs il est achète et ne possède pas de capsule basale. Enfin, *Trabisus* et *Neotrabisus* ne présentent jamais de différenciations importantes chez les antennes du mâle.

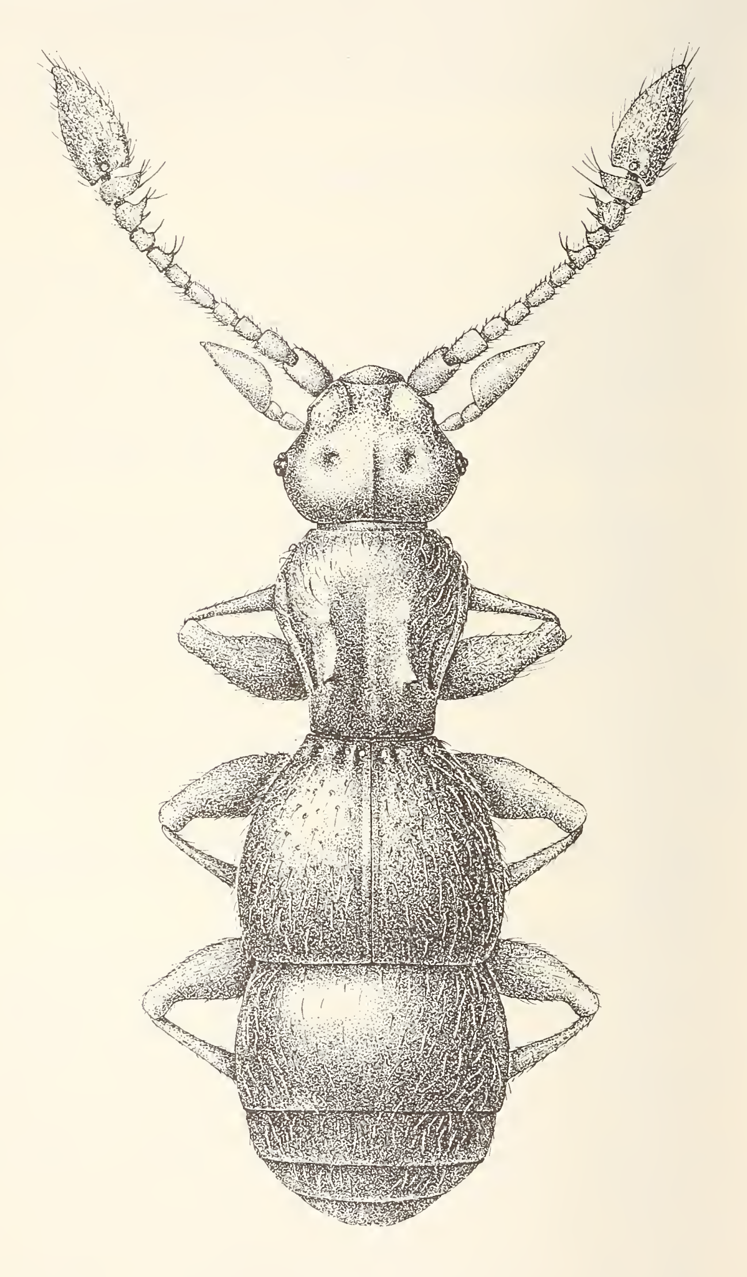


Fig. 23.

Loebliella ambicoceroïdes gen. nov.; n. sp., mâle.

Loebliella ambicoceroides n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Mont Tonkoui (Muséum de Genève) (fig. 23 à 32).

Taille: 1,2 à 1,3 mm. Aptère. Brun rougeâtre brillant, l'avant-corps légèrement plus foncé, les appendices en revanche un peu plus clairs. Ponctuation fine et éparse. Pubescence assez longue, plus ou moins couchée et peu fournie.

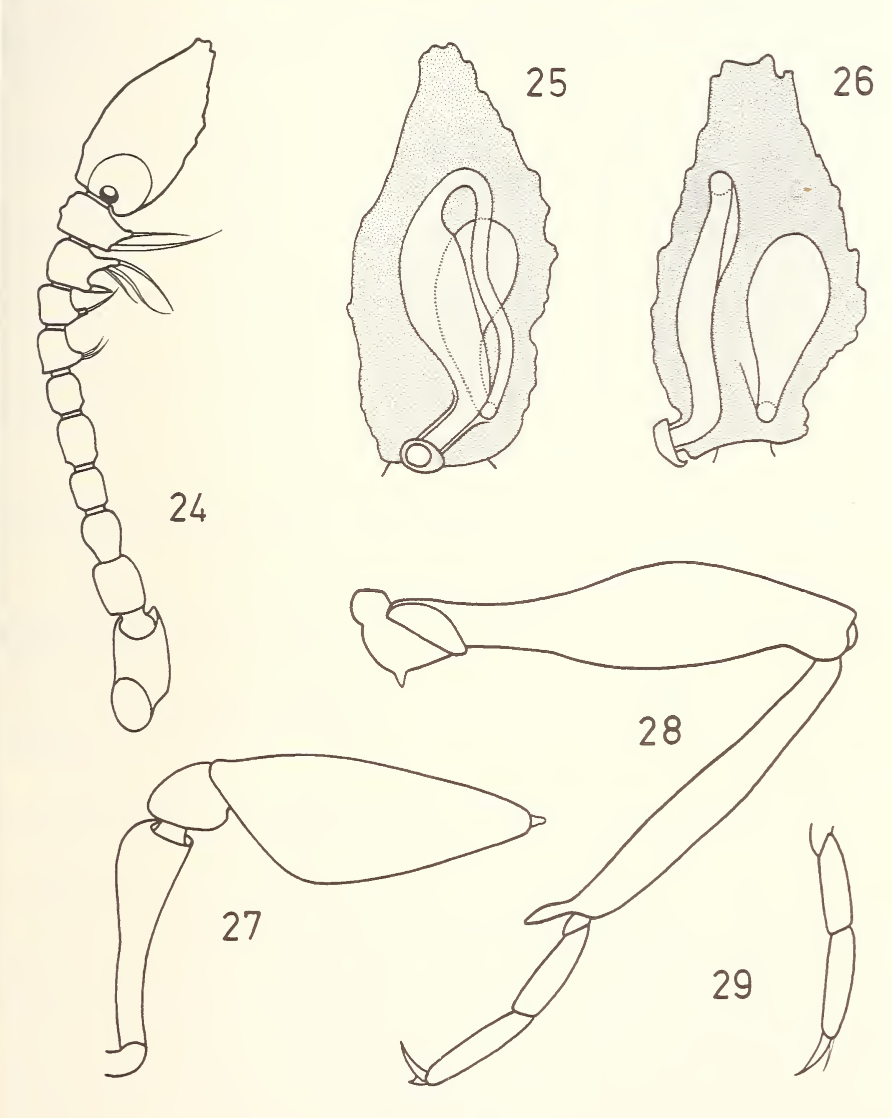


Fig. 24 à 29.

Loebliella ambicoceroïdes gen. nov.; n. sp., mâle:
24: antenne gauche, face latérale interne; 25: article distal de l'antenne droite, côté interne; 26: article distal de l'antenne gauche en vue dorsale; 27: palpe maxillaire droit en vue ventrale; 28: patte médiane droite; 29: tarses des pattes antérieures.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,25 pour 0,30 mm chez l'holotype); lobe antérieur légèrement atténué vers l'avant; épistome régulièrement arqué; bourrelets latéraux peu saillants et à relief irréguliers; fossettes ocellaires bien impressionnées; crête médiane nette. Yeux très petits, ne comportant que six à sept omatidies chez le mâle et cinq à six omatidies chez la femelle. Tempes beaucoup plus longues que les yeux (0,10 pour 0,04 mm) et très régulièrement arquées. Antennes (fig. 24) de taille moyenne, à massue de trois articles; scape plus épais que le pédicelle, ce dernier étant dolioforme et environ 1½ fois plus long que large ainsi que nettement plus large que les articles 3, 4, 5 et 6; article 3 piriforme, sensiblement plus long que le 4 et de même longueur que le 5; article 6 approximativement aussi court que le 4. Chez le mâle et en vue latérale: article 7 montrant une expansion basale subtriangulaire située au côté interne et au-dessus de laquelle se situe une légère concavité; article 8 offrant une apophyse basale conique; toujours au côté interne, article 9 nanti de deux apophyses superposées, l'inférieure est courte et prolongée par une forte épine, la supérieure est plus longue et présente normalement trois longues soies; article 10 étiré en pointe vers le milieu de son côté interne et garni de deux à trois fortes soies; article 11 présentant une dépression basale au milieu du bord inférieur de laquelle saille perpendiculairement l'extrémité ourlée du conduit excréteur du système glandulaire interne (fig. 25 et 26). Ce dernier, remarquablement structuré, est constitué de deux poches oblongues reliées par un long conduit; l'une des poches est probablement sécrétrice tandis que l'autre, proche de l'orifice terminal, semble faire office de réservoir. Chez la femelle, les articles 7 et 8 sont indifférenciés, alors que les 9, 10 et 11 forment la massue qui est bien individualisée et sensiblement plus large qur le funicule: aeticle 9 plus long que le 10 mais un peu moins large que celui-ci; article 11 cylindro-ogival. Palpes maxillaires (fig. 27) à massette relativement volumineuse et dont le bord interne est nettement plus convexe que le bord externe.

Pronotum conforme à la description du genre et dont la longueur et la largeur sont respectivement de 0,31 et 0,30 mm chez l'holotype.

Elytres courts et convexes, moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,35 pour 0,49 mm); plus grande largeur vers le tiers apical; base beaucoup plus étroite que le bord apical (0,21 pour 0,37 mm pour les deux élytres); ni strie discale ni calus huméral mais épaules formant un angle vif; fossettes basales petites mais nettes.

Abdomen convexe, court, moins long que large (0,37 pour 0,44 mm), sa plus grande largeur à mi-longueur du premier tergite qui est au moins aussi long que les trois tergites suivants.

Pattes médianes du mâle offrant une petite apophyse trochantérienne conique et perpendiculaire ainsi qu'une forte épine lancéolée sise à l'angle distal interne du tibia (fig. 28).

Edéage (fig. 30, 31 et 32) comprenant une capsule ovoïde faiblement chitinisée et en partie recouverte dorsalement par une mince lame hyaline arrondie. La capsule est surmontée de deux apophyses distales: l'une est ventrale et relativement étroite alors que l'autre est latérale, située à droite et présente une frange de quatre à six macrochètes prédistaux implantés à la base d'un brusque rétrécissement apical. Une pièce copulatrice allongée déborde du sac interne.

Côte d'Ivoire, Man, mont Tonkoui (n° 9), 9 mars 1977, 12 mâles dont l'holotype et 10 femelles dans l'humus (I. Löbl). — Ibidem, réserve forestière du Banco (16a), 17 mars 1977, 1 femelle dans l'humus (I. Löbl). Holotype et 13 paratypes au Muséum de Genève; 8 paratypes au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Genre **Ambicocerus** Leleup

Ambicocerus Leleup, 1969, *Bull. Annls Soc. r. Ent. Belg.* 105: 314-334; espèce type: *carinaticollis* Leleup. — LELEUP 1973, *Bull. Annls Soc. r. Belge Ent.* 109: 53-64.

Genre comprenant neuf espèces dont huit d'Afrique occidentale (Ghana, Gabon, République du Congo) et une du Zaïre. Les deux espèces trouvées par I. Löbl en Côte d'Ivoire ont été décrite du Ghana.

1. — **Ambicocerus kaszabi** Leleup, 1973. Holotype, Kibi (Ghana) (Muséum Hongrois d'Histoire naturelle).

Côte d'Ivoire, Banco, 14.III.1977, 1 mâle dans l'humus; ibidem, Mont Atewa, 17-20.X.1968, 6 femelles dans l'humus (R. W. Taylor).

2. — **Ambicocerus celisi** Leleup, 1973. Holotype, Ofinso (Ghana) (Musée Hongrois d'Histoire naturelle).

Côte d'Ivoire, forêt d'Yapo (n° 25), 21.III.1977, 5 mâles et 4 femelles dans l'humus (I. Löbl).

Genre **Ambicocerodes** Leleup

Ambicocerodes Leleup, 1969, *Bull. Annls. Soc. r. Ent. Belg.*, 105: 334-337; espèce type: *basilewskyi* Leleup. — LELEUP 1973, *Bull. Annl. Soc. r. Belge Ent.*, 109: 64-68.

Genre qui ne comportait que deux espèces, l'une recueillie au Ghana (*A. plicatipes* Leleup) et l'autre au Zaïre (*A. basilewskyi* Leleup). Deux espèces inédites ont été découvertes par I. Löbl en Côte d'Ivoire.

1. — **Ambicocerodes besucheti** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Banco (Muséum de Genève) (fig. 34 et 35).

Femelle inconnue.

Taille: 1,42 mm. Ailé. Brun foncé. Ponctuation de la tête assez forte et contiguë sur la partie antérieure, moins serrée sur le vertex; celle du pronotum, des élytres et de l'abdomen pratiquement identique, plus fine et plus espacée que celle de la tête. Pubescence grisâtre.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,26 pour 0,33 mm), nettement atténuée vers l'avant au départ du bord antérieur des yeux; tempes très fuyantes et faiblement arquées, plus courtes que les yeux (0,07 pour 0,09 mm) qui sont saillants; épistome relativement allongé et dont le bord antérieur est fortement arqué; bulbes antennaires assez saillants; fossettes ocellaires bien imprimées, situées au niveau du tiers antérieur des yeux; une crête longitudinale médiane partant du cou et s'étendant sur toute la longueur de la gibbosité occipitale est flanquée par deux courtes crêtes situées chacune de part et d'autre en convergeant vers l'avant. Antennes (fig. 34) peu épaisses, d'une longueur de 0,67 mm; scape court, d'une longueur maximale de 0,09 mm et d'une largeur de 0,04 mm; pédicelle nettement dolioforme, plus long que large (0,06 pour 0,045 mm) et plus large que le funicule; article 3 tronconique, de peu plus long que chacun des 4, 5, 6 et 7 qui sont dolioformes et à peine plus longs que larges; article 8 plus

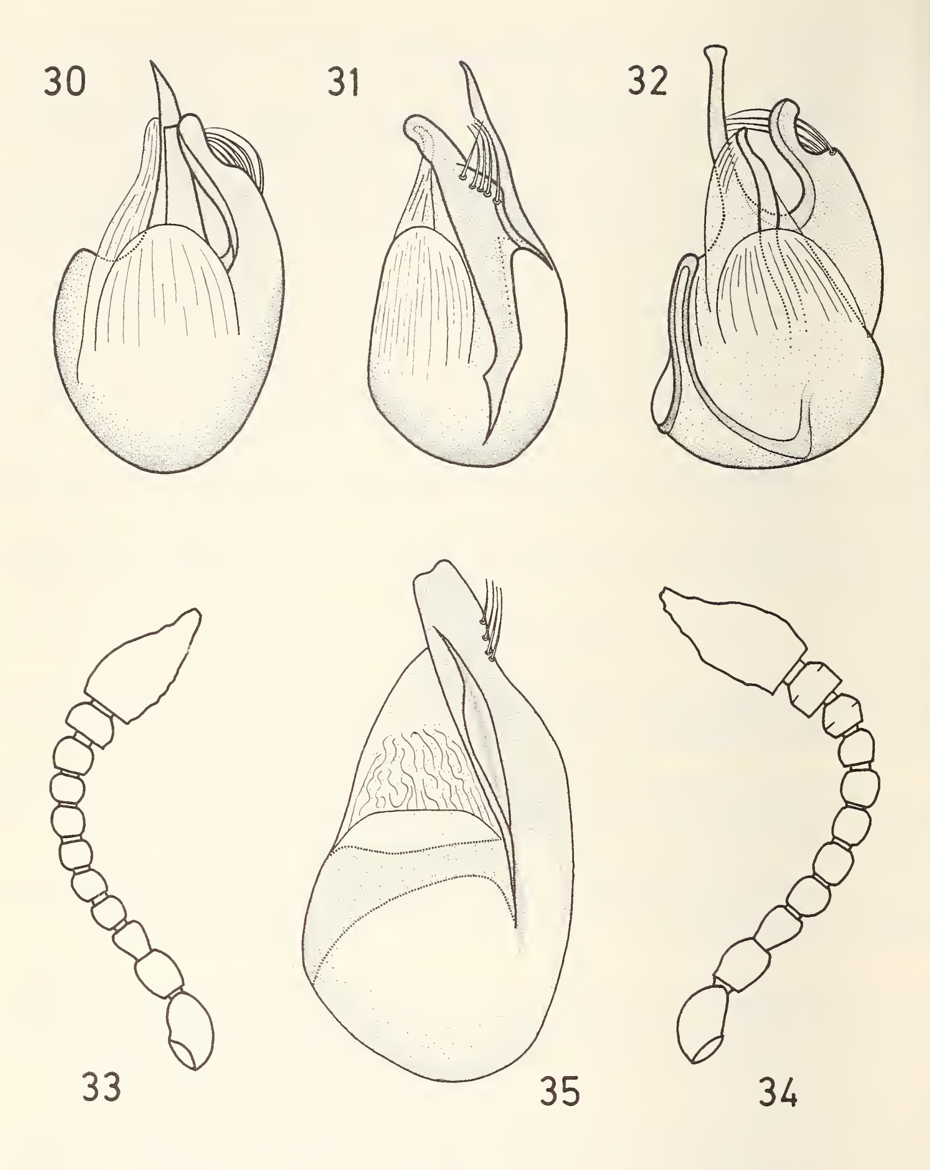


Fig. 30 à 32.

Edéage de *Loebliella ambicoceroïdes*:
30: face dorsale; 31: en vue latéro-dorsale gauche; 32: face dorsale, la pièce copulatrice du sac interne et l'apophyse distale gauche distordues, se présentant de profil.

Fig. 33 à 35.

genre *Ambicocerodes* Leleup:
33: antenne gauche de la femelle de *A. microphthalmus*;
34: antenne droite du mâle de *A. besucheti* n. sp.; 35: édéage de *A. besucheti*.

court que le 7 et pas plus long que large; article 9 modérément dilaté, aussi long que large mais atténué vers le sommet; article 10 sensiblement dilaté, moins long que large (0,047 pour 0,064 mm), s'élargissant de la base jusqu'à moitié de sa hauteur, puis convergeant fortement vers le sommet; article 11 sensiblement plus long que l'ensemble des 10 et 9 (0,11 pour 0,16 mm), conformé en ogive asymétrique, son côté interne modérément arqué, son côté externe convexe sur les deux tiers proximaux puis nettement atténué jusqu'au sommet qui est légèrement tronqué. Palpes maxillaires normaux pour le genre, dont la massette a une longueur de 0,15 mm et une largeur de 0,047 mm.

Pronotum moins long que large (0,30 pour 0,35 mm), les bosses latérales occupant un peu moins de la moitié des côtés et tronquées à leur base; cette dernière est longue de 0,24 mm.

Elytres convexes, d'une longueur de 0,43 mm à la suture et dont la largeur maximale, située vers le milieu, est de 0,52 mm. Epaules fuyantes; calus huméral très oblique et saillant; trois fossettes basales profondes, la juxtascutellaire plus petite que la médiane et que l'externe. Carène discale occupant toute la longueur et convergeant vers l'apex; bords distaux des élytres formant un angle rentrant.

Premier tergite abdominal grand, plus long que l'ensemble des suivants et moins long que large (0,30 pour 0,41 mm); carènes externes tranchantes et s'étendant jusqu'au bord distal; pas de carénules latérales; carénules submédianes non divergentes et séparées par une distance égale au tiers de la largeur totale de la base.

Pattes de robustesse et de longueur moyennes. Les tibias antérieurs du mâle élargis au côté externe et offrant une large entaille longitudinale et dorsale entamant la moitié proximale.

Edéage, fig. 35.

Espèce proche de *A. plicatipes* Leleup, mais différente par la plus grande longueur du premier tergite abdominal, par une autre conformation des tibias antérieurs du mâle et enfin par la configuration de l'édéage dont l'apophyse distale est tronquée et sétifère au lieu d'être longue, acuminée et achète.

Côte d'Ivoire, Banco (nº 22a), 18.III.1977, 1 seul mâle dans l'humus (I. Löbl).

2. — **Ambicocerodes microphthalmus** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Man (Muséum de Genève) (fig. 33).

Mâle inconnu.

Taille: 1,20 mm. Testacé rougeâtre, les appendices plus clairs. Ponctuation identique à celle de *A. besucheti*. Pubescence grisâtre.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,26 pour 0,33 mm), fortement atténuée vers l'avant au départ du bord antérieur des yeux; tempes longues, régulièrement et modérément arquées, moins fuyantes que chez *A. besucheti*, une fois plus longues que les yeux chez la femelle (0,09 pour 0,045 mm); yeux ne comportant que quatre omatidies; bulbes antennaires comparables à ceux de *A. besucheti*; fossettes ocellaires bien imprimées, sises au niveau de la moitié postérieure des yeux; une crête longitudinale médiane part du cou pour s'étendre jusqu'à l'extrémité distale de la gibbosité occipitale et est flanquée de deux courtes crêtes situées chacune de part et d'autre en convergeant vers l'avant. Antennes (fig. 33) plus courtes que chez *A. besucheti*, les articles du funicule pas plus longs que larges (sans pédoncule); articles 9 et 10 aux côtés non anguleux vus de profil.

Pronotum moins long que large (0,29 pour 0,34 mm), les bosses latérales plus longues que chez l'espèce précédente, moins profondément échancrées à la base, leur côté externe moins arqué; longueur de la base: 0,23 mm.

Elytres sensiblement moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,37 pour 0,49 mm); épaules pratiquement nulles, calus huméraux faibles et courts; trois fossettes basales très fortes, la juxtascutellaire aussi grande et profonde que la médiane à laquelle elle est contiguë. Carène discale très longue, atteignant presque le bord apical et convergeant vers l'angle distal interne; ensemble des bords apicaux pratiquement rectiligne.

Abdomen — non contracté — un peu plus long que large (0,50 pour 0,47 mm); premier tergite d'une longueur de 0,28 mm et d'une largeur de 0,47 mm; carènes externes tranchantes et s'étendant jusqu'au bord distal; pas de carénules latérales; carénules submédianes non divergentes et séparées par un intervalle égal à moins du tiers de la largeur totale de la base (0,12 pour 0,41 mm).

Pattes de longueur et de robustesse moyenne.

Espèce se différenciant de *A. besucheti* par les antennes plus courtes et par la conformation du pronotum. Il est a présumer que le mâle offre des yeux sensiblement moins longs que ceux du mâle de ce dernier.

Côte d'Ivoire, Man (Cascade = n° 6a), 8.III.1977, 2 femelles dans l'humus (I. Löbl). Holotype au Muséum de Genève; paratype en préparations microscopiques au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Genre **Syrbatus** Reitter

Syrbatus Reitter (sous-genre de *Batrisus*), 1881, *Verh. naturf. Ver. Brünn* XX: 205. — Reitter 1882, *Dt. ent. Z.* XXVI: 151. Espèce type: *phantasma* Reitter (Brésil). — Raffray 1894, *Revue Ent.* XIII: 231 (sous-genre de *Batrisus*). — Raffray 1908, *Gen. Insect.* 64: 234 (sous-genre de *Arthmius*). — Jeannel 1949, *Mém. Mus. natn. Hist. nat. Paris* XXIX: 128-133. — Jeannel 1949, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 150-154. — Jeannel 1951, *Publções cult. Co. Diam. Angola* 9: 78-82. — Jeannel 1951, l. c., 10: 50-51. — Jeannel 1952, l. c., 11: 212-223. — Jeannel 1952, l. c., 20: 208-228. — Jeannel 1954, l. c., 33: 125-128. — Jeannel 1956, l. c., 43: 41 et 76. — Jeannel 1957, *Publções cult. Co. Diam. Angola* 32: 55-62. — Jeannel 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 318-344. — Jeannel 1960, l. c., 83: 120-126. — Jeannel 1961, *Annls hist.-nat. Mus. natn. hung.* 53: 331. — Jeannel 1961, *Publ. Parcs Nat. C. B., Expl. Parc Nat. Albert*, 12 (2): 34. — Jeannel 1963, *Annls Mus. r. Afr. centr.* 122: 24-25. — Leleup 1973, *Bull. Annls Soc. r. Ent. belg.* 109: 48-51.

Subg. *Syrbatidius* Jeannel, 1952, *Annls Mus. r. Congo belge* 11: 212

Subg. *Syrbatodes* Jeannel, 1959, l. c., 75: 319

Le genre *Syrbatus* est voisin des genres *Syrbatomorphus* Jeannel, *Batrisochaetus* Jeannel, *Hybonotus* Jeannel *Eleodimorus Jeannel* et *Batrisochorus* Jeannel. *Syrbatomorphus* s'en distingue par la conformation de l'édéage qui offre une capsule basale largement ouverte dorsalement et nettement dilatée latéralement de part et d'autre; *Batrisochaetus* en diffère par l'absence de caractères sexuels secondaires mâles sur les antennes et sur les tergites ainsi que par la présence de très longues soies sur l'abdomen; *Eleodimerus* s'en écarte par un type d'édéage comparable à celui de *Syrbatomorphus* en ce qui concerne la capsule basale mais offrant souvent des apophyses distales plus grêles, plus complexes et laciniées; en outre les caractères sexuels secondaires des mâles y sont localisés aux seuls fémurs postérieurs qui sont toujours dilatés et souvent étrangement excavés; *Hybonotus* s'en sépare par la conformation du pronotum qui est nanti chez le mâle d'une grande saillie conique dirigée obliquement vers l'arrière alors que celui de

la femelle montre une légère saillie masquant la fossette basale; enfin, *Batrisochorus* s'en éloigne par l'absence de caractères sexuels secondaires sur les appendices et les tergites ou par leur localisation sur les seuls tergites abdominaux.

Successivement considéré comme sous-genre de *Batrisus* Aubé par Reitter puis d'*Arthmius* Leconte par Raffray, *Syrbatus* a été judicieusement haussé au rang de genre par Jeannel en raison de l'existence de sillons latéraux au pronotum. En revanche, la subdivision de cette entité par le même auteur en trois sous-genres n'est pas rationnelle et c'est ainsi qu'aucun critère n'est proposé pour définir la sous-espèce nominale hormis le fait qu'elle n'existerait qu'en Amérique du Sud. Quant aux sous-genres *Syrbatidius* et *Syrbatodes* qui seraient essentiellement africains, ils ne sont pas séparables par la conformation des édéages comme le suggère Jeannel puisqu'il se trouve quelques espèces dont l'organe copulateur mâle forme la transition entre les deux types signalés. Une parenthèse s'impose ici pour révéler que les femelles des formes africaines offrent une armature génitale bien sclérifiée et relativement volumineuse qui semble varier en fonction des espèces (fig. 43, 44, 45). Mais l'identité spécifique des deux sexes ne pourra qu'exceptionnellement être établie suite au manque de caractères discriminants qui leur seraient communs et à la fréquente cohabitation de plusieurs représentants du genre. Faute d'avoir pu examiner un nombre suffisant de formes sud-américaines, je me bornerai a confirmer ici la suppression du sous-genre *Syrbatodes* Jeannel (Leleup 1973) et le maintien du sous-genre *Syrbatidius* qui renferme donc la totalité des *Syrbatus* africains. Il est cependant évident que le bien-fondé de cette prise de position devra être vérifié par l'étude aussi exhaustive que possible des composants sud-américains du genre.

Le sous-genre *Syrbatidius* comprend une multitude d'espèces afrotropicales à répartition généralement restreinte ou même ponctuelle. Une seule d'entre elles, *S. mashona* Raffray, présente une dispersion vaste mais discontinue en Afrique intertropicale et se retrouve même en Afrique australe où je l'ai recueillie au Transvaal et au Natal. Aux soixante-dix espèces déjà connues et les trois décrites ci-dessous devront s'ajouter une trentaine originaires de divers pays d'Afrique chaude qui m'ont été confiées pour étude ou qui ont été confondues. Au su de la distribution fort limitée de l'immense majorité des composants du sous-genre, il est hors de doute que leur nombre effectif doit dépasser les deux cents. Malgré cette grande richesse qualitative, la détermination des mâles se fait aisément et sans avoir nécessairement recours à l'examen de l'édéage, grâce à l'immuabilité spécifique de leurs caractères sexuels secondaires extraordinairement tranchés et souvent très spectaculaires. Seul l'un d'entre eux est apparemment commun à toutes les espèces: il s'agit de la nette concavité de toute l'étendue du sternite abdominal apical. Les autres ornent soit le dessus de la tête, soit l'épistome, soit les appendices et, plus rarement, les sternites abdominaux préapicaux. Fréquemment, la face dorsale de la tête et l'un ou plusieurs des appendices sont conjointement modifiés. Dans la majorité des espèces, la tête, plus ou moins dilatée, présente de profondes et curieuses excavations généralement compartimentées, souvent garnies de franges ou de touffes de soies et pouvant s'accompagner d'apophyses de conformations très diverses qui peuvent atteindre un développement considérable (*Syrbatidius apis* Jeannel). Les antennes ont assez souvent un ou deux articles fortement dilatés: article 4 (par exemple chez *S. epistomalis* Jeannel); article 5 (par exemple *S. quadridens* Jeannel); articles 4 et 5 (par exemple chez *S. antennatus* Jeannel et *S. laevifrons* Jeannel); articles 5 et 6 (par exemple *S. bigraniger* Jeannel). Chez d'autres espèces les antennes du mâle ont un plus grand nombre d'articles différenciés: les 5, 6 et 7 sont épaissis chez *S. nodicornis* Jeannel; chez *S. laticornis* Jeannel, les 5, 6 et 7 croissent progressivement d'épaisseur alors que les 8, 9, 10 et 11 sont sensiblement plus volumineux. Enfin, chez *S. serraticornis* Jeannel, les articles 4 à 10 sont étirés en pointe à leur côté externe. La massette des palpes maxillaires peut être hypertrophiée

et creusée d'une large fossette dorsale circulaire comme chez *Syrbatidius rhinolophus* Leleup ou encore, mais dans une moindre mesure, chez *S. foveipalpus* Jeannel.

Un caractère qui a échappé à Jeannel est que l'une ou l'autre mandibule du mâle peut être armée d'une dent à son bord externe. Une telle dent est notamment implantée sur la mandibule gauche chez *S. collarti* Jeannel, *S. antennalis* Jeannel et *S. globuliger* Jeannel, alors qu'elle se situe sur la mandibule droite chez d'autres espèces telle que *S. galericatus* Jeannel. A ce jour on ne connaît qu'une seule espèce présentant des épines sur les sternites abdominaux préapicaux: il s'agit de *S. spiniventris* Jeannel qui offre une paire d'épines sur chacun des sternites 3 et 4. Toujours en ce qui concerne les mâles, d'assez nombreuses espèces ont les tibias médians ou postérieurs plus ou moins modifiés (*S. pileatus* Jeannel, *S. unicornis* Jeannel par exemple ainsi que d'une manière moins accusée chez *S. loebli* n. sp.) ou présentant une épine distale ou prédistale au moins aux tibias antérieurs ou médians et parfois à tous les tibias (*S. armipes* Jeannel). Des épines trochantériennes sont très fréquentes.

Les fossettes basales des élytres, toujours de nombre identique dans les deux sexes, sont une, deux ou trois et parfois absentes comme chez *S. rhinolophus* Leleup.

La multiple disparité des caractères sexuels secondaires des mâles inclinerait à penser qu'il est possible de scinder *Syrbatidius* en plusieurs sous-genres. En réalité, il n'en est rien car les conjonctions des divers caractères sont désordonnées et aux multiples combinaisons possibles ne correspondent pas de types bien cernés d'édéages. Si la majorité des espèces qui ont des antennes différenciées n'ont pas le dessus de la tête excavé ou sculpté, il en existe cependant qui présentent conjointement les deux phénomènes. C'est ainsi que *S. antennalis* Jeannel a les articles 4 et 5 des antennes fortement dilatés et le dessus de la tête remarquablement sculpté.

Le sous-genre est éclectique, représenté aussi bien en savane que dans les divers types de forêts et ce, depuis le niveau de la mer jusqu'à 3.300 m (*S. alticola* Jeannel vivant sur le sommet du mont Kahuzi au Kivu).

1. — **Syrbatus (Syrbatidius) niger** Jeannel, 1949, *Revue fr. Ent.* XVI: 119-120. Holotype: Côte d'Ivoire, Banco (Mus. nat. Hist. Nat., Paris) (fig. 39 et 44).

Réserve forestière du Banco (n° 1), 3.III.1977, 1 mâle et 2 femelles; ibidem (n° 16a), 14.III.1977, 1 femelle; ibidem (n° 23b), 19.III.1977, 1 mâle mont Tonkoui (n° 8), 9.III. 1977, 1 femelle; tous recueillis par I. Löbl.

Les caractères sexuels secondaires du mâle se limitent à une dent au bord externe de la mandibule droite et à une dépression du front vaguement rectangulaire, aux bords antérieur et latéraux arrondis, sans limite postérieure nette et au fond irrégulier.

2. — **Syrbatus (Syrbatidius) biscopuliceps** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Sassandra (Muséum de Genève) (fig. 37, 38 et 43).

Taille: 2,00 à 2,40 mm. Ailé. Brun rougeâtre, la tête et le pronotum plus foncés que l'arrière-corps, les appendices légèrement plus clairs que ce dernier. Ponctuation du dessus du corps très fine et fort espacée, à peine perceptible; quelques points plus imprimés se situent sur les bulbes antennaires. Pubescence dorée.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,37 pour 0,49 mm chez l'holotype mâle; 0,35 pour 0,45 mm chez un paratype femelle). Celle du mâle (fig. 37) fortement modifiée, creusée de trois profondes cavités. La médiane, très grande, subrectangulaire, à fond irrégulier, offre des côtés latéraux cintrés en leur milieu et présente des lobes

rétrogrades à l'emplacement des angles antérieurs; les angles postérieurs sont largement arrondis et le bord basal, non conformé en arête vive, est onduleux; du centre de cette fosse principale se dresse une apophyse petite et grêle dont le sommet est recourbé vers l'arrière; de part et d'autre de cette petite corne se situe une apophyse baculiforme plus longue, inclinée vers l'avant, surmontée d'un dense pinceau de longues soies dorées et qui rappelle un balai. Deux profondes fosses latérales irrégulièrement ovales sont creusées chacune de part et d'autre entre la cavité médiane et l'œil. Mandibule droite du mâle armée d'une dent à son bord externe. Dans les deux sexes, yeux de taille moyenne, assez saillants et légèrement plus courts que les tempes (0,12 pour 0,14 mm chez le mâle;



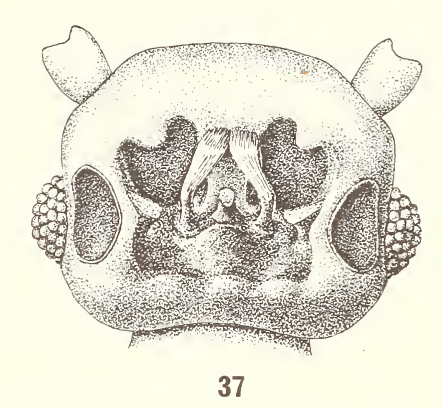


FIG. 36–37.

36: Tête du mâle de *Syrbatus loebli* n. sp.; 37: Tête du mâle de *S. biscopuliceps* n. sp.

0,09 pour 1,12 mm chez la femelle). Tête de la femelle montrant une longue dépression transversale entre les bulbes antennaires et offrant deux grandes fossettes ocellaires encadrant une fossette plus petite.

Pronotum sans particularités, plus long que large dans les deux sexes (0,44 mm).

Elytres moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,63 pour 0,74 mm chez l'holotype mâle; 0,53 pour 0,75 mm chez un paratype femelle. Plus grande largeur vers le quart apical; trois fossettes basales, la juxtascutellaire plus petite et décalée vers le bas.

Abdomen de conformation banale; extrémité du pygidium de la femelle anguleux mais non acuminée.

Pattes: ne disposant que d'un seul mâle, les pattes de celui-ci n'ont pas pu être observées en préparation microscopique et seule la présence d'une épine prédistale au côté interne des tibias intermédiaires est évidente chez ce sexe.

Organes copulateurs:

Edéage (fig. 38) très particulier, bien distinct de ceux de toutes les autres espèces du sous-genre.

Armature génitale femelle (fig. 43).

Côte d'Ivoire, Sassandra (n° 21), 16 mars 1977, 1 mâle (l'holotype) et 5 femelles dans l'humus (I. Löbl). Holotype et 3 paratypes au Muséum de Genève; 2 paratypes au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

3. — **Syrbatus (Syrbatidius) loebli** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Déné (Muséum de Genève) (fig. 36, 40, 45 et 46).

Taille: 1,85 à 2,00 mm. Ailé. Brun rougeâtre foncé, les appendices un peu plus clairs. Ponctuation du dessus du corps très fine et éparse, sauf sur les bulbes antennaires des femelles où se situent trois à quatre points nettement plus grands et plus profonds. Pubescence jaunâtre, un peu plus longue et plus fournie que chez *S. biscopuliceps*.

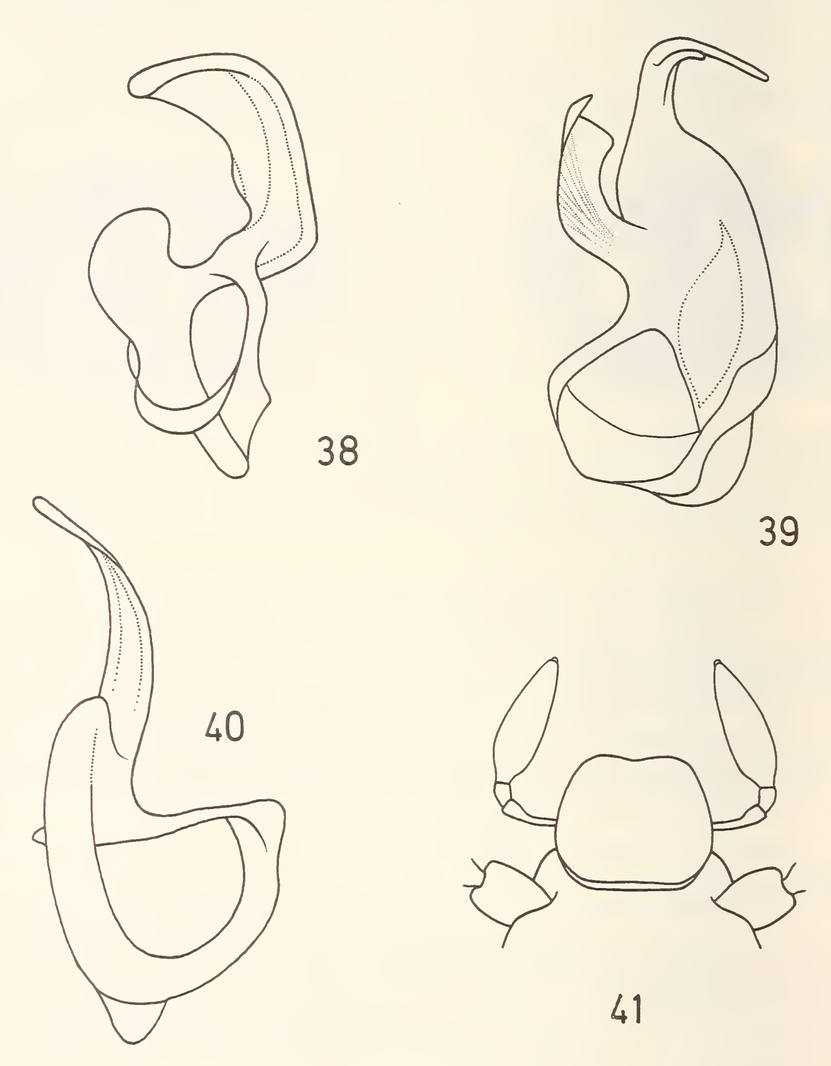


Fig. 38 à 41.

Edéages du genre *Syrbatus* Reitter:
38: *S. biscopuliceps* n. sp.; 39: *S. niger* Jeannel; 40: *S. loebli* n. sp.
41: Partie antérieure de la tête de la femelle de *Procheilophorus amplilabris* gen. nov.; n. sp.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,40 pour 0,47 mm chez l'holotype mâle; 0,36 pour 0,42 mm chez un paratype femelle). Celle du mâle (fig. 36), très modifiée, est creusée comme chez *S. biscopuliceps*, de trois profondes cavités. La médiane, très grande, à fond irrégulier, est plus fortement étranglée latéralement par deux lobes squamifères situés chacun de part et d'autre; son bord antérieur présente trois grands lobes rétrogrades dont le médian est plus large et se prolonge par une expansion linguiforme horizontale rebordée et surbaissée; le bord postérieur, non conformé en arête vive, n'est pas onduleux mais arqué. Deux fosses latérales se trouvent chacune de part et d'autre entre la cavité médiane et l'œil; moins profondes que chez *S. biscopuliceps*, elles sont aussi moins nettement délimitées vers l'arrière que chez cette espèce. Mandibule droite du mâle armée d'une dent à son bord externe. Les fossettes ocellaires subsistent mais sont déportées vers l'arrière. Yeux de taille moyenne, assez saillants et un peu plus courts que les tempes (0,10 pour 0,12 mm chez le mâle; 0,09 pour 0,12 mm chez la femelle). Tête de la femelle offrant, entre les bulbes antennaires, une dépression transversale plus rectiligne, plus longue et mieux imprimée que chez *S. biscopuliceps*.

Pronotum sans particularités, aussi long que large (0,42 mm pour le mâle; 0,40 mm pour la femelle) et un peu moins large que la tête (y compris les yeux) dans les deux sexes.

Elytres moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,60 pour 0,80 mm chez le mâle; 0,56 pour 0,67 mm chez la femelle. Plus grande largeur vers le cinquième apical. Trois fossettes basales, la juxtascutellaire un peu déportée vers le bas.

Abdomen de conformation banale. Extrémité du pygidium de la femelle arrondie; extrémité distale du sternite apical du mâle armée d'un denticule; extrémité distale du sternite apical de la femelle offrant un petit trou circulaire relié à l'extérieur par une étroite et courte brèche (fig. 46).

Pattes: tous les trochanters inermes dans les deux sexes; tibias antérieurs du mâle offrant une concavité prédistale au côté interne; tibias médians du mâle armés d'une épine préapicale au bord externe.

Organes copulateurs très différents de ceux de *S. biscopuliceps*. Edéage (fig. 40) dont le côté gauche du cadre est prolongé par une longue apophyse distale incurvée vers l'extérieur, progressivement atténuée vers l'apex et tordue à l'extrémité; à la base de cette apophyse se situe un large lobe. A la droite de ces expansions le bord supérieur du cadre est aplati et perpendiculaire à l'axe longitudinal de l'organe. Armature génitale femelle fig. 45.

Côte d'Ivoire, Déné (n° 10), 3 mars 1977, 3 mâles dont l'holotype et 4 femelles dans l'humus (I. Löbl). Holotype, 1 paratype mâle et 2 paratypes femelles au Muséum de Genève; 1 paratype mâle et 2 paratypes femelles au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Genre **Procheilophorus** nov.

Espèce type: *amplilabris* nov.

Taille moyenne, de l'ordre de 2,5 mm. Aspect d'un *Syrbatus* dont les bosses latérales du pronotum ne seraient pas séparées du disque par un sillon. Mais il se distingue surtout de tous les autres Pselaphides de l'Afrique par la conformation aberrante du labre. Ce second caractère, qui ne relève absolument pas de la tératologie, est d'une telle importance qu'elle autorise la description du genre au vu d'une seule femelle d'ailleurs en parfait état.

Chez les Psélaphides en général et les *Syrbatus* en particulier, le front est prolongé en avant des bulbes antennaires par le lobe frontal, plus ou moins étendu, auquel fait suite l'épistome sur lequel est implanté le labre. Front, lobe frontal et épistome sont

invariablement soudés alors que le labre, peu pigmenté, généralement peu sclérifié, est le plus souvent libre et articulé. Dans les rares cas où il est soudé, il présente toujours un net sillon transversal et basal qui dénote que son union avec l'épistome est d'origine récente. Parmi les *Syrbatus* du sous-genre *Syrbatidius*, c'est dans les cas de soudure épistome-labre que ce dernier peut présenter une petite corne comme chez *S. rhinolophus* Leleup, *S. dispar* Jeannel et *S. vermiculifer* Jeannel. Chez les deux dernières de ces espèces, Jeannel a considéré cette corne du labre comme étant épistomiale. Abstraction faite de

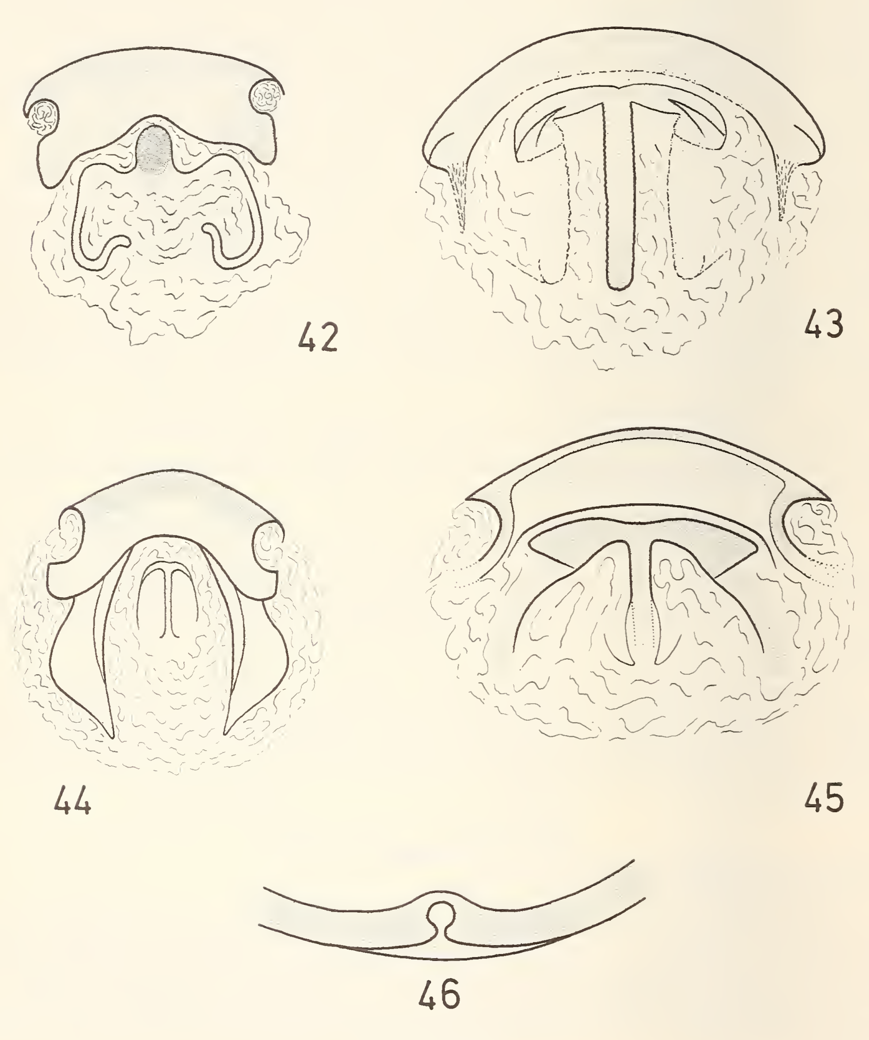


Fig. 42 à 46.

42: Armature génitale femelle de *Procheilophorus amplilabris*.
43 à 45: Armatures génitales femelles du genre *Syrbatus* Reitter:
43: *S. biscopuliceps* n. sp.; 44: *S. niger* Jeannel; 45: *S. loebli* n. sp.
46: Extrémité distale du sternite apical de la femelle de *S. loebli*.

Procheilophorus, le labre est toujours plus étroit que l'épistome et ne recouvre que partiellement les mandibules [1]. L'ensemble lobe frontal-épistome peut se situer dans le prolongement du front (type prognathe) ou être plus ou moins déclive, voire brusquement infléchi à quelque 90° vers le bas (type orthognathe), comme chez les Batrisini du genre paucispécifique *Leleupia* Jeannel. Enfin, chez certains Psélaphides, le lobe frontal est fortement étiré vers l'avant, débordant ainsi l'épistome et le labre qui ne sont plus visibles de dessus (*Syrbatidius oxycephalus* Jeannel et *S. epistomalis* Jeannel).

Chez *Procheilophorus* le lobe frontal est réduit à un faible segment de cercle et l'épistome n'existe pas, la tête étant comme transversalement coupée en avant des bulbes antennaires. En leurs lieu et place se situe le labre, énorme, très sclérifié, fortement et densément ponctué, aussi pigmenté que le front qu'il prolonge en s'inclinant modérément vers l'apex.

Enfin, la femelle du genre unispécifique *Procheilophorus* possède une armature génitale sclérifiée au même titre que celles des *Syrbatus*, tout au moins dans ceux s'insérant dans le sous-genre *Syrbatidius* (fig. 42).

1. — **Procheilophorus amplilabris** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Déné (Muséum de Genève) (fig. 41, 42 et 47).

Mâle inconnu.

Taille: 2,5 mm. Ailé. Brun rougeâtre foncé, sauf la tête et le pronotum qui sont brun de poix. Ponctuation de la partie antérieure de la tête forte et notamment très accusée sur le labre; celle du front et du pronotum très fine, fort espacée, à peine perceptible; celle des élytres espacée mais mieux marquée; celle de l'abdomen comparativement bien imprimée et plus rapprochée. Pubescence jaunâtre, couchée.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,53 pour 0,58 mm). Epistome inexistant; lobe frontal réduit à un faible segment de cercle; labre (fig. 41) ample, hypertrophié, exceptionnellement sclérifié et fortement ponctué, aussi fortement pigmenté que le front, de forme vaguement trapézoïdale, le bord antérieur bilobé et plus étroit que le bord postérieur, angles basaux largement arrondis. Mandibules inermes et totalement recouvertes par le labre. Bulbes antennaires larges mais peu saillants. Fossettes ocellaires grandes et bien creusées. Bord occipital du front offrant une dépression médiane triangulaire dont le sommet dépasse de peu le bord antérieur des fossettes ocellaires. Yeux assez saillants, sensiblement plus courts que les tempes (0,09 pour 0,15 mm), ces dernières fuyantes, régulièrement et modérément arquées. Antennes assez robustes, de longueur moyenne et sans particularités marquantes. Palpes maxillaires normaux.

Pronotum plus long que large (0,58 pour 0,53 mm), convexe, offrant comme chez le genre *Syrbatus*, un sillon transversal prébasal arqué; bosses latérales longues et peu saillantes, non séparées du disque par un sillon.

Elytres moins longs que larges considérés dans leur ensemble (0,77 pour 0,84 mm); plus grande largeur vers le cinquième apical. Strie juxtasuturale très marquée; pas de strie discale; pas de fossettes basales. Epaules pratiquement nulles; pas de calus huméral.

Pattes assez longues, de conformation banale.

Premier tergite abdominal sans carénules submédianes et plus long que l'ensemble des deux suivants considérés dans leur ensemble (0,30 pour 0,19 mm).

Armature génitale femelle (fig. 42).

Côte d'Ivoire, Déné (n° 10), 3 mars 1977, 1 femelle intacte dans l'humus (I. Löbl).

---

[1] Les Clavigerinae et autres Psélaphides myrmécobies à pièces buccales réduites ou atrophiées, tel *Janusculus leleupi* Cerruti, ne sont pas pris en considération.

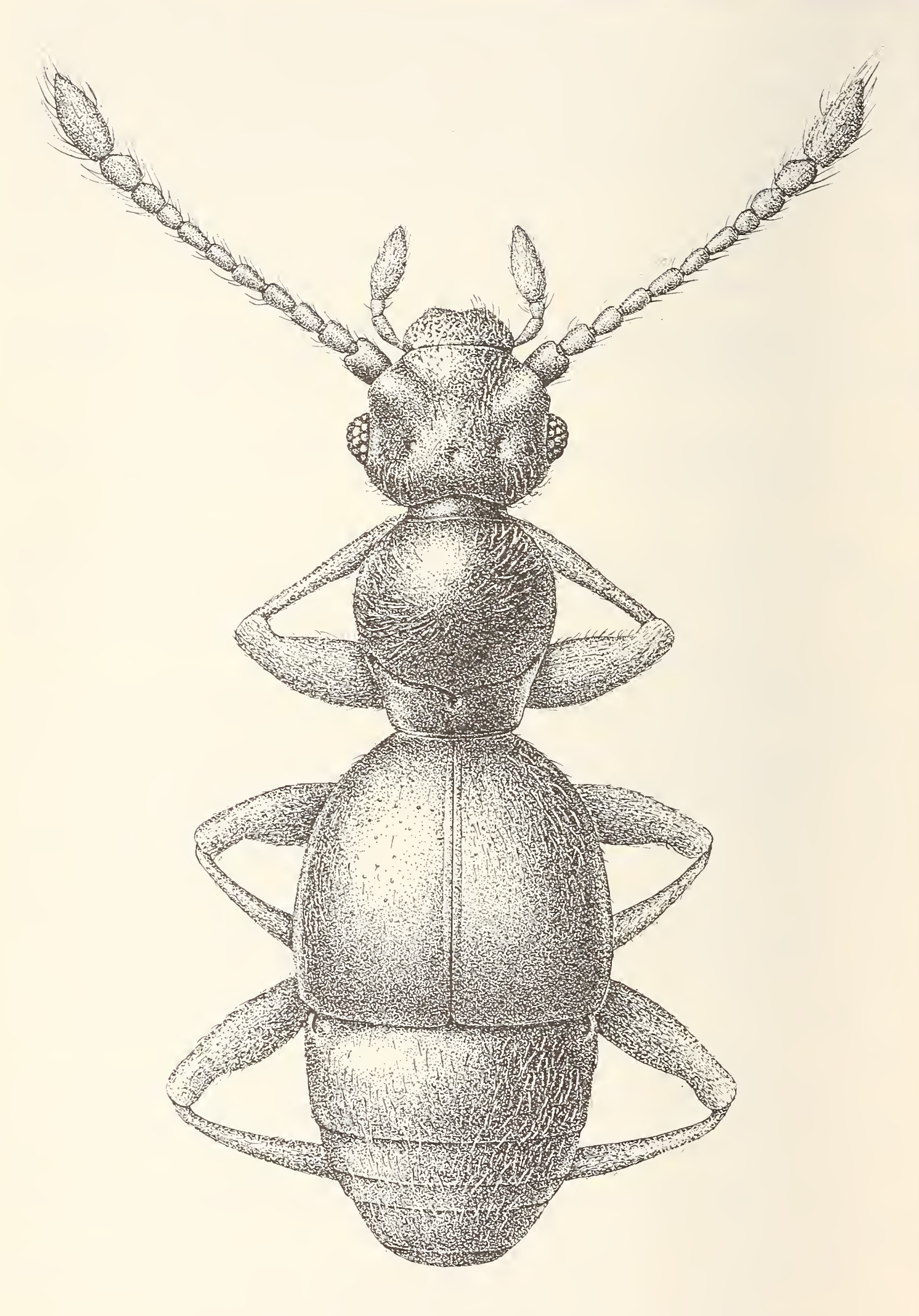


Fig. 47.

Procheilophorus amplilabris gen. nov.; n. sp.

Il est souhaitable que des recherches ultérieures puissent faire connaître le mâle de ce Psélaphide aberrant.

Genre **Eleodimerus** Jeannel

Eleodimerus Jeannel (sous-genre de *Batrisochorus*), 1949, *Mém. Mus. natn. Hist. nat. Paris* XXIX: 147. Espèce type: *deformis* (Reitter) (= genre *Batrisocenus*). — JEANNEL 1949, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 134 et 157. — JEANNEL 1951, l. c., 10: 52-54. — JEANNEL 1951, *Publções cult. Co. Diam. Angola* 9: 84-86. — JEANNEL 1952, *Annls Mus. r. Congo belge* 11: 224. — JEANNEL, l. c., 20: 230. — JEANNEL 1954, Misc. Zool. H. Schouteden in *Annls Mus. r. Congo belge*, série in 4°, Zool., 1: 402. — JEANNEL 1954, *Annls Mus. r. Congo belge* 33: 43-46; 64; 130-135. — JEANNEL 1956, l. c., 43: 44-47; 80-84. — JEANNEL 1957, *Publções cult. Co. Diam. Angola* 32: 63-71. — JEANNEL 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 355-381. — JEANNEL 1960, l. c., 81: 207-209. — JEANNEL 1960, l. c., 83: 131-138.

Le genre africain *Eleodimerus* est très nombreux. Nonante quatre espèces en ont été décrites par Jeannel et les diagnoses de quatre autres espèces, originaires de Côte d'Ivoire, sont établies ci-dessous. Par ailleurs, parmi les centaines de milliers de Psélaphides en provenance du Continent Noir et qui m'ont été confiés pour étude figurent sans aucun doute de nombreuses dizaines d'espèces qui devront être décrites.

Le plus souvent forestiers, les *Eleodimerus* sont répandus en Afrique occidentale, en Afrique centrale et dans le nord de l'Afrique orientale. Ils étaient connus de Guinée, du Ghana, du Cameroun, du Gabon, du Zaïre, de l'Uganda, du Rwanda, du Burundi, de l'Angola et de l'Ethiopie où leur limite nord se situe à Addis Abeba. Enfin, I. Löbl vient d'en découvrir quatre espèces en Côte d'Ivoire.

Remarquablement homogène, le genre *Eleodimerus* n'offre pas de caractères spécifiques formels se retrouvant chez les deux sexes. La très nette différenciation des fémurs postérieurs et la conformation des édéages permettent de déterminer les mâles sans erreurs possibles. Moins sclérifiée et de contours moins nets que chez le genre *Syrbatus*, l'armature génitale femelle (fig. 61 et 62) varie également en fonction des espèces. Mais, tout comme chez *Syrbatus*, la cohabitation très fréquente de plusieurs composants du genre interdit souvent l'établissement de l'identité spécifique des deux sexes. De toutes les stations de la Côte d'Ivoire où I. Löbl a récolté des *Eleodimerus*, seule l'une d'entre elles, Sassandra, a procuré des mâles tous identiques et des femelles dont la conformation de l'armature génitale est invariable. Comme les deux sexes y ont été recueillis en nombre, j'admets leur identité spécifique (*Eleodimerus instabilis* n. sp.). Quant aux autres stations, ou bien seules quelques rares femelles y furent trouvées ou bien deux espèces y étaient représentées au moins par l'un des sexes. Seuls les mâles en ont été décrits.

1. — **Eleodimerus instabilis** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Sassandra (Muséum de Genève) (fig. 48, 56 et 57).

Taille: 1,35 à 1,40 mm. Ailé. Roux ou brun clair. Ponctuation du dessus du corps assez fine, sauf sur le lobe frontal antérieur où elle est plus forte et plus serrée. Pubescence grisâtre.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,26 pour 0,30 mm à la fois chez l'holotype mâle et chez deux paratypes femelles). Front, antennes et palpes maxillaires sans particularités significatives sur le plan spécifique. Yeux grands et saillants, nettement plus longs que les tempes (0,11 pour 0,05 mm chez l'holotype mâle; 0,09 pour 0,05 mm chez un paratype femelle).

Pronotum aussi long que large (0,30 pour 0,30 mm chez plusieurs individus dont l'holotype); les côtés un peu sinués sous les bosses latérales. Angles postérieurs vifs.

Elytres presque aussi longs à la suture que larges dans leur ensemble chez le mâle (0,44 pour 0,47 mm chez l'holotype) et sensiblement moins longs que larges chez la femelle (0,37 pour 0,47 mm). Le nombre de fossettes basales n'est pas fixe: normalement de trois, certains spécimens en offre trois à l'un élytre et deux à l'autre. Epaules fuyantes, calus huméral très faible chez le mâle, inexistant chez la femelle. Plus grande largeur vers le quart apical.

Abdomen à peine moins long que large (0,40 pour 0,42 mm chez l'holotype), carénules basales submédianes séparées par une distance égale au tiers de la longueur de la base.

Edéage, fig. 56.

Fémurs postérieurs du mâle, face ventrale et en préparation microscopique, fig. 48.

Armature génitale femelle, fig. 57.

Caractère sexuel secondaire de la femelle: extrémité distale du pygidium offrant deux petites cornes espacées (fig. 57).

Côte d'Ivoire, Sassandra (n° 21), 16 mars 1977, 4 mâles et 15 femelles dans l'humus (I. Löbl); ibidem, Déné (n° 10), 3 mars 1977, 1 mâle dans l'humus (I. Löbl).

2. — **Eleodimerus besucheti** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, mont Tonkoui (Muséum de Genève) (fig. 49, 50, 51 et 58).

Femelle inconnue.

Taille: 1,35 mm. Plus robuste que *E. instabilis*. Ailé. Brun rougeâtre foncé. Ponctuation du dessus du corps identique à celle des autres espèces recueillies par Löbl, mais un peu plus prononcée, notamment sur les élytres. Pubescence grisâtre.

Tête moins longue que large (0,26 à 0,28 pour 0,33 mm chez les mâles). Front, antennes et palpes maxillaires sans particularités. Yeux saillants et pratiquement deux fois plus longs que les tempes (0,09 pour 0,05 mm).

Pronotum un peu moins long que large (0,30 pour 0,33 mm). Côtés non sinués, leurs parties prébasales respectives étant parallèles et non divergentes, formant chacune un angle droit avec la base.

Elytres un peu moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,47 pour 0,51 mm chez l'holotype). Trois fossettes basales. Epaules fuyantes; calus huméral fort oblique mais bien indiqué chez le mâle. Plus grande largeur vers le tiers apical.

Abdomen moins long que large (0,40 pour 0,47 mm). Carénules basales submédianes séparées par une distance égale au tiers de la longueur de la base.

Edéage, fig. 58.

Fémurs postérieurs du mâle, face ventrale et en préparation microscopique, fig. 49. Tibias postérieurs (fig. 50) offrant une forte soie vers le milieu du bord externe. Extrémité distale interne des tibias médians conformée en longue canine à l'apex de laquelle est implantée une très fine soie différenciée ayant l'aspect d'une mince lame de scalpel (fig. 51).

Côte d'Ivoire, mont Tonkoui (n° 9), 9 mars 1977, 5 mâles dans l'humus; ibidem (n° 8), 9 mars 1977, 1 mâle dans l'humus. Tous I. Löbl.

3. — **Eleodimerus loebli** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Déné (Muséum de Genève) (fig. 52, 53 et 59).

Description du mâle.

Taille: 1,27 à 1,30 mm. Ailé. Brun rougeâtre. Ponctuation du dessus du corps et pubescence comparables à celles de *E. instabilis*.

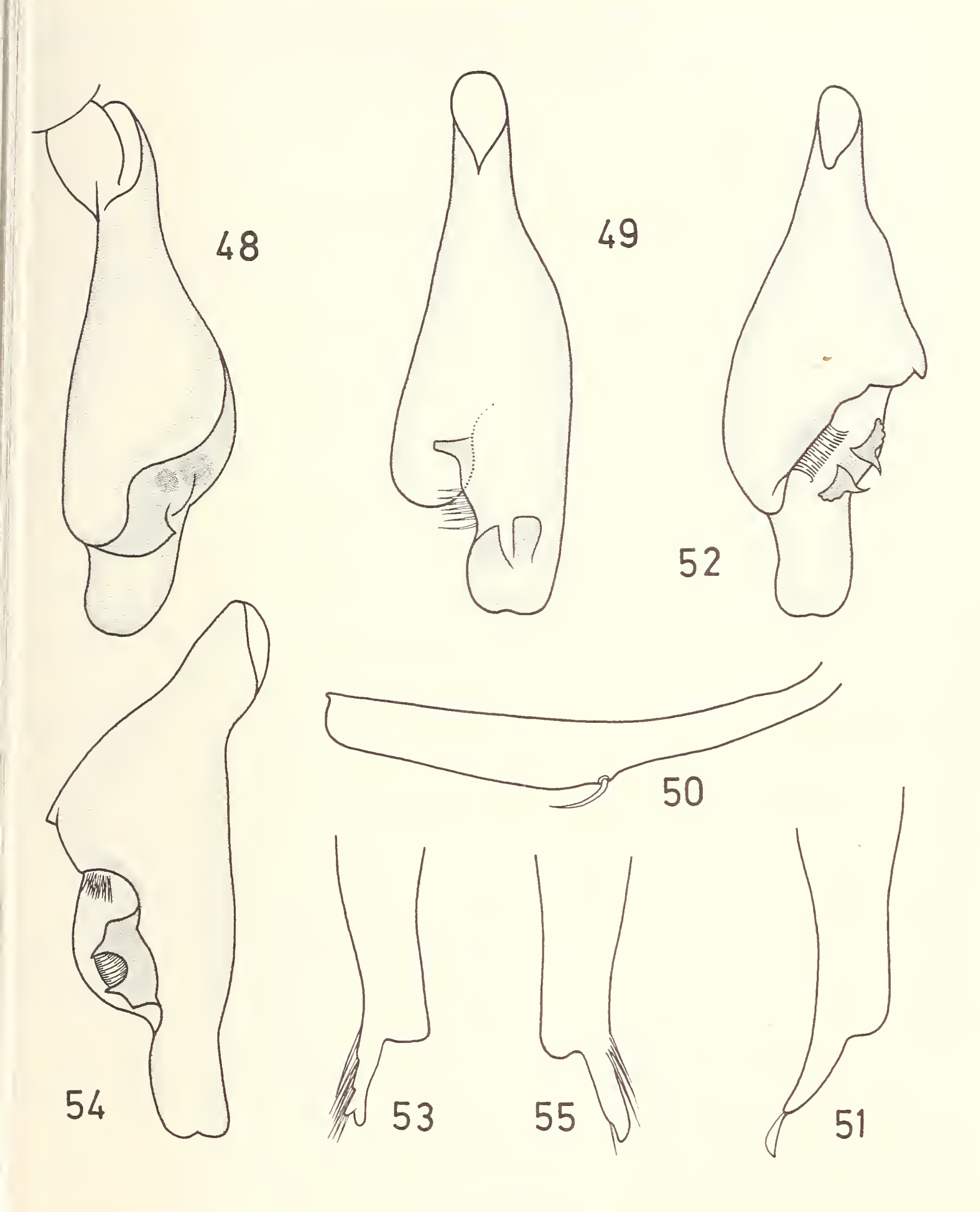


Fig. 48 à 55.

Genre *Eleodimerus* Jeannel:
48: fémur postérieur droit du mâle de *E. instabilis* n. sp.; 49: fémur postérieur droit du mâle de *E. besucheti* n. sp.; 50: tibia postérieur droit du mâle de *E. besucheti*; 51: extrémité distale du tibia de la patte médiane droite du mâle de *E. besucheti*; 52: fémur postérieur gauche du mâle de *E. loebli* n. sp.; 53: extrémité distale du tibia de la patte médiane droite du mâle de *E. loebli*; 54: fémur postérieur gauche du mâle de *E. pseudoloebli* n. sp., en vue latérale; 55: extrémité distale du tibia de la patte médiane gauche du mâle de *E. pseudoloebli*.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,27 pour 0,31 mm). Front, antennes et palpes maxillaires sans particularités. Yeux saillants et pratiquement deux fois plus longs que les tempes (0,09 pour 0,05 mm chez le mâle).

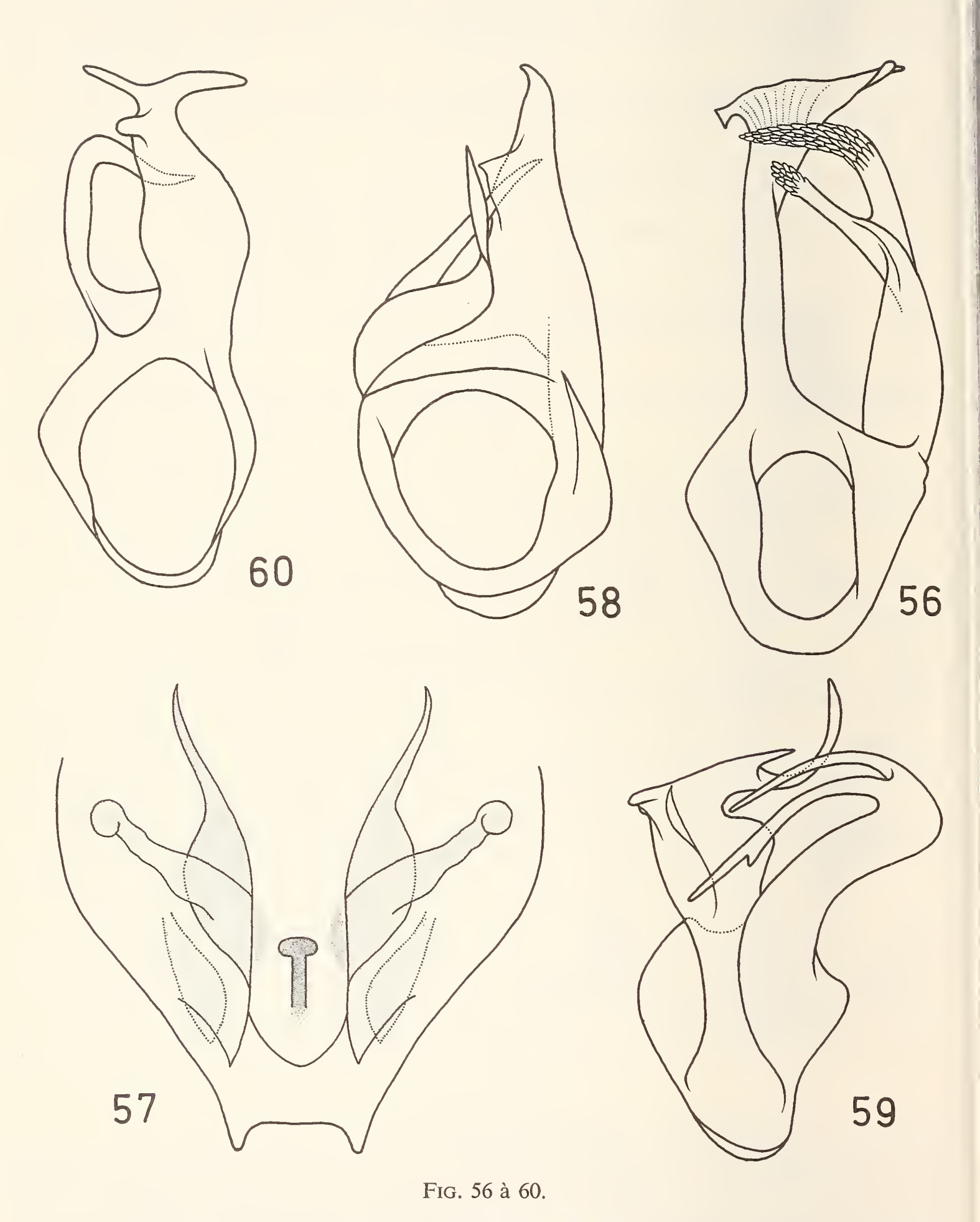


Fig. 56 à 60.

Genre *Eleodimerus* Jeannel:
56: édéage de *E. instabilis*; 57: armature génitale femelle de *E. instabilis*;
58: édéage de *E. besucheti*; 59: édéage de *E. loebli*; 60: édéage de *E. pseudoloebli*.

Pronotum à peine moins long que large (0,30 pour 0,31 mm), les côtés très légèrement convergents sous les bosses latérales.

Elytres un peu moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,44 pour 0,49 mm chez le mâle). Epaules fuyantes, calus huméral oblique et faiblement indiqué. Plus grande largeur au quart apical. Trois fossettes basales.

Abdomen moins long que large (0,35 pour 0,44 mm). Carénules basales submédianes séparées par une distance approximativement égale au tiers de la longueur de la base.

Edéage, fig. 59.

Fémurs postérieurs du mâle, face ventrale et en préparation microscopique, fig. 52. Angle distal interne des tibias médians (fig. 53) prolongé par un éperon se terminant par deux lobes arrondis d'inégales longueurs et dont le bord interne est garni de fortes soies obliques.

Côte d'Ivoire, Déné (n° 10), 3 mars 1977, 17 exemplaires mâles dans l'humus (I. Löbl).

4. — **Eleodimerus pseudoloebli** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, mont Tonkoui (Muséum de Genève) (fig. 54, 55 et 60).

Femelle inconnue.

Taille: 1,35 mm. Ailé. Brun rougeâtre. Ponctuation et pubescence identiques à celles de *E. loebli.*

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,28 pour 0,31 mm). Front, antennes et palpes maxillaires sans particularités. Yeux grands et saillants, deux fois plus longs que les tempes (0,10 pour 0,05 mm), ces dernières transverses.

Pronotum aussi long que large (0,29 pour 0,29 mm), les côtés très légèrement divergents sous les bosses latérales.

Elytres un peu moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,44 pour 0,49 mm). Trois fossettes basales. Epaules fuyantes, calus huméral oblique et peu indiqué. Plus grande largeur vers le tiers apical.

Abdomen moins long que large (0,35 pour 0,42 mm). Carénules basales submédianes séparées par une distance un peu plus grande que le tiers de la longueur de la base.

Edéage, fig. 60.

Fémurs postérieurs du mâle en vue latérale et en préparation microscopique, fig. 54. Angle distal interne des tibias médians (fig. 55) prolongé par un éperon émoussé à l'apex et qui présente quelques soies à la base de son côté interne, ainsi qu'une soie prédistale à son côté externe.

Côte d'Ivoire, mont Tonkoui (n° 9), 9 mars 1977, 1 seul mâle dans l'humus (I. Löbl).

Des *Eleodimerus* femelles furent encore recueillis par Löbl à Sangouiné (n° 12), au Banco (n° 16a) et à Agboville (n° 25).

Genre **Eleodimerodes** nov.

Espèce type: *antennalis* n. sp.

Genre voisin d'*Eleodimerus* mentionné plus haut et d'*Eleodimerina* Jeannel (1960, *Annls Mus. r. Congo belge* 83: 139-140); il s'en sépare par la localisation des caractères sexuels secondaires des mâles sur les antennes et non sur les fémurs postérieurs. Par la conformation de l'édéage et la faible ponctuation de l'avant-corps, il est cependant plus proche du genre *Eleodimerus.*

Taille petite, comparable à celle des *Eleodimerus*. Femelles en tous points comparables à celles des espèces de ce genre. Edéage du même type que celui présenté par les *Eleodimerus* du groupe de *E. rivularis* Jeannel: conformé en gouttière dilatée latéralement, aux bords internes vifs et surmontée de deux longues apophyses ramifiées. Vues en préparation microscopique, les antennes du mâle ont les articles 5 à 10 irrégulièrement élargis à leur côté interne qui est noduleux; article 5 plus volumineux que les autres articles du funicule.

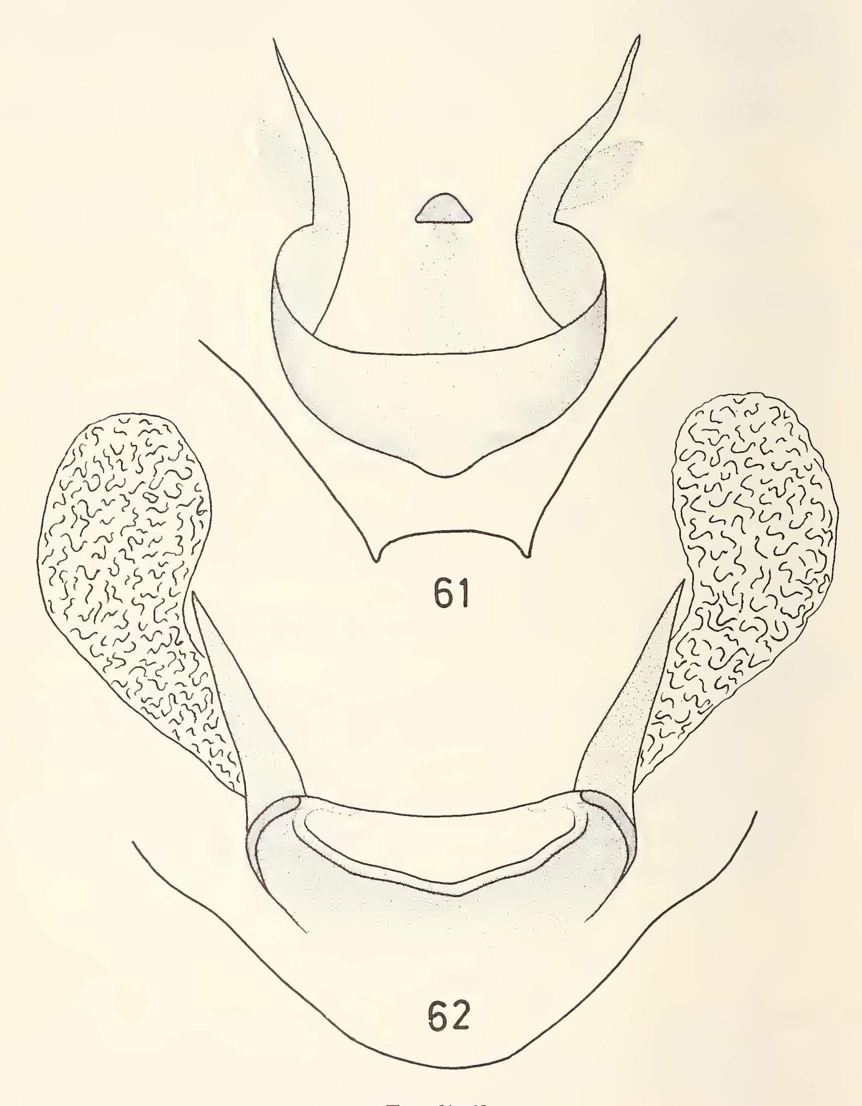


Fig. 61–62.

61: Armature génitale femelle d'un *Eleodimerus* originaire de Déné.
62: Armature génitale femelle d'une autre espèce d'*Eleodimerus* de la même localité.

Eleodimerodes antennalis n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Guessabo (Muséum de Genève) (fig. 63 et 64).

Taille: 1,25 à 1,35 mm. Ailé. Dessus du corps brun foncé, presque brun de poix; appendices testacés. Abstraction faite de celle de la partie distale de la tête où elle est constituée de points sensiblement plus grands et plus forts, ponctuation des tergites fine et très espacée mais bien visible. Pubescence grisâtre.

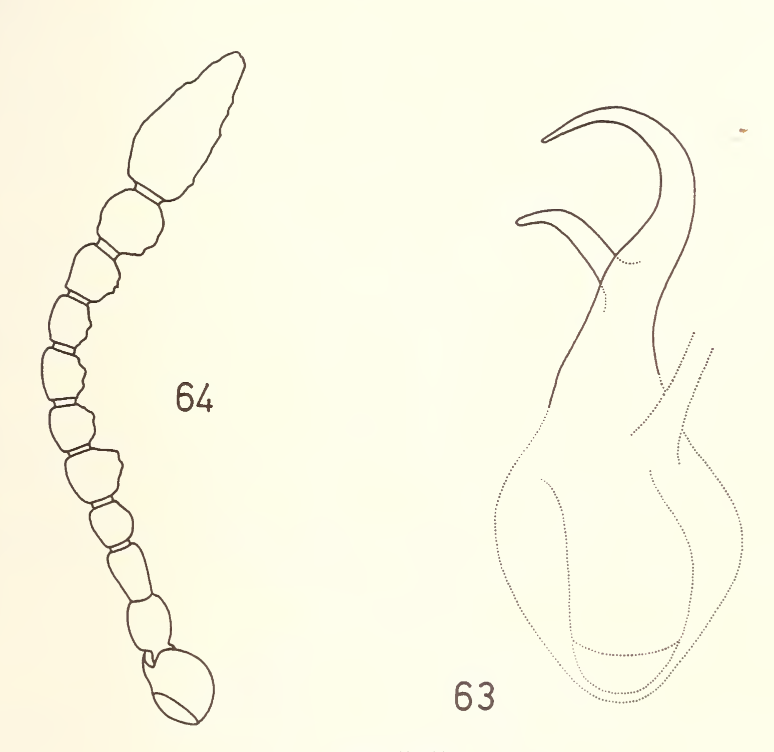


Fig. 63–64.

63: Edéage de *Eleodimerodes antennalis* gen. nov.; n. sp.
64: Antenne gauche du même, en vue latérale.

Tête transverse, longue de 0,23 mm et large de 0,31 mm y compris les yeux chez le mâle; pratiquement identique chez la femelle dont la tête est très légèrement moins large (0,29 à 0,30 mm). Front convexe, rectangulaire, offrant un sillon hémicirculaire dépassant de peu la base des tubercules antennaires vers l'avant et dont les extrémités atteignent les fossettes ocellaires; partie antérieure du lobe frontal, y compris les tubercules antennaires, criblée de gros points qui sont plus nombreux chez le mâle; côtés parallèles; yeux grands et saillants, presque deux fois plus longs que les tempes chez le mâle (0,09 pour 0,05 mm), moins longs chez la femelle (0,08 pour 0,06 mm); tempes très fuyantes. Epistome assez large, fortement déclive, ponctué et dont le bord distal forme un arc saillant. Antennes peu épaisses, d'une longueur de 0,67 mm; celles du mâle (fig. 63) conformes à la descrip-

tion du genre; celles de la femelle de même longueur, mais indifférenciées, les côtés interne et externe des articles 5 à 10 étant identiques. Massette des palpes maxillaires robuste, nettement elliptique, acuminée distalement et notablement étrécie vers la base, tout comme chez *Eleodimerus*.

Pronotum convexe, aussi long que large dans les deux sexes (0,28 mm), légèrement sinué sous les bosses latérales; plus grande largeur vers le tiers antérieur; bosses latérales longues, s'étendant sur plus des deux tiers de la longueur, bien séparées du disque par un net sillon longitudinal; angles postérieurs vifs en vue orthogonale; sillon transversal prébasal très creusé, formant deux arcs réunissant la petite fossette médiane prébasale aux fossettes latérales situées à un niveau supérieur et qui n'échancrent pas les côtés.

Elytres sensiblement moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,42 pour 0,47 mm chez le mâle; 0,35 pour 0,45 mm chez la femelle); très convexes, les côtés régulièrement arqués; plus grande largeur vers le tiers apical; ensemble des bords distaux formant une ligne droite et non un angle rentrant; épaules nulles; pas de calus huméral; trois fossettes basales; strie discale pratiquement inexistante; strie juxtasuturale complète; strie épipleurale présente.

Abdomen un peu moins long que large (0,35 pour 0,37 mm pour l'holotype mâle; 0,37 pour 0,41 mm chez un paratype femelle). Premier tergite abdominal aussi long que l'ensemble des trois suivants et modérément convexe; carènes externes et carénules latérales nettes et assez longues; carénules submédianes présentes mais très courtes, séparées par un intervalle égal à un peu moins de la moitié de la longueur de la base considérée entre les carénules latérales (0,16 pour 0,37 mm).

Pattes de longueur et de robustesse moyennes, indifférenciées dans les deux sexes.

L'édéage (fig. 64) a malheureusement été brisé en cours de manipulation, mais a toutefois pu être observé avant l'accident, sauf en ce qui concerne l'apophyse droite qui avait été mutilée lors de l'extraction.

Côte d'Ivoire, Guessabo, 11.III.1977, 1 mâle (l'holotype) et 5 femelles dans l'humus (I. Löbl). Holotype et 3 paratypes au Muséum de Genève; 2 paratypes au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Genre **Conuridius** Jeannel

Conuridius Jeannel, 1949, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 166-169. Espèce type: *bequaerti* Jeannel. — Jeannel 1954, l. c., 33: 135-137. — Jeannel 1959, l. c., 75: 384-386. Jeannel 1959, *Expl. Parc. nat. Garamba* (Mission H. De Saeger 1949-1952), II, fasc. 11, Coleoptera Pselaphidae: 1-71 (Bruxelles)

Conuridius ivorensis n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Sangouiné (Muséum de Genève) (fig. 65 et 66).

Femelle inconnue.

Taille: 1,90 mm. Ailé. Brun ferrugineux, les élytres un peu plus foncés. Ponctuation assez forte, presque contiguë et pratiquement uniforme sur tout le dessus du corps, abstraction faite de la grande fossette prébasale du pronotum qui est lisse et brillante. Pubescence relativement courte, blanchâtre et couchée.

Tête un peu moins longue que large y compris les yeux (0,40 pour 0,42 mm). Yeux formés de nombreuses omatidies, saillants et aussi longs que les tempes qui sont arquées et un peu renflées (mâle). Deux tiers antérieurs de la tête ainsi que le dessus des tempes brusquement surbaissés par rapport au vertex qui se présente sous la forme d'un segment

de cercle surélevé à pic, très large mais court. Pas de fossettes ocellaires (mâle); pratiquement pas de bulbes antennaires; épistome étroit et fortement arqué. Antennes de longueur moyenne et relativement épaisses; massue de trois articles et peu élargie; scape court; articles 3 à 8 tous de même longueur, pratiquement aussi longs que larges et subcylindriques; articles 9 et 10 de même longueur, le 9 un peu convexe par rapport au

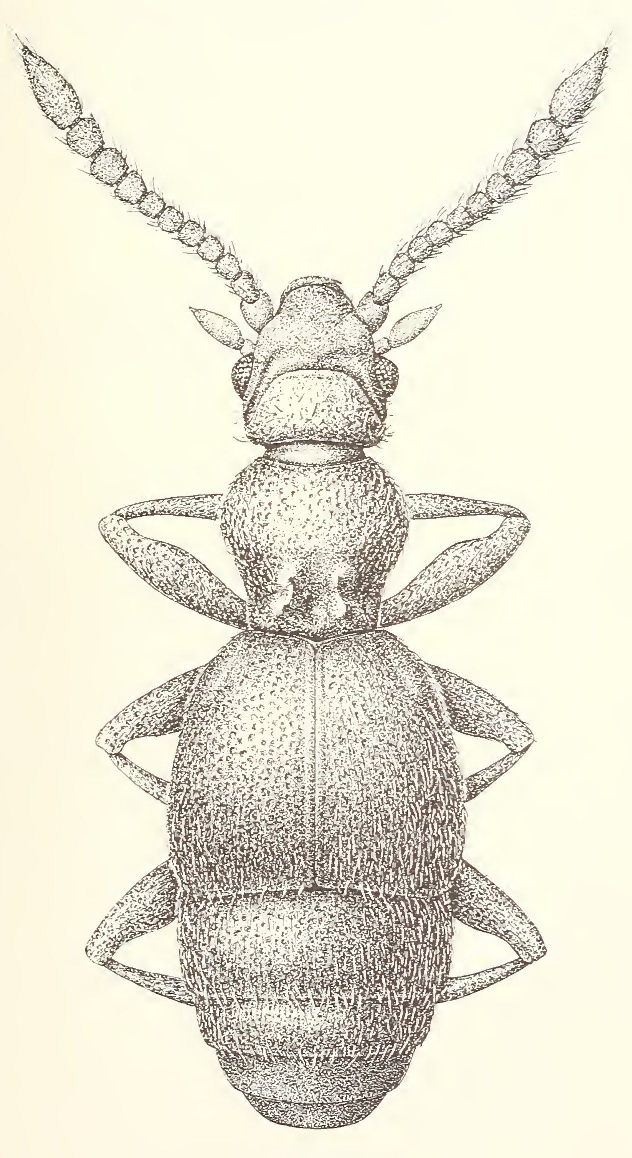


FIG. 65.

Conuridius ivorensis n. sp.

10 qui est légèrement tronconique; le 11 fusiforme et plus long que les 9 et 10 considérés dans leur ensemble. Palpes maxillaires médiocres, la massette peu épaisse.

Pronotum moins long que large (0,42 pour 0,46 mm), la base sensiblement plus étendue que le bord antérieur; bosses latérales inermes, longues, occupant les deux tiers antérieurs de la longueur. Quatre épines très rapprochées encadrent la fossette prébasale qui est grande: de chaque côté de cette fossette, l'épine supérieure est reliée à l'inférieure par une fine crête. Fossettes latérales visibles de dessus.

Elytres moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,65 pour 0,74 mm). Aucune trace de fossettes basales; pas de strie discale; strie juxtasuturale et strie épipleurale présentes. Bords apicaux formant un faible arc rentrant.

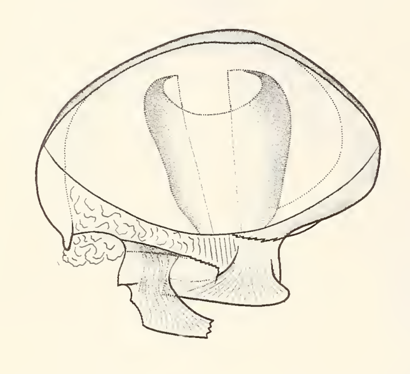


Fig. 66.
Edéage de *Conuridius ivorensis.*

Abdomen non conique, largement arrondi; premier tergite sans traces de carènes, carénules ou plis, et dont la longueur équivaut à deux fois celle du tergite 2.

Pattes assez longues, d'épaisseur moyenne; tarses postérieurs très longs.

Edéage (fig. 66) fort petit et présentant, au même titre que *Conuridius laminatus* Jeannel, une capsule lenticulaire en ovale transversal dont la face dorsale offre une plaque à peine chitinisée, légèrement convexe et dont l'entièreté du bord supérieur forme un arc saillant régulier. Comme chez *laminatus*, la capsule est renforcée latéralement par un cadre chitineux assez épais mais aminci ainsi que très élargi au bord distal. Chez *laminatus*, ce dernier ne présente pas d'excroissances alors que chez *ivorensis* il offre deux apophyses, gauche et droite, nettement coudées vers l'intérieur. Au cours de l'extraction, la partie distale de l'édéage a été comprimée latéralement, déformée et mutilée; aussi, sa conformation n'a-t-elle pu être correctement interprétée et à fortiori figurée de manière cohérente. C'est ainsi que les deux apophyses qui paraissent se superposer partiellement sont vraisemblablement distantes; mais il n'est pas exclu qu'elles se situent sur des plans différents: celle de droite, dont la torsion est normale, pourrait se trouver à un niveau supérieur en vue dorsale. En revanche, la capsule n'a pas été déformée et sa conformation en ovale transversal (qui est identique à celle observée chez *laminatus*) ne fait aucun doute. Chez *ivorensis*, le sac interne de l'édéage renferme un large cylindre longitudinal irrégulier, très chitinisé et fendu ventralement sur toute sa longueur, alors que chez *laminatus* ce cylindre est remplacé par une pièce ovale apparemment compacte.

Côte d'Ivoire, Sangouiné (nº 12), 10 mars 1977, 1 seul mâle dans l'humus.

Espèce voisine de *Conuridius laminatus* Jeannel par le type d'édéage et par la conformation de la tête du mâle. Elle en diffère par les antennes dont les articles du funicule sont moins globuleux et les articles 9 et 10 moins allongés; par les épines pronotales

aiguës; par la partie surélevée du vertex du mâle beaucoup plus large, moins longue et dont le bord antérieur forme un arc nettement moins saillant; par l'absence de fossettes basales aux élytres. La nouvelle espèce se sépare encore aisément de *C. leleupi* Jeannel par sa tête plus longue, moins large que le pronotum et nettement différenciée chez le mâle; par l'absence de fossettes basales aux élytres (ces fossettes sont au nombre de deux et particulièrement fortes chez *leleupi*) et enfin, par un autre type d'édéage. *C. ivorensis* se sépare aussi de *C. bequaerti* Jeannel par une taille plus faible (1,90 pour 2,20 mm), par les articles du funicule des antennes moins globuleux, par l'absence de fossettes basales aux élytres et par l'abdomen non conique. Enfin, *C. ivorensis* diffère de *C. longipes* Jeannel par une ponctuation moins forte; par une tête moins petite et tout autrement conformée; par les antennes moins robustes mais dont la massue est plus tranchée; par le pronotum nanti de quatre épines alors qu'il est inerme chez *longipes*; par l'abdomen non conique et dont le premier tergite est sensiblement plus long que le deuxième; par un édéage très différent.

Genre **Parabatrisus** Jeannel

Parabatrisus Jeannel, 1949, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 168. Espèce type: *sulcatus* Jeannel. — Jeannel 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 398-402. — Jeannel 1960, *Bull. I.F.A.N.*, XXII, série A, 4: 1289. — Leleup 1976 *(Allobatrisus)* **Syn. nov.**, *Bull. Annls Soc. r. Ent. Belge*, 112: 86-87.

C'est en me basant sur trois caractères que j'ai créé, en 1976, le genre *Allobatrisus* pour une espèce inédite à l'époque *(A. incisicollis)* et une autre incluse par Jeannel dans le genre *Batrisiotes (B. depressicollis) Allobatrisus* paraissait se distinguer de *Parabatrisus* par la présence d'une fossette céphalique occipitale; par le pronotum démuni d'épines prébasales mais offrant en revanche une large échancrure longitudinale médiane. Les matériaux recueillis en Côte d'Ivoire par le Dr Löbl démontrent au premier chef que, selon les espèces, cette échancrure offre toutes les transitions entre le très fin sillon linéaire (qui peut d'ailleurs faire défaut) et le très large évidemment plus ou moins profond; en second lieu, ces mêmes récoltes prouvent que les trois caractères sus-cités ne sont pas nécessairement liés: des espèces à pronotum largement échancré peuvent offrir des épines pronotales prébasales plus ou moins régressées tout en étant démunies de fossette céphalique occipitale. *Allobatrisus* Leleup est donc synonyme junior de *Parabatrisus* Jeannel. Il me faut signaler ici que *Batrisiotes depressicollis* Jeannel (1956, Ann. Mus. R. Congo Belge, 43: 49-50) est en fait un *Parabatrisus.*

Suite aux considérations développées ci-dessus, une nouvelle définition du genre *Parabatrisus* Jeannel s'impose.

Genre caractérisé par la forme large de l'arrière-corps contrastant souvent avec la gracilité de l'avant-corps; par l'abdomen ample et généralement subparallèle dont le premier tergite est toujours rebordé latéralement (existence d'une carène externe et d'une carène latérale tout aussi longue); par la présence constante, sur les tergites 2, 3 et 4, d'une carène latérale atteignant le bord apical et qui peut être tranchante ou plus ou moins émoussée.

Taille des espèces s'inscrivant entre 1,40 et 2,00 mm.

Tête médiocre; bord postérieur brusquement infléchi, formant souvent une arête vive; tubercules antennaires nuls ou à peine indiqués; front plus ou moins bombé en arrière; fossettes ocellaires toujours présentes; souvent une fossette occipitale plus ténue que les précédentes; deux épines prébasales largement espacées, parfois vestigiales ou disparues; yeux grands ou très grands, jamais plus courts que les tempes. Antennes peu

allongées, le scape court; articles du funicule subglobuleux, moins longs que larges ou aussi longs que larges, assez souvent conformés en sphères comprimées aux deux pôles mais jamais aplatis en pastilles; massue de trois articles, le 11 aussi long ou un peu plus long que les 9 et 10 considérés dans leur ensemble. Palpes maxillaires relativement petites, de cinq articles, la massette nettement fusiforme.

Pronotum de forme très variable, offrant ou non un sillon longitudinal médian, mais pouvant aussi être profondément et largement entaillé sur presque toute sa longueur; muni ou non de bosses latérales séparées du disque par un sillon longitudinal latéral; bosses latérales — quand elles existent — étroites et très longues ou très larges et dans ce dernier cas, elles peuvent être tronquées à la base et ne s'étendre qu'un peu au-delà de la moitié antérieure.

Elytres amples, toujours moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble, nantis de une, deux ou trois fossettes basales. Chez toutes les espèces où les trois fossettes persistent, on constate invariablement que la fossette médiane est plus proche de la juxtascutellaire que de l'externe et ce, dans des proportions variables. Cette particularité explique que la régression du nombre de fossettes découle d'un double phénomène. En premier lieu se situe le déplacement progressif de la médiane vers la juxtascutellaire jusqu'à contiguïté (*P. sulcicollis* Jeannel) ou fusion totale (*P. brevipennis* Leleup); ensuite — ou simultanément — effacement de la fossette externe. Chez certaines espèces (*P. hirsutus* Jeannel), la fossette externe s'est parfaitement conservée, alors que la médiane a fusionné avec la juxtascutellaire.

Premier tergite abdominal relativement court, jamais plus de une fois plus long que le deuxième, toujours rebordé latéralement par un replat délimité par la carène externe et la carène latérale qui toutes deux atteignent le bord apical en convergeant ou non. Tergites 2, 3 et 4 offrant toujours de part et d'autre une carénule tranchante ou plus ou moins émoussée, et une carène externe entière, raccourcie (*P. grafi* n. sp.; *P. fissicollis* n. sp.), vestigiale, ou nulle. Lorsqu'elle existe cette dernière est souvent plus ou moins déportée vers le bas et cette particularité fait que les tergites 2, 3, 4 n'apparaissent pas rebordés latéralement vus de dessus.

Pattes sans particularités.

Edéage asymétrique, de forme générale lenticulaire; capsule basale peu chitinisée, submembraneuse, comprimée dorso-ventralement, dont le bord externe gauche est arqué et se prolonge distalement en formant une apophyse conique ou irrégulièrement lamelliforme qui déborde le bord supérieur. Un long flagelle articulé et chitinisé implanté au bas de la capsule. Un tel flagelle articulé et chitinisé se retrouve chez d'autres Batrisini africains avec lequel *Parabatrisus* forme un ensemble de quatre genres s'intégrant dans le groupe caractérisé par les bosses latérales du pronotum normalement séparées du disque par un sillon [1]. Les genres concernés se séparent comme suit:

1 (4) Tête subrectangulaire, non rétrécie en avant, le bord antérieur du front aussi large que le bord postérieur; bulbes antennaires très saillants; antennes longues, tous les articles du funicule sensiblement plus longs que larges. Pronotum aux bosses latérales toujours très saillantes et offrant invariablement un sillon longitudinal médian étroit, linéraire, mais net; présence immuable d'un sillon transversal prébasal. Arrière-corps nettement

[1] Il faut noter que parmi les espèces du genre *Parabatrisus* existent toutes les transitions entre le pronotum nanti de bosses latérales très larges (*P. discoidalis* Jeannel; *P. thoracicus* Jeannel) et le pronotum à bosses latérales extrêmement étroites (*P. longulus* Jeannel) ou même disparues (*P. elongatus* Jeannel; *P. basilewskyi* Leleup).

convexe et de largeur moyenne; aucune carène externe ou carénule latérale aux tergites abdominaux. Caractères sexuels secondaires des mâles toujours situés sur le premier tergite abdominal qui est beaucoup plus long que les deux suivants considérés dans leur ensemble 3

2 (3) Caractères sexuels secondaires des mâles situés sur les côtés à proximité immédiate des angles distaux du premier tergite abdominal et se présentant sous forme d'un léger relief circulaire ou d'une expansion conique plus ou moins saillante qui est soit aplatie et élargie au sommet, soit surmontée d'une sphérule un peu aplatie . . . . 4. **Seydelites** Jeannel [1]

3 (2) Caractères sexuels secondaires des mâles se manifestant par des excavations ou des reliefs, souvent garnis de soies groupées, empiétant plus ou moins largement sur le centre de la moitié distale ou sur le milieu du bord apical du premier tergite abdominal . . . . 3. **Arthromelus** Jeannel

4 (1) Tête plus ou moins rétrécie en avant, le bord antérieur du front toujours plus étroit que le bord postérieur; bulbes antennaires nuls ou à peine indiqués; antennes plus courtes, les articles du funicule pas plus longs ou plus courts que larges. Pronotum aux bosses latérales très saillantes, très étroites ou absentes, et qui peut présenter un disque uni ou offrant soit une strie, soit une large échancrure longitudinales médianes; pas de sillon transversal prébasal. Arrière-corps peu convexe et large. Premier tergite abdominal offrant toujours de part et d'autre une carène externe et une carène latérale plus ou moins parallèles ou convergentes et délimitant un replat; tergites abdominaux 2, 3 et 4 montrant de chaque côté soit la seule carène latérale, soit la carène latérale et la carène externe, cette seconde souvent atrophiée, fréquemment décalée vers le bas et non visible de dessus 5

5 (6) Bord apical des élytres et premier tergite abdominal ne montrant ni trichochomes ni ébauches de trichomes . . . . 2. **Parabatrisus** Jeannel

6 (5) Bord apical des élytres offrant toujours un trichome bien individualisé. Premier segment abdominal invariablement nanti de deux trichomes pleuraux plus ou moins développés, implantés chacun de part et d'autre, ainsi que de deux ébauches de trichomes tergaux toujours masqués par les trichomes élytraux . . . . 1. **Batrisiotes** Jeannel

On remarquera que les genres *Seydelites* et *Arthromelus* ne se séparent que par la disposition et la configuration des caractères sexuels secondaires des mâles différenciant le premier tergite abdominal. Il n'est pas exclu qu'à plus ou moins longue échéance il faille ravaler *Seydelites* au rang de sous-genre qui en comporte déjà trois à l'heure actuelle dans la faune africaine (*Arthromelus* s. str., *Scaiomelus* Jeannel et *Euthiomelus* Jeannel).

Le genre *Parabatrisus* est némoral et vastement réparti en Afrique: Zaïre (Bas-Congo, Tshuapa, Kivu, Ituri, galeries forestières du Shaba); Angola; Rwanda; Burundi; Gabon; Soudan (Djebel Marra) et enfin, Côte d'Ivoire où le Dr Löbl vient d'en trouver cinq espèces dont trois sont inédites. Par ailleurs, le genre est représenté par une espèce sur les hauteurs dominant Aden.

---

[1] Dans un seul cas (*S. spiniventris* Jeannel) les tergites 4 et 5 sont également modifiés chez le mâle.

1. — **Parabatrisus fissicollis** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 67).

Taille: 1,45 à 1,55 mm. Ailé. Brun rougeâtre plus ou moins foncé. Ponctuation fine et espacée sur tout le dessus du corps, plus ténue sur la tête et le pronotum. Pubescence générale blanchâtre et couchée, plus longue sur les parties latérales des élytres et de l'abdomen ainsi que sur l'apex de ce dernier; angles postérieurs de la tête garnis d'une frange serrée de soies dorées.

Tête peu rétrécie en avant, nettement moins longue que large y compris les yeux (0,27 pour 0,49 mm chez l'holotype mâle; 0,30 pour 0,40 mm chez un paratype femelle). Dans les deux sexes, yeux très grands, très convexes et dans la partie arrière desquels la tempe empiète sous forme de canthus. Bord antérieur de l'épistome formant un large arrondi. Partie médiane du front se présentant sous l'aspect d'un disque irrégulier et légèrement convexe, délimité en avant par un net sillon incurvé dépassant de peu les fossettes ocellaires et en arrière par une large et très faible dépression prébasale; pas de fossette occipitale; bord postérieur débordant un peu sur le cou et formant une arête vive.

Pronotum moins large que la tête et moins long que large (0,30 pour 0,36 mm); disque offrant une large entaille longitudinale médiane; bosses latérales longues mais étroites; épines prébasales présentes mais très régressées.

Elytres sensiblement moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,49 pour 0,63 mm chez l'holotype mâle et 0,51 pour 0,65 mm pour un paratype femelle) et dont les épaules sont très accusées; côtés régulièrement arqués, la plus grande largeur sise vers le milieu; une seule fossette basale, la juxtascutellaire qui est bien indiquée.

Premier tergite abdominal presque une fois plus long que le deuxième (0,20 pour 0,12 mm).

Edéage (fig. 67) montrant une apophyse distale irrégulière, flexueuse et plissée située à gauche de l'extrémité apicale conique d'un renfort chitineux latéral se prolongeant plus ou moins vers le bas.

Côte d'Ivoire, Agboville = Yapo (n° 25), 21-22 mars 1977, 2 mâles dont l'holotype et 2 femelles; ibidem, Man = cascade (n° 6a), 8 mars 1977, 1 mâle; ibidem, Banco (n° 15), 12 mars 1977, 1 mâle; ibidem, mont Tonkoui (n° 9), 9 mars 1977, 1 mâle mutilé. Holotype, 2 paratypes mâles (dont 1 en préparations microscopiques) et 1 paratype femelle au Muséum de Genève; 2 paratypes mâles (dont 1 en préparations microscopiques) et 1 paratype femelle au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Par son pronotum offrant une très large entaille médiane longitudinale, *P. fissicollis* se place à côté de *P. incisicollis* Leleup. Il en diffère par une taille moindre; par la persistance des épines pronotales prébasales; par la présence d'une seule fossette basale par élytre au lieu de deux et enfin, par les bosses latérales du pronotum plus longues et beaucoup plus étroites.

2. — **Parabatrisus grafi** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Sangouiné (Muséum de Genève).

Mâle inconnu.

Taille: 1,65 à 1,70 mm. Sans doute ailé. Brun rougeâtre, les élytres plus foncés. Ponctuation fine et espacée sur tout le dessus du corps; ténue sur la tête et le pronotum, elle est plus accusée sur les élytres dans la région humérale desquels elle est relativement forte et serrée. Pubescence blanchâtre, identique à celle de *P. fissicollis*.

Tête médiocre et courte, sensiblement moins longue que large y compris les yeux (0,30 pour 0,40 mm). Yeux de la femelle grands et assez saillants, de même longueur

que les tempes et donc nettement moins volumineux que ceux de la femelle de *P. fissicollis*. Bord antérieur de l'épistome formant un large arrondi; front très légèrement et régulièrement convexe jusqu'au bord postérieur; partie antérieure offrant un sillon incurvé s'étendant jusqu'aux fossettes ocellaires et qui est presque parallèle à la partie préoculaire du bord externe; pas de fossette occipitale; pas de bourrelet ou de dépression précédant le bord postérieur; angles postérieurs démunis de franges de soies dorées.

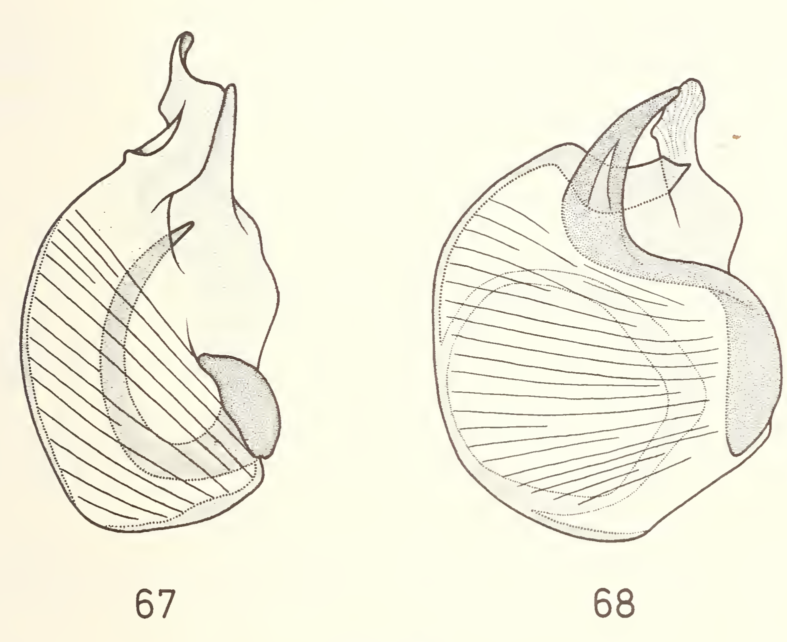


FIG. 67-68.

67: Edéage de *Parabatrisus fissicollis* n. sp.
68: Edéage de *Parabatrisus ivorensis* n. sp.

Pronotum un peu moins large que la tête et à peine moins long que large (0,35 pour 0,37 mm); disque offrant une large entaille longitudinale médiane; bosses latérales longues et étroites; épines prébasales très régressées, à peine visibles.

Elytres sensiblement moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,47 pour 0,66 mm), épaules bien indiquées mais un peu obliques par rapport à celles de *P. fissicollis*; une seule fossette basale, la juxtascutellaire, qui est bien imprimée.

Premier tergite abdominal presque une fois plus long que le deuxième (0,23 pour 0,13 mm).

Pattes sans particularités.

Côte d'Ivoire, Sangouiné (n° 12), 10 mars 1977, 3 femelles (I. Löbl). Holotype et 1 paratype au Muséum de Genève; 1 paratype au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Par son pronotum présentant une large entaille longitudinale médiane, l'espèce se situe dans le groupe de *P. fissicollis* Leleup et de *P. incisicollis* Leleup. Elle est taxinomi-

quement plus proche de *fissicollis* dont elle diffère par la tête autrement conformée et dont les tempes sont dépourvues de franges de soies dorées, par le moindre volume des yeux, par sa taille un peu plus grande et par la ponctuation élytrale plus appuyée et plus dense dans la région humérale.

3. — **Parabatrisus brevipennis** Leleup. Côte d'Ivoire, Banco (nº 3 b), 5 mars 1977, 1 femelle (I. Löbl); ibidem, mont Tonkoui (nº 9), 9 mars 1977, 1 femelle (I. Löbl). Espèce décrite du Gabon où elle a été découverte par H. Coiffait.

4. — **Parabatrisus coiffaiti** Leleup. Côte d'Ivoire, Agboville = Yapo (nº 25), 21-22 mars 1977, 1 mâle dans l'humus (I. Löbl). Espèce découverte au Gabon par Coiffait.

5. — **Parabatrisus ivorensis** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Man (cascade) (Muséum de Genève) (fig. 68).

Femelle inconnue.

Taille: 1,75 mm. Relativement étroit. Probablement ailé. Brun rougeâtre presque uniforme. Ponctuation très fine sur tout le dessus du corps. Pubescence blanchâtre, assez longue et couchée.

Tête rétrécie en avant, nettement moins longue que large y compris les yeux (0,30 pour 0,40 mm). Yeux grands et saillants, un peu plus longs que les tempes qui forment un angle vif (0,11 pour 0,09 mm). Bord antérieur de l'épistome formant un large arrondi. En deçà du sillon antérieur conformé en u renversé, tout le front est régulièrement convexe; bord postérieur rectiligne et en arête vive.

Pronotum à peine plus large que la tête et nettement moins long que large (0,34 pour 0,42 mm); disque offrant une fine strie longitudinale et médiane à peine perceptible; bosses latérales assez étroites et ne s'étendant que sur les deux tiers antérieurs des côtés; épines latérales prébasales régressées, mais encore bien visibles.

Elytres convexes, sensiblement moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,44 pour 0,60 mm); épaules arrondies mais dont le calus est cependant bien marqué; côtés fortement et régulièrement arqués. Une seule fossette basale, la juxtascutellaire.

Abdomen plus long que large (0,70 pour 0,62 mm); premier tergite un peu plus long que le deuxième (0,22 pour 0,17 mm).

Pattes sans particularités.

Edéage (fig. 68) bien caractérisé par la forme en s couché de la pièce articulée.

Côte d'Ivoire, Man (cascade) (nº 6a), 8 mars 1977, 1 seul mâle (I. Löbl).

Espèce rappelant *P. hirsutus* Jeannel par sa forme allongée, le pronotum presque dolioforme aux bosses latérales étroites et par la longueur de l'abdomen. Mais *P. ivorensis* se différencie par l'existence d'une seule fossette basale aux élytres au lieu de deux et par un édéage fort différent. Il faut signaler ici que le dessin de l'édéage de *P. hirsutus* figuré par Jeannel (1951) est totalement faux, cet auteur ayant considéré des débris de tissus dilacérés comme apophyses distales.

Genre **Batrisiotes** Jeannel

Batrisiotes Jeannel, 1951, *Publções cult. Co. Diam. Angola* nº 9: 90, Lisboa. Espèce type: *clavigeroides* Jeannel. — Jeannel 1951, *Revue fr. Ent.* XVIII: 138. — Jeannel 1953, *Annls Mus. r. Congo belge* 20: 261. — Jeannel 1956, *Annls Mus. r. Congo belge* 43: 49. — Jeannel 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 402-403.

Le genre *Batrisiotes* comprenait trois espèces créées par Jeannel: *clavigeroides*, *depressicollis* et *joannae*.

La validité de *Batrisiotes joannae* recueilli au Kwango (Zaïre) est sujette à caution. Le seul spécimen connu de cette forme est une femelle dont les antennes ne sont pas plus épaisses que celles de *B. clavigeroides*. Par ailleurs, *B. joannae* présente exactement les mêmes ébauches de trichomes pleuraux et de trichomes tergaux, ces derniers étant pareillement recouverts par les trichomes élytraux. La seule différence perceptible réside dans les rapports longueur — largeur du pronotum: 0,15 pour 0,15 mm chez *B. joannae* et 0,15 pour 0,17 ou 0,14 pour 0,16 mm pour *B. clavigeroides*. Seul l'examen d'un mâle en provenance de la même localité (Feshi, au Kwango) permettrait de savoir si — comme je le présume — la faible différence dans les proportions du pronotum s'insère dans le cadre de la simple variation intraspécifique ou d'une variante mineure d'ordre géographique. Quant à *B. clavigeroides crassicornis* Jeannel, il est identique à la forme nominotypique et doit être mis en synonymie avec cette dernière. Enfin, *Batrisiotes depressicollis* Jeannel s'intègre dans le genre *Parabatrisus*.

1. — **Batrisiotes loebli** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Agboville = Yapo (Muséum de Genève) (fig. 69).

Mâle inconnu.

Taille: 1,8 mm. Ailé. Brun rougeâtre foncé. Ponctuation de la tête, du pronotum, des élytres et du premier tergite abdominal ténue et éparse; celle des tergites abdominaux 2, 3, 4 et 5 très forte et pratiquement confluente. Pubescence de l'avant-corps peu fournie, assez longue et couchée; celle de l'arrière-corps très fine et éparse sauf sur les régions latérales et apicale de l'abdomen.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,30 pour 0,38 mm), modérément rétrécie en avant. Yeux grands et saillants, plus longs que les tempes (0,12 pour 0,08 mm). Bord antérieur du lobe frontal formant un arc régulier. Front convexe du bord postérieur jusqu'au sillon antérieur arqué; ce dernier est pratiquement parallèle au bord antérieur et atteint les fossettes ocellaires qui sont grandes et profondes. Fossette occipitale petite mais nette, située au niveau de la base des fossettes ocellaires. Antennes de même longueur que l'ensemble tête-pronotum et dont la massue est nettement élargie; scape très court, pas plus long que large; pédicelle court et dolioforme, approximativement aussi long que large, un peu plus étroit que le scape; article 3 piriforme et un peu plus étroit que le 2; articles 4, 5, 6 conformés en sphères légèrement comprimées aux pôles et croissant progressivement et très légèrement de volume; article 7 sensiblement plus large que le 6, transverse, nettement moins long que large; article 8 encore plus transverse, moins long et plus large que le 7; article 9 nettement plus volumineux que le 8, moins long que large, conformé en cône tronqué; article 10 semblable au 9, mais un peu plus large; article 11 cylindro-ogival, un peu plus large que le 10 et un peu plus long que les 9 et 10 considérés dans leur ensemble (0,14 pour 0,11 mm). Palpes maxillaires comme chez *B. clavigeroides*, la massette naviculaire.

Pronotum un peu plus long que large (0,37 pour 0,35 mm) et dont la plus grande largeur se situe vers le milieu; bord antérieur légèrement plus étroit que le bord postérieur; disque offrant une large échancrure longitudinale médiane; bosses latérales assez longues et modérément saillantes.

Elytres nettement moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,46 pour 0,64 mm); épaules bien marquées, à calus saillant; deux fossettes basales; trichomes apicaux dorés et bien individualisés, comme chez *clavigeroides*.

Premier tergite abdominal presque lisse, aussi long que l'ensemble des suivants, fortement incliné vers la base à l'exclusion des rebords latéraux qui sont nettement tordus; trichomes pleuraux plus longs que chez *B. clavigeroides*; faible ébauche des trichomes tergaux masqués par les trichomes élytraux.

Pattes sans particularités (femelle).

Côte d'Ivoire, Agboville = Yapo (nº 15), 21-22 mars 1977, 2 femelles dans l'humus (I. Löbl).

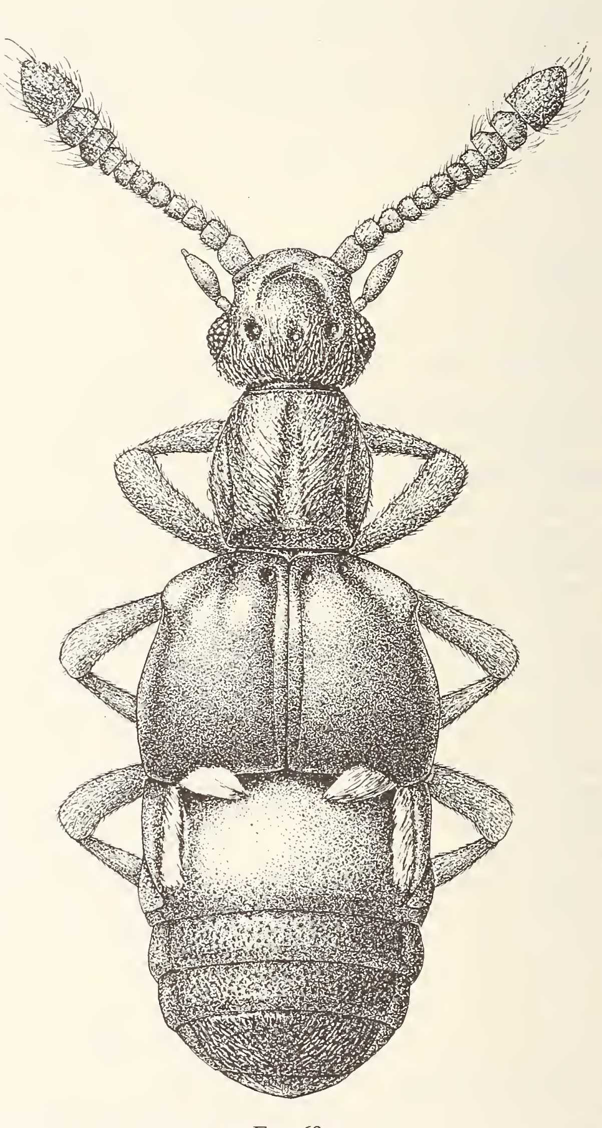


FIG. 69.

Batrisiotes loebli n. sp.

Holotype au Muséum de Genève; paratype au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Espèce différent essentiellement de *B. clavigeroides* par son pronotum plus long et dont l'échancrure médiane est beaucoup plus large, ainsi que par la conformation toute autre du premier tergite abdominal.

Genre **Coryphomus** Jeannel

Coryphomus Jeannel, 1949, *Mém. Mus. natn. Hist. nat. Paris* XXIX: 138; espèce type: *gladiator (Batristerus)* Raffray. — Jeannel 1949 *(Camptomites), Revue fr. Ent.* XVI: 122-123. — Jeannel 1951 *(Camptomites), Publções cult. Co. Diam. Angola* n° 9: 93-94. — Jeannel 1951 *(Camptomites), Annls Mus. r. Congo belge* 10: 55-56. — Jeannel 1951 *(Camptomites), Ann. Mag. nat. hist.* (12) IV: 242. — Jeannel 1952 *(Camptomites), Annls Mus. r. Congo belge* 11: 236-237. — Jeannel 1952, l. c., 20: 237-254. — Jeannel 1954 *(Camptomites)* l. c., 33: 137-141. — Jeannel 1955 *(Camptomites)*, l. c., 37: 32. — Jeannel 1956 *(Camptomites)*, l. c., 43: 48. — Jeannel, 1957, *Publções cult. Co. Diam. Angola* n° 32: 71-73. — Jeannel 1959 (sous-genres *Coryphomus, Camptomodes, Camptomidius, Camptomites, Coryphomellus, Annls Mus. r. Congo belge* 75: 407-421. — Jeannel 1960, l. c., 83: 39. — Jeannel 1961, *Inst. Parcs Nat. Congo belge, Expl. Parc Nat. Albert*, 2e série, 12 (2): 28. — Leleup 1974, *Bull. Annls Soc. r. Ent. Belg.* 110: 191-194. — Leleup 1976, *Revue Zool. afr.* 90: 807-816.

Outre *Camptomodes* que j'ai élevé ici au rang de genre, les sous-genres *Camptomites* et *Camptomidius* doivent également être retirés du genre *Coryphomus*. Ils présentent en effet tous deux une longue carène médiane et longitudinale sur le premier tergite abdominal en lieu et place de deux carénules submédianes. J'estime qu'il s'agit là d'une différence capitale car si la disparition des carénules basales submédianes peut résulter d'une évolution régressive, son remplacement par une forte carène médiane constitue certainement un caractère paléogénétique. *Camptomites* et *Camptomidius* doivent être considérés comme deux nouveaux genres actuellement unispécifiques. Contrairement à l'assertion de Jeannel, chez *Camptomites* la ponctuation de l'avant-corps est loin d'être spécialement forte: si elle est relativement dense sur les parties antérieure et médiane du dessus de la tête, elle est nulle sur la partie occipitale et surtout n'est représentée que par quelques points épars sur le pronotum. En fait, parmi toutes les coupes subgénériques proposées par Jeannel pour le genre *Coryphomus*, seul *Coryphomellus* dans lequel s'inscrivent *Coryphomus acanthurus* Jeannel, *C. bicaudatus* Leleup et *C. bergeri* Leleup peut conserver son statut. Ces espèces se singularisent toutes trois par trois surélévations spiniformes sur chacune des deux crêtes longitudinales du pronotum et par un édéage nanti d'une frange de macrochètes au côté gauche (en vue dorsale).

La diagnose du genre établie par Jeannel doit être émendée et définie comme suit.

Taille assez petite à moyenne pour la tribu (1,40 à 2,60 mm). Forme générale plus ou moins étroite et déliée.

Tête de conformation banale, le front pouvant être plus ou moins surélevé par rapport aux yeux et aux tempes; celle du mâle non ou à peine différenciée. Yeux généralement de convexité et de longueur moyennes, rarement absents (*C. caecus* Jeannel). Antennes plus ou moins longues, à massue de trois articles; les articles 2 à 9 toujours plus longs que larges ou aussi longs que larges, le 10 rarement moins long que large (*C. vicinus* n. sp.). Palpes maxillaires également sans grandes particularités, jamais très allongés, la massette irrégulièrement naviculaire et de largeur variant en fonction des espèces; l'intermédiaire court. Pronotum étréci en arrière, offrant toujours des bosses

latérales se terminant par une épine; parfois une épine très courte se situe au devant de la distale (*C. elegantulus* Jeannel; *C. crenulatus* Jeannel; *C. puncticollis* Jeannel; *C. persimilis* n. sp.; *C. vicinus* n. sp.); moitié antérieure — y compris les bosses latérales — quelques fois hérissée de petites épines qui y remplacent la ponctuation (*C. persimilis* n.sp.).

Pronotum offrant le plus souvent deux crêtes longitudinales plus ou moins nettes sur chacune desquelles prennent naissance de une à trois épines plus ou moins développées et encadrant un sillon longitudinal médian; ces crêtes peuvent manquer et les épines s'érigent alors à même le disque (*C. longiventris* Jeannel; *C. cornutus* Jeannel); le sillon longitudinal médian est généralement étendu jusqu'à la base du cou et parcouru sur toute sa longueur, ou presque, par une fine crête; mais il peut être aussi très raccourci (*C. dorsalis* Jeannel) ou faire défaut (*C. katanganus* Jeannel).

Elytres non ou modérément raccourcis (*C. brevipennis* n. sp.), normalement nantis de trois ou de deux fossettes basales et exceptionnellement d'une seule (*C. debeckeri* Leleup chez lequel ne subsiste que la juxtascutellaire). Epaules et calus huméraux plus ou moins indiqués, rarement totalement effacés (*C. lukwangulensis* Leleup). Strie discale se présentant sous forme d'une courte dépression longitudinale qui peut être délimitée par une faible arête au côté interne (*C. vicinus* n. sp.; *C. lukwangulensis* Leleup).

Abdomen dont le premier tergite est toujours plus long que le deuxième, offrant invariablement des carènes externes et des carénules latérales délimitant de part et d'autre un rebord aplani; jamais de carène médiane; carénules submédianes le plus souvent présentes. Le troisième tergite abdominal rarement différencié chez le mâle (*C. bicaudatus* Leleup).

Pattes jamais épaisses, de longueur variant sensiblement en fonction des espèces, toujours différenciées chez le mâle (sauf chez *C. debeckeri* Leleup) ainsi que chez les femelles de quelques espèces (*C. brevipennis* n. sp. par exemple).

Edéage comportant une capsule basale soit achète ou n'offrant qu'une ou deux soies (*Coryphomus* s. str.) soit garni d'une frange serrée de macrochètes au côté gauche (subgen. *Coryphomellus* Jeannel). Toujours une large ouverture souvent dorsale mais pouvant être plus ou moins déportée latéralement vers le haut pour devenir parfois franchement apicale. Sauf une exception (*C. gracilis* Jeannel), une ou deux apophyses distales généralement longues dont au moins une peut être dentée, laciniée, conformée en i grec ou élargie apicalement. Chez quelques espèces, la capsule renferme des sphérules hyalines ou faiblement pigmentées.

1. — **Coryphomus** (s. str.) **curtipennis** n. sp.: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève).

Mâle inconnu.

Taille: 2,30 mm. Ailé. Brun rougeâtre foncé. Ponctuation de la tête forte et presque contiguë; celle du pronotum à peu près aussi forte mais atténuée et espacée sur les bosses latérales; celle des élytres presque aussi forte en sa partie proximale, les points s'espaçant et devenant moins profonds vers l'apex; celle de l'abdomen comparable à celle de la partie médiane des élytres. Pubescence dorée.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,47 pour 0,53 mm). Front rectangulaire, franchement surélevé par rapport aux tempes et aux yeux, ses côtés abrupts, son milieu légèrement concave; bulbes antennaires saillants, étrécis vers l'arrière, délimités à leur côté interne par un sillon obliquant vers le bord extérieur jusqu'à hauteur du tiers postérieur de l'œil; une carène longitudinale médiane part de la naissance du cou et s'étend jusqu'au niveau du tiers antérieur des yeux; yeux très convexes, un peu plus courts que les tempes (0,13 pour 0,15 mm), ces dernières convergentes et régulièrement

arquées. Fossettes ocellaires absentes. Epistome très déclive, son bord apical faiblement arqué. Antennes assez robustes, d'une longueur de 1,13 mm; scape court, épais, aplani dorsalement, à peine plus long que large (0,11 pour 0,09 mm); pédicelle beaucoup plus étroit que le scape, dolioforme et un peu plus long que large; article 3 de même longueur que le scape; article 4 un peu plus long que le 3 et que le 5, ces deux derniers de même longueur; articles 6, 7 et 8 s'élargissant progressivement mais légèrement, le 6 à peine plus long que large, les 7 et 8 pas plus longs que larges; article 9 globuleux, nettement dilaté par rapport au 8; article 10 un peu plus large que le 9, moins sphérique que ce dernier, son apex étant sensiblement aplati; article 11 un peu plus large que le 10 et un peu moins long que l'ensemble des 9 et 10 (0,22 pour 0,23 mm), conformé en ogive asymétrique, son bord interne étant légèrement et régulièrement convexe alors que son bord externe est renflé en sa moitié basale et s'atténue ensuite fortement vers l'apex qui est tronqué. Palpes maxillaires à massette robuste et asymétriquement naviculaire,d'une longueur de 0,22 mm et d'une largeur maximale de 0,08 mm.

Pronotum sensiblement moins long que large (0,49 pour 0,58 mm). Sillon longitudinal médian présent, prenant naissance à la grande fossette prébasale et s'étendant jusqu'à proximité du bord antérieur; il est parcouru sur toute sa longueur par une crête pigmentée. Pas de crêtes longitudinales latérales; quatre « tubercules » discaux coniques, la paire postérieure encadrant la fossette médiane prébasale, la paire antérieure sise à hauteur des épines des bosses latérales.

Elytres nettement moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,58 pour 0,63 mm); plus grande largeur vers le quart distal. Epaules bien marquées; calus huméraux très saillants, presque acutangulaires. Strie discale courte, délimitée à son côté interne par une crête qui se prolonge jusqu'au quart distal. Bord apical formant un angle rentrant. Deux fossettes basales.

Abdomen moins long que large (0,72 pour 0,78 mm lorsqu'il n'est pas contracté). Premier tergite abdominal plus long que les deux suivants considérés dans leur ensemble; carénules submédianes rapprochées, séparées par un intervalle égal au cinquième de la largeur totale du tergite; carénules latérales très écartées des carènes externes à leur base 0,12 mm).

Pattes de longueur et de robustesse moyennes, les trochanters des pattes intermédiaires offrant une apophyse en forme d'épine émoussée.

Espèces bien caractérisées par la tête dont le front est nettement surélevé et démuni de fossettes ocellaires ainsi que par la brièveté des élytres.

Côte d'Ivoire, Agboville (Yapo = n° 25), 21-22.III.1977, 1 seule femelle dans l'humus (I. Löbl.)

2. — **Coryphomus** (s. str.) **persimilis** n. sp.: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 70 à 75).

Taille: 1,55 à 1,60 mm. Ailé. Brun rougeâtre. Ponctuation de la tête forte et presque contiguë sur les parties latérales et antérieures, espacée sur le vertex et remplacée par de minuscules épines sur les tempes; celle du pronotum forte et espacée, remplacée par de minuscules épines sur la partie antérieure et les bosses latérales; celle des élytres assez forte et espacée par des intervalles allant de une à quatre fois leur diamètre; celle de l'abdomen à peu près comparable à celle des élytres. Pubescence jaunâtre et brillante.

Tête sensiblement moins longue que large y compris les yeux (0,28 pour 0,40 mm); front modérément surélevé, trapézoïdal, les côtés convergeant légèrement vers l'avant et moins abrupts que chez *C. curtipennis*; vertex formant une convexité s'avançant vers l'avant et dépassant de peu la base des bulbes antennaires dont elle est séparée

par un sillon fortement arqué dont les extrémités atteignent les fossettes ocellaires qui sont petites mais nettes; bulbes antennaires peu saillants; une carène longitudinale médiane s'étend du cou jusqu'à proximité du niveau du bord antérieur des yeux; yeux convexes et plus longs que les tempes (0,12 pour 0,07 mm chez le mâle; 0,10 pour 0,08 mm

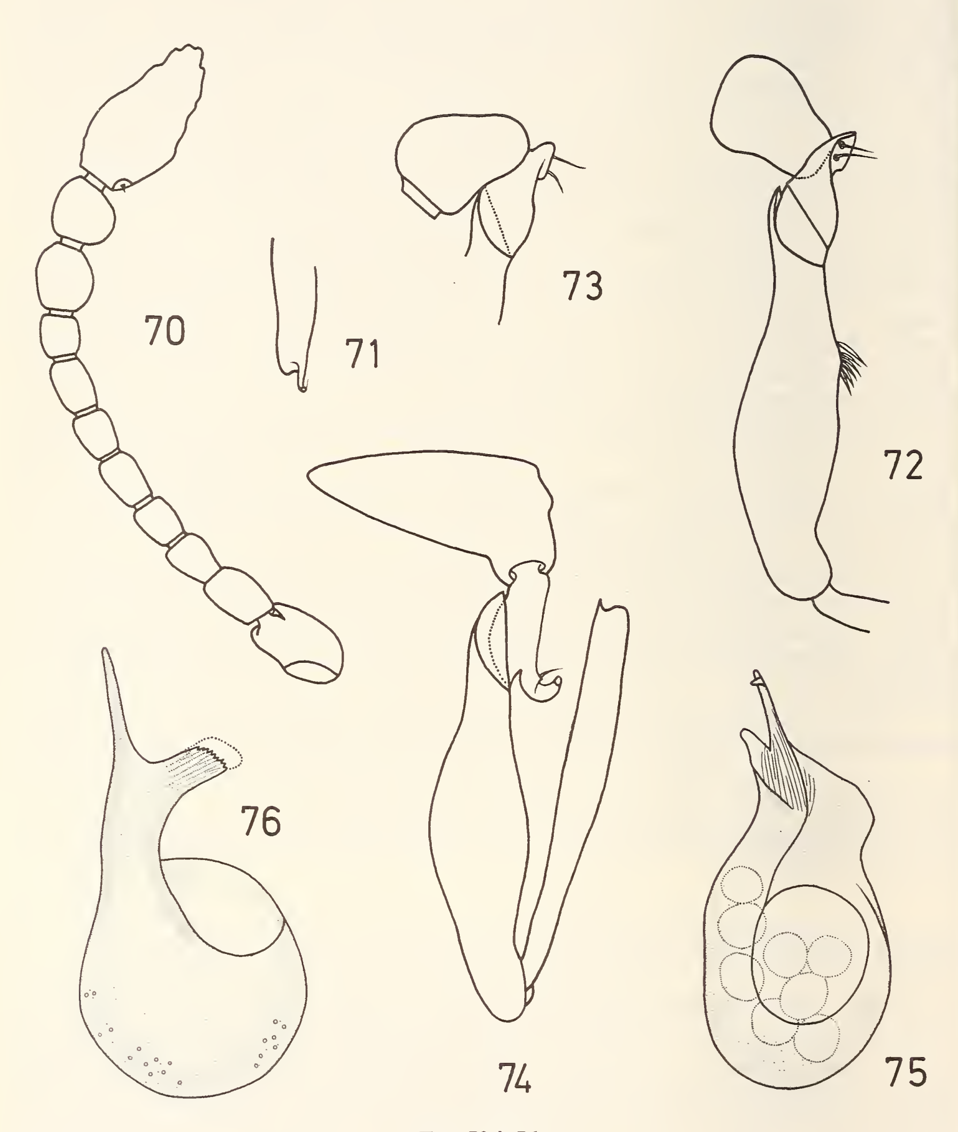


FIG. 70 à 76.

Genre *Coryphomus* Jeannel.
70: Antenne du mâle de *C. curtipennis* n. sp.; 71: extrémité distale du tibia médian gauche du même; 72: face ventrale du trochanter et du tibia de la patte médiane gauche du même; 73: face dorsale du trochanter de la patte médiane du même; 74: face ventrale de la patte postérieure droite du même; 75: édéage du même; 76: édéage de *C. problematicus* n. sp.

chez la femelle); tempes arquées et convergentes. Bord antérieur de l'épistome nettement et régulièrement arqué. Antennes (fig. 70) assez robustes, d'une longueur de 0,80 mm; scape épais, pas plus long que large (0,07 mm); pédicelle nettement plus étroit que le scape et de même longueur que celui-ci mais un peu plus large que les articles du funicule; article 3 et 4 individuellement plus courts que le 2; article 5 un peu plus long que le 4 et que le 6; article 7 légèrement épaissi et de même longueur que le 5; article 8 de même largeur que le 7 mais plus court, à peine plus long que large; article 9 ovoïde, nettement dilaté par rapport au 8; article 10 asymétrique, aussi long que le 9 mais plus large que lui; article 11 fusiforme, un peu plus long que l'ensemble des 9 et 10 (0,16 pour 0,14 mm), plus large que le 10 (0,09 pour 0,07 mm) et irrégulièrement tronqué à l'apex, la base de son côté interne offre une petite dépression du fond de laquelle s'érige une minuscule épine pigmentée. Massette des palpes maxillaires courte et épaisse (longueur: 0,14 mm; largeur: 0,08 mm).

Pronotum moins long que large (0,35 pour 0,42 mm); sillon longitudinal médian étroit et court, s'étendant du cou jusqu'au niveau de l'extrémité apicale des bosses latérales et non parcouru par une crête. Crêtes longitudinales submédianes présentes, offrant chacune deux épines petites mais aiguës qui tiennent lieu de tubercules discaux; fossette médiane prébasale et fossettes latérales grandes, les secondes très creusées. Bosses latérales offrant une petite épine précédant de peu l'épine distale (0,02 mm).

Elytres moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,47 pour 0,60 mm dans les deux sexes); plus grande largeur vers le tiers distal. Epaules bien marquées; calus huméraux presque aussi saillants que chez *C. curtipennis*. Stries discales courtes, délimitées au côté interne par une crête se prolongeant jusqu'au tiers apical. Bord distal formant un angle rentrant. Deux fossettes basales.

Abdomen moins long que large (0,47 pour 0,51 mm). Premier tergite abdominal aussi long que l'ensemble des trois suivants non contractés et observés en vue orthogonale (0,28 mm); carénules submédianes plus écartées que chez *C. curtipennis*, séparées par une distance égale à plus du quart de la largeur totale de la base (0,14 pour 0,51 mm); carénules latérales moins écartées à leur base des carènes externes que chez *C. curtipennis* (0,07 mm).

Pattes de robustesse et de longueur moyennes. Trochanter des pattes postérieures du mâle garni d'une apophyse falciforme offrant, au côté interne, un redan nanti d'une soie (fig. 74); angle distal interne des tibias des pattes médianes (fig. 71) armé d'une épine apicalement incurvée et portant une très petite soie; trochanter des pattes médianes montrant à leur extrémité proximale une apophyse concave au profil sécuriforme nantie de deux soies (fig. 72 et 73); tibia des pattes médianes montrant une courte frange de soies au tiers proximal de leur côté interne.

Edéage, fig. 75.

Côte d'Ivoire, Agboville (Yapo = n° 25), 21-22.III.1977, 1 mâle (holotype en préparations microscopiques) et 2 femelles dans l'humus (I. Löbl). Holotype et 1 paratype au Muséum de Genève; 1 paratype au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

3. — **Coryphomus** (s. str.) **vicinus** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 77).

Femelle inconnue.

Taille: 1.70 mm. Brun rougeâtre. Ponctuation de la tête assez forte sur les bulbes antennaires, moins accusée et plus espacée sur le vertex et l'épistome; celle du pronotum formée de grands points assez espacés sur le disque et qui sont remplacés sur les bosses latérales par des aspérités préfigurant les épines présentes aux mêmes endroits chez

C. persimilis; celle des élytres comparable à celle du disque du pronotum, régulièrement répartie et pas ou guère plus forte dans la région humérale; celle de l'abdomen un peu moins forte que celle des élytres, mais s'atténuant progressivement vers l'apex. Pubescence jaunâtre et brillante.

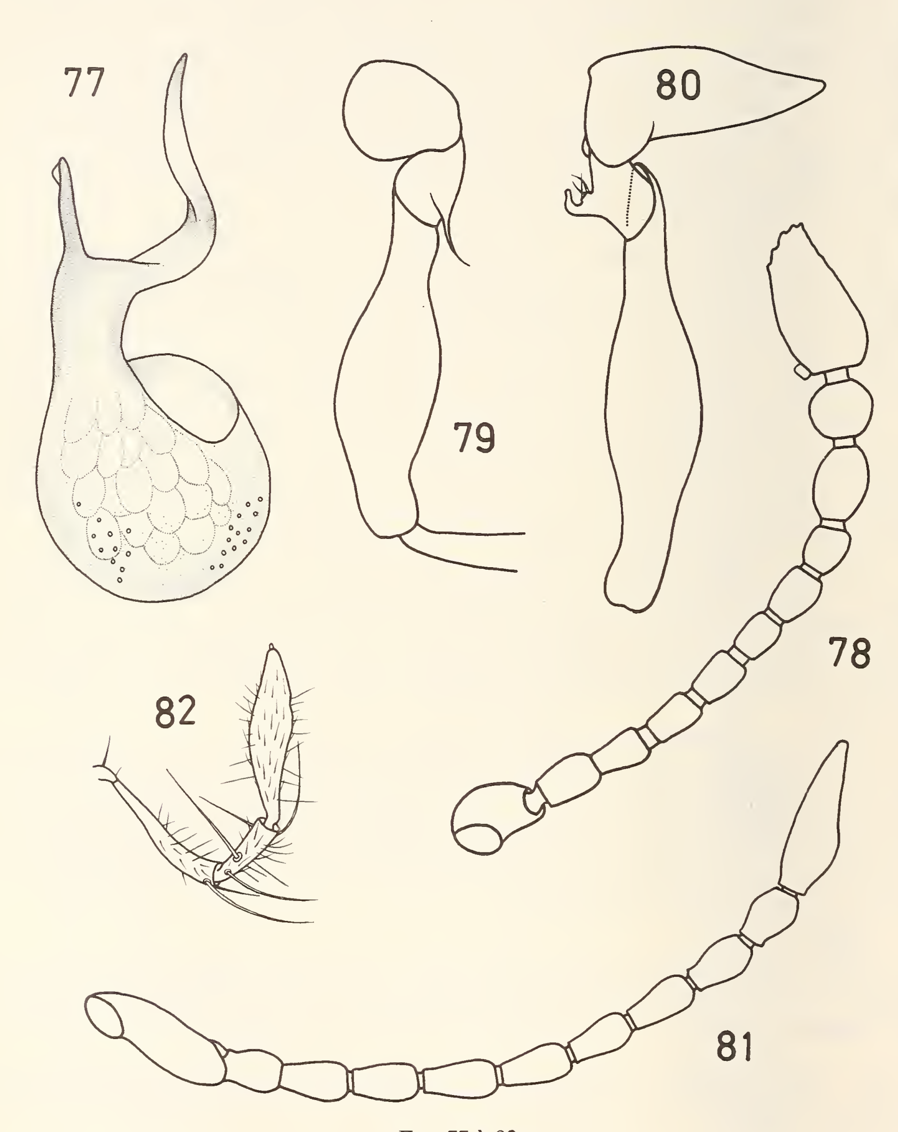


FIG. 77 à 82.

Genre *Coryphomus* Jeannel: 77: édéage de *C. vicinus* n. sp.
78 à 80: *C. problematicus* n. sp.:
78: antenne droite du mâle; 79: face ventrale de la patte médiane du même;
80: face ventrale de la patte postérieure gauche du même.
81 et 82: *Acanthicomus ivorensis* n. sp.:
81: antenne droite du mâle; 82: palpe maxillaire droit.

Tête sensiblement moins longue que large y compris les yeux (0,30 pour 0,40 mm); front un peu surélevé en sa partie antérieure, trapézoïdal, les côtés convergeant légèrement vers l'avant, presque abrupts dans leur moitié antérieure, mais ne surplombant ni la moitié postérieure des yeux ni les tempes. Vertex formant une convexité s'avançant jusqu'entre les bulbes antennaires dont elle est séparée par un sillon arqué dont les extrémités atteignent les fossettes ocellaires qui sont petites mais nettes; bulbes antennaires peu saillants; une carène longitudinale médiane s'étend presque jusqu'à hauteur du bord antérieur des yeux; yeux convexes et de peu plus longs que les tempes (0,10 pour 0,09 mm) qui sont régulièrement arquées et convergentes. Bord antérieur de l'épistome saillant en arrondi. Antennes peu robustes, d'une longueur de 0,83 mm; scape court et épais, pas plus long que large (0,065 mm); pédicelle conformé comme chez *C. persimilis*; articles 3, 4 et 5 tous plus longs que larges et approximativement de même longueur; articles 6, 7 et 8 un peu plus courts que les trois précédents, approximativement de même taille, de peu plus longs que larges; article 9 plus long que large, ovoïde, nettement dilaté par rapport au 8; article 10 sensiblement plus court que le 9 et un peu plus large que celui-ci, aplati aux deux pôles; article 11 conformé en ogive asymétrique et plus long que l'ensemble des 10 et 9 (0,17 pour 0,14 mm), plus large que le 10 (0,12 pour 0,09 mm) et un peu tronqué à l'extrémité. Massette des palpes maxillaires naviculaire, son côté interne nettement renflé au tiers proximal, d'une longueur de 0,16 mm et d'une largeur de 0,06 mm.

Pronotum un peu moins long que large (0,37 pour 0,41 mm); sillon longitudinal médian absent. Crêtes longitudinales submédianes bien marquées, offrant chacune une paire d'épines dont la postérieure encadre la fossette médiane prébasale alors que l'antérieure se situe un peu en dessous du niveau des épines des bosses latérales. Bosses latérales offrant une petite épine précédant de 0,04 mm l'épine apicale.

Elytres moins longs que larges (0,45 pour 0,56 mm); plus grande largeur vers le quart distal. Epaules marquées mais fuyantes; calus huméraux très saillants. Strie discale courte, délimitée à son côté interne par une fine crête qui se prolonge presque jusqu'au milieu de l'élytre. Bord apical formant un angle rentrant. Deux fossettes basales.

Abdomen (non contracté) aussi long que large (0,51 mm). Premier tergite abdominal un peu plus long que l'ensemble des deux suivants observés en vue orthogonale (0,23 pour 0,21 mm); carénules submédianes très distantes, séparées par un intervalle égal à plus du tiers de la largeur totale du tergite (0,21 pour 0,50 mm); rebord latéral conformé comme chez *C. persimilis*.

Pattes de longueur et de robustesse moyennes, les trochanters des pattes médianes et postérieures indifférenciés chez le mâle; angle distal interne des tibias médian prolongé par une épine.

Edéage, fig. 77.

Côte d'Ivoire, Agboville (Yapo = nº 25), 21-22.III.1977, 1 seul mâle dans l'humus (I. Löbl).

4. — **Coryphomus** (s. str.) **problematicus** n. sp.: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 76, 78, 79 et 80) [1].

Taille: 1,60 mm. Ailé. Brun rougeâtre. Ponctuation des élytres et de l'abdomen semblable à celle de *C. vicinus*. Pubescence jaunâtre et brillante.

---

[1] M'étant assuré de la parfaite similitude de l'avant-corps dans les deux sexes, j'ai dilacéré celui du mâle afin de monter les antennes, les palpes maxillaires et les pattes antérieures en préparations microscopiques. Malheureusement, une maladresse m'a fait perdre l'avant-corps de la femelle alors que je m'apprétais à le décrire.

Antennes (fig. 78) assez robustes, d'une longueur de 0,88 mm; scape court, un peu plus long que large (0,09 pour 0,07 mm); pédicelle plus large que les articles du funicule; articles 3, 4 et 5 à peu près semblables et de même longueur que le pédicelle; article 6 de un tiers plus court que le 5; article 7 un peu plus long que le 6; article 8 sensiblement plus court que le 7; article 9 ovoïde, nettement élargi par rapport au 8, d'une longueur de 0,08 mm et d'une largeur de 0,05 mm; article 10 aussi long que large (0,07 mm), en forme de sphère un peu aplatie aux deux pôles; article 11 en ogive asymétrique, légèrement tronqué à l'extrémité, plus large que le 10 (0,09 mm) et à peine plus long que l'ensemble des 10 et 9 (0,16 pour 0,15 mm); Massette des palpes maxillaires courte et robuste (longueur 0,09 mm; largeur 0,03 mm) angle proximal interne offrant une petite apophyse perpendiculaire paraissant rectangulaire vue de profil. Massette des palpes maxillaires courte et robuste (longueur 0,09 mm; largeur 0,03 mm).

Elytres moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,47 pour 0,56 mm); plus grande largeur vers le quart distal. Epaules bien indiquées mais fuyantes; calus huméraux très saillants. Strie discale courte et très large se présentant, comme chez les trois espèces décrites ci-dessus, sous la forme d'une large mais courte dépression longitudinale délimitée à leur côté interne par une fine crête qui se prolonge en s'atténuant jusqu'au tiers apical de l'élytre. Ensemble des bords distaux formant un angle rentrant. Deux fossettes basales.

Abdomen aussi long que large à la base (0,51 mm). Premier tergite abdominal un peu plus long que l'ensemble des deux suivants non contractés et observés en vue orthogonale (0,26 pour 0,23 mm); carénules submédianes faiblement indiquées, séparées par un intervalle égal à un peu plus du quart de la largeur totale de la base (0,12 pour 0,49 mm); carénules latérales très écartées à leur base des carènes externes.

Pattes de robustesse et de longueur moyennes. Trochanter des pattes postérieures du mâle (fig. 80) garni d'une apophyse digitiforme coudée, à la base du côté interne de laquelle se situe une saillie rectangulaire portant trois petites soies; trochanters des pattes médianes (fig. 79) armé d'une longue et fine épine incurvée; angle distal interne des tibias médians comparable à celui observé chez *C. persimilis*.

Edéage fig. 76.

Côte d'Ivoire, Agboville (Yapo = n° 25), 21-22.III.1977, 1 mâle et 1 femelle dans l'humus (I. Löbl). Holotype mâle en préparations microscopiques et paratype femelle mutilé au Muséum de Genève.

Il est intéressant de noter que les quatre espèces proviennent de la même localité et que trois d'entre elles sont morphologiquement voisines (*C. persimilis*, *C. vicinus* et *C. problematicus*).

Genre **Acanthicomus** Jeannel

Acanthicomus Jeannel, 1950, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 273. Espèce type: *leptus* Jeannel. — Jeannel 1953, l. c., 20: 259. — Jeannel 1953, *Revue fr. Ent.* XX: 21-22. — Jeannel 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 422-423. — Jeannel 1960, l. c., 81: 211-212 *(Basylewskyola)*. — Jeannel 1960, l. c., 83: 90 et 147-148. — Leleup 1976, *Revue Zool. afr.* 90: 817.

Acanthicomus ivorensis n. sp.; holotype: Côte d'Ivoire, Agboville (Muséum de Genève) (fig. 81 et 82).

Mâle inconnu.

Taille: 2,60 mm. Ailé. Brun assez foncé, les palpes testacés. Ponctuation de l'avant-corps plus forte et localement beaucoup plus serrée que sur les élytres et l'abdomen. Pubescence jaune clair.

Tête sensiblement plus longue que large y compris les yeux (0,63 pour 0,51 mm); partie préoculaire très allongée, fortement excavée entre les tubercules antennaires qui sont étroits, délimités à l'extérieur par une arête vive et s'étendent jusqu'au bord antérieur des yeux; épistome modérément déclive et dont le bord apical est faiblement arqué; yeux saillants, relativement courts (0,12 mm) et presque perpendiculaires par rapport aux tempes; ces dernières très longues (0,21 mm), pratiquement rectilignes et fortement convergentes; fossettes ocellaires très grandes et profondes; une étroite crête longitudinale médiane et peu saillante s'étend du cou jusqu'à la base des tubercules antennaires où elle se scinde en deux courtes branches divergentes. De part et d'autre une crête longitudinale oblique sépare l'œil de la fossette ocellaire. Antennes (fig. 81) longues (1,50 mm). Palpes maxillaires (fig. 82) très longs (0,70 mm), la massette un peu sinuée.

Pronotum légèrement moins long que large (0,53 pour 0,56 mm); disque convexe; sillon longitudinal médian remplacé par une fine crête comparable à celle de la tête et qui s'étend du sillon transversal prébasal jusqu'au cou; les deux épines discales antérieures acrérées et divergentes; les deux épines discales postérieures remplacées par deux gibbosités; bosses latérales situées au tiers antérieurs, séparées du disque par un sillon longitudinal et conformées en épaisses épines rétrogrades brusquement acuminées à l'apex; sillon transversal prébasal bien creusé, formant deux arcs partant de la fossette prébasale pour atteindre la base des grandes fossettes latérales. Sous les bosses latérales, les côtés convergent sensiblement vers la base qui est relativement étroite (0,31 mm).

Elytres un peu moins longs à la suture que larges dans leur ensemble (0,79 pour 0,86 mm); deux fossettes basales; strie juxtasuturale nette et entière; strie discale se présentant sous la forme d'une dépression n'atteignant pas la moitié de la longueur; épaules bien marquées; calus huméral modérément saillant; côtés presque rectilignes et divergeant depuis les épaules jusqu'au quart distal où se trouve la plus grande largeur. Bord apical de chaque élytre très légèrement arqué.

Abdomen moins long que large (0,65 pour 0,79 mm lorsqu'il n'est ni distendu ni contracté); premier tergite abdominal exactement de même longueur que l'ensemble des deux suivants (0,23 mm); carènes externes tranchantes et carénules latérales longues, atteignant presque la base, situées à un même niveau et délimitant de part et d'autre un rebord aplani; carène médiane présente sur les tergites 1, 2 et 3.

Pattes longues et relativement robustes; angle distal interne des tibias postérieurs offrant une épine assez longue et étroite.

L'espèce est voisine de *A. leleupi* Jeannel originaire du Kivu et de l'Ituri, mais celui-ci est plus grand (2,95 mm), un peu plus robuste et surtout il présente une ponctuation du pronotum beaucoup plus forte et contiguë. En revanche, *A. ivorensis* est très différent des deux autres espèces recueillies en Afrique occidentale: *A. lamottei* Jeannel de Guinée et une petite espèce gracile encore inédite en provenance du Gabon (leg H. Coiffait).

Côte d'Ivoire, Agboville (= Yapo n° 25), 21-22 III.1977, 2 femelles dont l'holotype dans l'humus; ibidem, Banco (n° 1), 3.III.1977, 1 femelle dans l'humus. Tous I. Löbl. Holotype et 1 paratype au Muséum de Genève; 1 paratype au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Genre **Camptomodes** Jeannel, nov. stat.

Coryphomus (Camptomodes) Jeannel, 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 408.
Espèce type: *Coryphomus carinatus* Jeannel (1949, *Revue fr. Ent.* XVI: 122).

L'espèce a été décrite d'après une seule femelle recueillie en Côte d'Ivoire à Azaguié par R. Paulian et Cl. Delamare-Debouteville. Jeannel, qui ne l'a pas figurée, a été mal inspiré en l'incorporant dans le genre *Coryphomus*. Bien que ne disposant que d'une

unique femelle, il aurait dû considérer comme essentiel le fait que les élytres sont carénées latéralement sur toute leur longueur. Ce caractère qui n'est pas exceptionnel chez les Pyxidicerini et les Pselaphini n'a, à ma connaissance, jamais été signalé chez les Batrisini africains. En outre, la morphologie générale de ce taxon le rapproche indéniablement du genre *Acanthicomus* et non de *Coryphomus* comme le démontrent les antennes très longues à massue peu dilatée; l'allongement de l'épistome, la conformation du pronotum et de l'abdomen. Les palpes maxillaires sont cependant plus courts et ont la massette plus trapue que chez *Acanthicomus*; d'autre part l'édéage est d'un type très spécial.

Description du genre:

Taille relativement petite. Tête et pronotum rugueux, dont la ponctuation est entièrement formée de gros points ombiliqués et contigus. Epistome allongé; vertex peu saillant, non sillonné longitudinalement. Antennes très longues; massue allongée et peu dilatée, dont les trois articles sont tous nettement plus longs que larges. Palpes maxillaires de longueur moyenne, la massette relativement courte et renflée au tiers proximal du côté interne; intermédiaire un peu plus long que large. Pronotum peu convexe, démuni de crête longitudinale médiane; quatre épines discales épaisses à leur base mais acuminées au sommet, décalées vers l'avant, la paire antérieure située à proximité du cou et la paire postérieure sise au devant de la fossette prébasale; cette dernière grande mais mal délimitée et peu profonde, formant une dépression aussi rugueuse que tout le dessus de la tête; bosses latérales non séparées du disque par un sillon ou une crête et offrant une forte épine dirigée obliquement vers le haut; fossettes latérales peu creusées et n'échancrant pas les côtés. Elytres peu convexes, dont le bord externe est conformé en arête vive sur toute la longueur; deux fossettes basales dont l'interne est beaucoup plus grande que l'externe; une arête discale prend naissance entre les fossettes basales pour atteindre le tiers distal en s'atténuant. Abdomen peu convexe, conformé comme chez les espèces du genre *Acanthicomus*, mais avec les carènes latérales présentes sur les quatre premiers tergites abdominaux. Pattes modérément allongées, sans particularités, démunies d'éperon distal aux tibias postérieurs.

Edéage comportant une capsule basale surmontée de quatre étroites et longues expansions sclérifiées se réunissant deux par deux au sommet pour former une paire d'ogives irrégulières.

Camptomodes carinatus (Jeannel); holotype femelle: Côte d'Ivoire, Azaguié (Mus. nat. Hist. Nat., Paris) (fig. 83).

Taille: 1,80 mm. Ailé. Brun rougeâtre foncé. Ponctuation de l'avant-corps uniforme, très forte, formée de grands points ombiliqués et contigus; celle de l'arrière-corps bien imprimée mais formée de points nettement plus petits et espacés par des distances équivalant de une à trois fois leur diamètre. Pubescence grisâtre et brillante, celle des élytres et de l'abdomen couchée.

Tête à peine moins longue que large y compris les yeux (0,37 pour 0,40 mm); épistome étroit, presque horizontal, son bord antérieur arqué; labre également presque horizontal et allongé; tubercules antennaires courts mais très saillants, séparés par une dépression peu profonde; vertex peu convexe; fossettes ocellaires nettes et très espacées, situées au niveau du bord inférieur des yeux; yeux courts mais très saillants, moins longs que les tempes (0,08 pour 0,09 chez le mâle; 0,07 pour 0,12 mm chez la femelle. Antennes très longues (1,16 mm); scape court, une demi-fois plus long que large; pédicelle piriforme, plus épais que l'article 3; article 4 de même longueur que le 3 mais légèrement moins épais que celui-ci; articles 5 et 6 identiques, chacun d'eux étant sensiblement plus long que le 4; article 7 un peu plus long que le 6; article 8 d'un tiers plus court que le 7;

article 9 légèrement épaissi et d'un quart plus long que le 8; article 10 très légèrement plus large que le 9 et un peu plus court que celui-ci; article 11 plus court que l'ensemble des 9 et 10 (0,20 pour 0,22 mm), fusiforme et offrant une troncature apicale concave. Palpes maxillaires beaucoup moins long que chez les espèces du genre *Acanthicomus*;

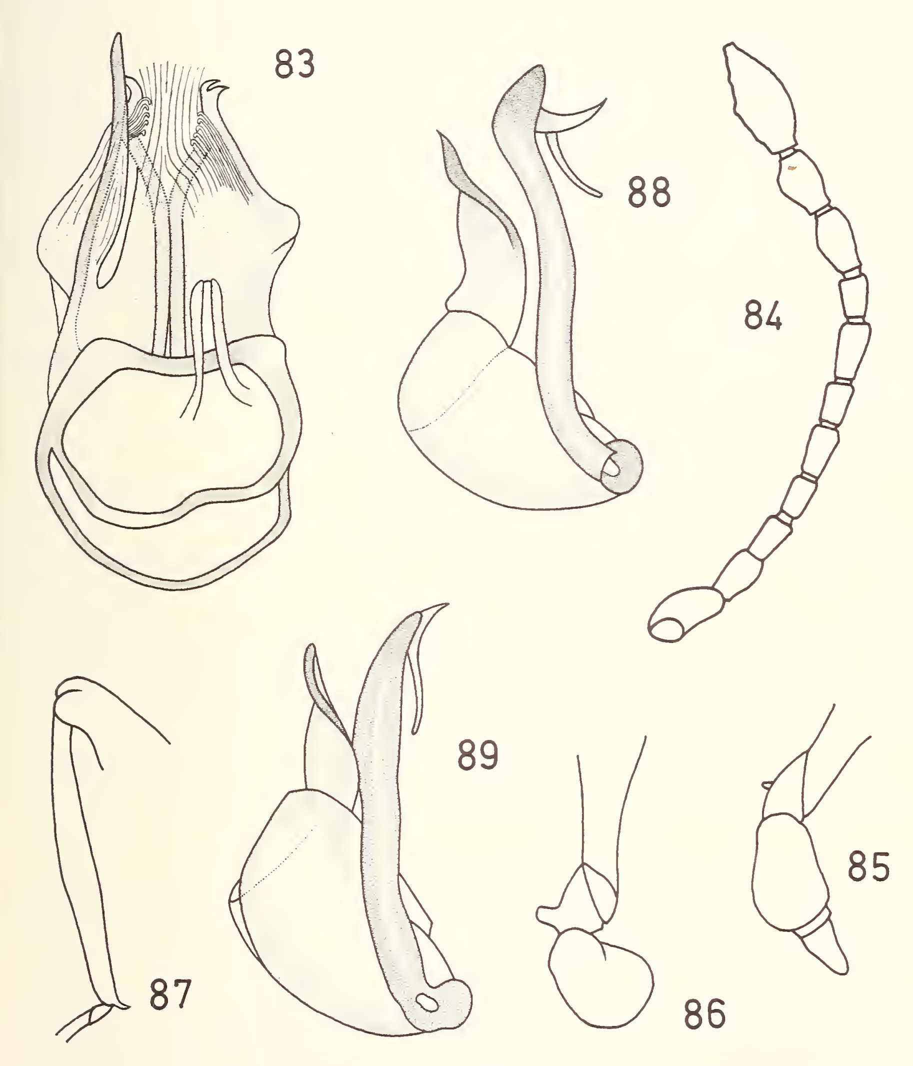


FIG. 83 à 89.

83: Edéage de *Camptomodes carinatus* (Jeannel) gen. nov.
84 à 88: *Seydelites affinis* n. sp.:
84: antenne droite du mâle; 85: trochanter de la patte antérieure droite du mâle;
86: trochanter de la patte médiane droite du mâle; 87: tibia de la patte médiane droite du mâle;
88: édéage; 89: Edéage de *Seydelites chappuisi* Jeannel.

intermédiaire un peu plus long que large; massette d'une longueur de 0,16 mm et d'une large maximale de 0,07 mm, son bord externe à peine convexe alors que son bord interne offre une forte convexité à son tiers proximal.

Pronotum sensiblement moins long que large (0,35 pour 0,43 mm), la base relativement large (0,24 mm). Pour le reste, conforme à la description du genre.

Elytres à peine moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,51 pour 0,53 mm chez le mâle; 0,51 pour 0,52 mm chez la femelle); plus grande largeur vers le milieu; épaules très fuyantes et calus huméral presque nul; strie juxtasuturale nette et entière; bords apicaux formant un angle rentrant. Pour le reste, conformes à la description du genre.

Abdomen moins large que les élytres et plus long que large (0,53 pour 0,44 mm). Premier tergite de même longueur que l'ensemble des deux suivants (0,21 mm); carène externe et carénule latérale entières et convergentes, délimitant de part et d'autre un rebord triangulaire aplani; carène médiane présente sur les tergites 1, 2 et 3. Dimorphisme sexuel secondaire:

Chez le mâle, les angles latéraux du mentum sont prolongés par une expansion baculiforme dirigée obliquement vers l'extérieur et parfaitement visible de dessus.

Edéage en vue ventrale, fig. 83.

Côte d'Ivoire, Banco (nº 1b), 3.III.1977, 1 mâle (allotype) dans l'humus (I. Löbl). Muséum de Genève.

Genre **Arthromelus** Jeannel

Arthromelus Jeannel, 1949, *Mém. Mus.* XXIX: 149. Espèce type *caudatus* (Raffray). JEANNEL 1949, *Annls Mus. r. Congo belge* 2: 176. — JEANNEL 1949, *Revue fr. Ent.* XVI: 124. — JEANNEL 1951, *Revue fr. Ent.* XVIII: 49. — JEANNEL 1951, *Annls Mus. r. Congo belge* 10: 56. — JEANNEL 1952, *Annls Mus. r. Congo belge* 11: 248. — JEANNEL 1953, l. c., 20: 265. — JEANNEL 1953, *Revue fr. Ent.* XX: 23. — JEANNEL 1957, *Publções cubl. Co. Diam. Angola* 32: 74. — JEANNEL 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 431-458. — JEANNEL 1960, l. c., 83: 21, 69, 149-150, 188. — JEANNEL 1961, *Mém. I.F.A.N.* 62: 15. — JEANNEL 1961, *Annls hist.-nat. Mus. natn. hung.* 53: 332. — JEANNEL 1963, *Annls Mus. r. Afr. centr.* 122: 7. — LELEUP 1976, *Revue Zool. afr.* 90: 818.

Subg. *Scaiomelus* Jeannel, 1951, *Revue fr. Ent.* XVIII: 50; type: *bredoi* Jeannel.

Subg. *Euthiomelus* Jeannel, 1957, *Publções cult. Co. Diam. Angola* 32: 74; type: *dundoanus* Jeannel.

1. — **Arthromelus** (s. str.) **piceus** Jeannel. Côte d'Ivoire, Mont Tonkoui (nº 9), 9 mars 1977, 1 seul mâle (I. Löbl). Espèce découverte dans la réserve forestière du Banco par Delamare-Debouteville et Paulian.

La description du mâle établie par JEANNEL (1949*c*) doit se compléter comme suit. Trochanter des pattes médianes nanti d'une longue apophyse digitiforme légèrement coudée en son milieu; trochanter des pattes postérieures offrant une apophyse digitiforme plus courte et non coudée. Fémurs postérieurs coudés et non simplement arqués. Par ailleurs, contrairement à ce que dit Jeannel, chez cette espèce, les élytres offrent des fossettes basales fortes et profondes; une strie juxtasuturale entière et bien marquée; une strie discale oblique s'étendant sur plus des ¾ de la longueur.

Genre **Seydelites** Jeannel

Seydelites Jeannel, 1951, *Annls Mus. r. Congo belge* 10: 75. Espèce type: *spiniventris* Jeannel. — Jeannel 1953, *Revue fr. Ent.* XX: 23-24. — Jeannel 1954, l. c., XXI: 167-168. Jeannel 1956, *Ent. Arb. Mus. Georg Frey* 7: 374. — Jeannel 1957, *Publções cult. Co. Diam. Angola* 81-82. — Jeannel 1959, *Annls Mus. r. Congo belge* 75: 428-431.

Y compris celle décrite ci-dessous, il n'y a actuellement que six espèces connues du genre *Seydelites*. Il conviendra sans doute d'en ajouter une septième dont seul l'édéage se trouve au Musée de Tervuren, Jeannel ayant vraisemblablement égaré le spécimen. C'est manifestement par erreur que cet auteur a noté « *Seydelites leleupi* » sur la préparation concernée car la pièce articulée de l'organe copulateur de cette dernière espèce qui a été recueillie en nombre est autrement conformée. Non seulement les femelles de ce genre ne sont pas distinctes de celles du genre *Arthromelus* Jeannel, mais, tout comme chez ce second, elles ne sont pas valablement différenciables au niveau des espèces. Toute détermination des femelles ne reposerait que sur des caractères subjectifs. A l'opposé, l'identification des mâles est basée sur des caractères objectifs, sans doute moins spectaculairement tranchés que chez *Arthromelus*, mais néanmoins très stables. Ils consistent essentiellement dans la conformation de la pièce articulée et de la lame distale de l'édéage, ainsi que dans la forme des protubérances latérales situées à proximité des angles distaux du premier tergite abdominal. Celles-ci peuvent consister en un faible renflement offrant une plage lisse et plus ou moins circulaire, ou en une expansion conique plus ou moins large et saillante surmontée par une sphérule plus ou moins aplatie aux deux pôles ou par un disque plus large que le sommet de son support conique.

1. — **Seydelites affinis** n. sp. Holotype: Côte d'Ivoire, Déné (Muséum de Genève) (fig. 84 à 88).

Taille: 1,9 à 2,1 mm. Ailé. Brun rougeâtre foncé à brun de poix. Ponctuation pratiquement nulle. Pubescence générale plus ou moins jaunâtre.

Tête moins longue que large y compris les yeux (0,33 pour 0,42 mm chez l'holotype mâle; 0,40 pour 0,42 mm chez un paratype femelle). Yeux grands et saillants, plus longs que les tempes (0,14 pour 0,09 mm chez le mâle et 0,13 pour 0,10 mm chez la femelle). Antennes, fig. 84.

Pronotum un peu plus long que large (0,45 pour 0,42 mm chez l'holotype mâle); strie longitudinale médiane très fine.

Elytres un peu moins longs à la suture que larges considérés dans leur ensemble (0,60 pour 0,65 mm chez l'holotype mâle; 0,58 pour 0,70 mm chez un paratype femelle); plus grande largeur sise au 1/5 apical; épaules anguleuses chez le mâle et arrondies chez la femelle. Les deux fossettes basales grandes et bien creusées. Côtés plus régulièrement arqués chez la femelle que chez le mâle. Protubérances latérales préapicales du premier tergite abdominal du mâle conformée en un cône irrégulier, large mais très court, surmonté par un disque débordant le sommet surtout vers l'arrière. Pygidium acuminé chez la femelle et arrondi chez le mâle.

Chez le mâle, les pattes antérieures offrent une très petite apophyse obtuse au côté interne du trochanter (fig. 85), alors que les pattes médianes présentent une excroissance plus grande et sécuriforme qui est également située au côté interne du trochanter (fig. 86), ainsi qu'un court éperon légèrement incurvé implanté à l'angle distal externe du tibia (fig. 87).

Edéage (fig. 88) dont l'extrémité de la pièce articulée est noirâtre, tordue et rabaissée vers la droite, se présentant sous la forme d'une lame perpendiculaire incurvée et acuminée, nantie d'une longue apophyse baculiforme également incurvée et dirigée vers le bas. Extrémité de la lame distale noirâtre et tordue.

Côte d'Ivoire, Déné (nº 10), 3 mars 1977, 26 mâles et 41 femelles (I. Löbl). Holotype mâle et 45 paratypes (20 mâles et 25 femelles) au Muséum de Genève; 11 paratypes au Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervuren.

Espèce vicariante de *Seydelites chappuisi* Jeannel dont l'holotype a été trouvé en Côte d'Ivoire (Sassandra), mais qui a été reprise en nombre au Nigeria par J. Medler à Ile Ife. Les mâles de *S. chappuisi* diffèrent de ceux de *S. affinis* par la conformation de la pièce articulée de l'édéage (fig. 89) et celle des protubérances latérales prédistales du premier tergite abdominal constituées par un très léger renflement chapeauté d'un disque sensiblement plus étendu et qui ne déborde pas son support.

INDEX DES GENRES ET ESPÈCES RECUEILLIS *

* Les genres sont indiqués en petites capitales et les nouveautés sont précédées d'un astérisque.

Adresse de l'auteur :

Musée royal de l'Afrique centrale
B-1980 Tervuren, Belgique